



Bulletin Officiel

N°6605 Lundi 16 Mai 2022

www.cmf.tn27^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

ASSURANCES BIAT

4

COTUNACE

5

LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL -AT-TAKAFULIA-

6

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

ASSURANCES BIAT

7

COTUNACE

9

LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL -AT-TAKAFULIA-

11

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

MAXULA PLACEMENT SICAV

13

ATTIJARI FCP CEA

14

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

15

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

16

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

17

DISSOLUTION D'UN OPCVM POUR EXPIRATION DE LA DUREE DE VIE

MAC HORIZON 2022 FCP

18

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAXULA PLACEMENT SICAV

19

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAXULA PLACEMENT SICAV

20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

22

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

- ASSURANCES MAGHREBIA –AGO-
- ASSURANCES MAGHREBIA VIE –AGO-
- COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -COMAR –AGO-
- COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -COMAR –AGE-
- LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT –AGO-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- ASSURANCES BIAT
- LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL -AT-TAKAFULIA-
- COTUNACE
- NEW BODY LINE
- SOTIPAPIER
- GROUPE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOTIPAPIER
- GROUPE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 26 mai 2022 à 9h30, au siège social d'Assurances BIAT sis à Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis, et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice 2021.
- 2) Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2021.
- 3) Approbation des Conventions réglementées conformément aux dispositions du Code des sociétés commerciales.
- 4) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2021.
- 6) Affectation des résultats de l'exercice 2021.
- 7) Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021.
- 8) Fixation des allocations servies aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2021.
- 9) Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes.
- 10) Prise de connaissance des fonctions et responsabilités occupées dans d'autres sociétés par le : Président du Conseil, les administrateurs, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint.
- 11) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition de Messieurs les Actionnaires au Siège Social de la Société dans les délais légaux.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE
Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mardi 24 Mai 2022 à 11h** à son siège social : 14 rue Borjine Montplaisir- 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021
2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021
4. Approbation des conventions relatives à l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021
6. Affectation du résultat 2021
7. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités Permanents
8. Nomination d'administrateurs
9. Renouvellement du mandat des administrateurs

بلاغ الشركات

استدعاء الجلسة العامة العادية

التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية"
15 نهج القدس - 1002 البلفيدير تونس

إن السادة المساهمين في رأس مال شركة تأمينات "التكافلية" مدعوون لحضور أشغال الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الثلاثاء 17 ماي 2022 على الساعة الحادية عشر صباحا بالمقر الاجتماعي لتأمينات التكافلية الكائن ب 15 نهج القدس 1002 البلفيدير تونس وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية 2021،
2. تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2021،
3. تلاوة تقرير هيئة الرقابة الشرعية لسنة 2021،
4. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم الفردية للسنة المالية 2021،
5. تخصيص نتائج السنة المالية 2021،
6. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة،
7. تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة، وأعضاء هيئة الرقابة الشرعية وأعضاء اللجان.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**Assurances BIAT**

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l’approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2022.

Première Résolution :

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d’Administration sur l’activité de la société au titre de l’exercice 2021 et des rapports Général et Spécial des Commissaires aux comptes, approuve : le rapport du Conseil d’Administration dans son intégralité, les Conventions régies par les dispositions de l’article 200 et suivants et l’article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu’ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d’Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l’exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

Deuxième Résolution :

L’Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l’exercice 2021, qui s’élève à **16 092 148,960** **148,960 dinars** majoré du report à nouveau de **1 859 026,432 dinars**, soit au total **17 951 175,392 dinars**, comme suit :

Projet de distribution de Dividendes

<i>Projet d'affectation des résultats</i>	<i>A2021</i>
Bénéfice Net	16 092 148,960
Report 2020	1 859 026,432
Total	17 951 175,392
Réserves légales (5%)	-
1^{er} reliquat	17 951 175,392
Réserves Pour Réinvestissements Exonérés (prélevés sur Bénéfices de l'exercice N)	-
2^{ème} reliquat	17 951 175,392
Fonds social (prélevés sur Bénéfices de l'exercice N)	500 000,000
3^{ème} reliquat	17 451 175,392
Dividendes à distribuer	10 560 000,000
Report à nouveau	6 891 175,392

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires, au titre de l'exercice 2021, à dix millions cinq cent soixante mille dinars (**10 560 000 TND**), soit un dividende unitaire brut de quarante-huit dinars (**48 TND**) par action.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux **membres du Conseil d'Administration**, pour l'exercice commençant le premier janvier 2021, des jetons de présence d'un montant brut de **quarante-cinq mille dinars (45 000 TND)**.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux **membres du Comité Permanent d'Audit**, un montant brut de **dix mille dinars (10 000 TND)**, pour l'exercice commençant le premier janvier 2021, à répartir entre les membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat du Co-commissaire aux comptes cabinet « **FINOR** » représenté par **M. Walid BEN SALAH**, arrive à échéance lors de cette assemblée, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (03) années expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des éventuelles fonctions de responsabilités occupées par le Directeur Général, le Président du Conseil et les membres du Conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix, a été approuvée à

Septième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du Procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée en vue d'effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE**

Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

La société COTUNACE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 Mai 2022.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux opérations stipulées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions y afférentes.

Cette résolution est adoptée à

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit (en DT):

Bénéfice de l'exercice 2021	4.208.535,182
Report à nouveau	11.910,728
Total	4.220.445,910
Réserve légale	211.022,296
Réserve facultative	3.290.000,000
Dividende à distribuer (2 % de la valeur nominale)	530.000,000
Réserve pour fonds social	180.000,000
Report à nouveau	9.423,615

Elle décide de fixer le montant du dividende unitaire à 2,000 dt, soit un total de 530.000,000 dt .

La date limite pour la distribution des dividendes sera le .../.2021

Cette résolution est adoptée à

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à servir aux membres du conseil d'administration et aux membres des comités permanents à 5 000 DT net par membre au titre de l'exercice 2021 sans cumul des jetons en cas de participation d'un administrateur à plus d'un comité, et en tenant compte de la présence dans les réunions.

Cette résolution est adoptée à

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de :

- Monsieur Abdullah ALSABEEH administrateur représentant la Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations "DHAMAN" en remplacement de Monsieur Fahd EL IBRAHIM
- Monsieur Mourad EL AROUI administrateur représentant la Société Tunisienne de Réassurance (TUNIS RE) en remplacement de Monsieur Adnen ESSAIEM
- Madame OLFA KRIMI administrateur représentant la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR) en remplacement de Monsieur Adel KAIDA
- Monsieur Chiheb BEN AHMED administrateur représentant le Centre de Promotion des Exportations "CEPEX" en remplacement de Monsieur LAssad LAABIDI

Septième résolution

Ainsi, la composition du Conseil d'Administration, pour un mandat de trois ans comme suit :

- Mme Souheila CHABCHOUB, Président Directeur Général de la COTUNACE, représentant de l'Etat
- Représentants de l'Etat : un représentant du Ministre des Finances, un représentant du Ministère du Commerce et de l'artisanat (CEPEX), un représentant de la Banque Centrale de Tunisie
- Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations "DHAMAN" : 02 membres
- Sociétés Tunisienne de Banaque (STB) : 01 membre
- Banque Nationale Agricole (BNA) : 01 membre
- Société Tunisienne de Réassurance (TUNIS RE) : 01 membre
- Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR) : 01 membre
- Assurance "COMAR" : 01 membre
- ATRADIUS : 01 membre

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au mandataire légal de la société ou à son représentant à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution est adoptée à

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية**التونسية للتأمين التكافلي "التكافلية"**
15 نهج القدس - 1002 البلفيدير تونس

تنشر الشركة التونسية للتأمين التكافلي مشروع القرارات التي سيعرض على مصادقة الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 17 ماي 2022 .

القرار الأول:

ان الجلسة العامة العادية المنعقدة يوم الثلاثاء 17 ماي 2022 على الساعة الحادية عشر صباحا بالمقر الاجتماعي لتأمينات التكافلية الكائن ب15 نهج القدس 1002 تونس البلفيدير، وبعد الاستماع الى تقرير مجلس الإدارة وإلى تقرير هيئة الرقابة الشرعية وإلى التقرير الخاص والعام لمراقبي الحسابات للفترة الممتدة من 01 جانفي 2021 إلى 31 ديسمبر 2021، تصادق على القوائم المالية المختومة في 2021/12/31 كما تم عرضها عليها و كذلك على جميع الحسابات المذكورة أو الواردة في تقرير مجلس الإدارة.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على الطرق المحاسبية المعتمدة في إعداد القوائم المالية والعمليات المنجزة في إطارها والتي أدت في 31 ديسمبر 2021 الى تسجيل نتيجة اجمالية ايجابية بـ 1 004 910 دينار مفصلة على النحو التالي:

- حساب المساهمين: ربح بـ 1 958 707 دينار
- حساب المشتركين: خسارة بـ 953 798 دينار

وقد بلغ مجموع الأصول الصافية والأموال الذاتية 10 080 388 دينار سنة 2021 مفصلة كما يلي:

- الأموال الذاتية للشركة في حساب المساهمين 12 571 961 دينار
- عجز في الأصول الصافية لحساب المشتركين بـ 2 491 574 دينار
- الأصول الصافية للتكافل العائلي عجزا إجمالياً بـ 162 937 دينار، هذا وقد تمّ إلحاق هذا المبلغ بأصل عجز صندوق المشتركين بعنوان السنوات السابقة،
- الأصول الصافية للتكافل العام عجزا إجمالياً بـ 2 328 637 دينار، هذا وقد تمّ إلحاق هذا المبلغ بأصل عجز صندوق المشتركين بعنوان السنوات السابقة،

وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب

القرار الثاني:

تقرر الجلسة العامة تخصيص الربح المسجل بحساب المساهمين لسنة 2021 كما يلي:

- ربح السنة: 1 958 707 دينار
- الأرباح المؤجلة: 508 908 دينار
- المجموع: 2 467 615 دينار
- الاحتياطي القانوني (5%): 123 381 دينار
- الصندوق الاجتماعي: 50 000 دينار
- الربح المؤجل: 2 294 234 دينار

وقد سجّل حساب المشتركين بعنوان سنة 2021 خسارة بـ 953 798 دينار مفصلة على النحو التالي:

- عجز بصندوق التأمين التكافلي وإعادة التأمين التكافلي العام بـ 188 327 دينار
- عجز بصندوق التأمين التكافلي وإعادة التأمين التكافلي العائلي بـ 765 471 دينار

وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثالث:

تبرئ الجلسة العامة العادية بدون تحفظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم بعنوان الفترة الممتدة من غرة جانفي 2021 إلى موفى ديسمبر 2021.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار الرابع:

بعد الاطلاع على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات والعمليات المعروضة في هذا التقرير موضوع الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية.

بعد الاطلاع على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات بشأن الاتفاقيات موضوع الفصل 202 من مجلة الشركات التجارية المبرمة مع شركة مصحة الوطن القبلي والذي يحدد شروط الاتفاق، تأخذ الجلسة العامة علما بتقرير مراقبي الحسابات المتعلق بالاتفاقيات التي لم تخضع لإجراءات الموافقة المسبقة وتصادق على الاتفاقيات والعمليات المعروضة وفقاً لأحكام الفصل 202 من مجلة الشركات التجارية.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار الخامس:

بعد الاستماع إلى تقرير هيئة الرقابة الشرعية من قبل السيد منير التليلي عضو الهيئة، تصادق الجلسة العامة على التقرير المذكور.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار السادس:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور أعضاء مجلس الإدارة لتصرف 2021 ب 4000 دينار لكل عضو.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار السابع:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي للمنحة السنوية لأعضاء هيئة الرقابة الشرعية لتصرف 2021 ب 4000 دينار لكل عضو.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار الثامن:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور اللجنة الدائمة للتدقيق لتصرف 2021 ب 4000 دينار لكل عضو.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار التاسع:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور لجنة التوظيفات لتصرف 2021 ب 4000 دينار لكل عضو.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار العاشر:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور لجنة التعينات والتأجير لتصرف 2021 ب 4000 دينار لكل عضو.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....
القرار الحادي عشر:

حددت الجلسة العامة العادية المبلغ الصافي لمنحة حضور لجنة المخاطر لتصرف 2021 ب 4000 دينار لكل عضو.
وقد تمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثاني عشر:

تسند جميع الصلاحيات لكل من يحمل نظيراً أو نسخة من محضر هذه الجلسة العامة العادية وذلك قصد القيام بإجراءات الإيداع والإشهارات القانونية وغيرها.

وقد تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.
وبذلك استكملت الجلسة العامة العادية جدول أعمالها وأنهت أشغالها على الساعة.....

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

MAXULA PLACEMENT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 45-2008 du 30 décembre 2008
Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 mai 2022, **MAXULA PLACEMENT SICAV** informe ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2021:

Un dividende de 3,891 dinars par action

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **17 mai 2022** aux guichets de MAXULA BOURSE sise à la Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions de MAXULA PLACEMENT SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI FCP CEA

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n° 37-2008 du 26 novembre 2008

Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac-1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration du 15 mars 2022, ATTIJARI GESTION, gestionnaire de **ATTIJARI FCP CEA** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020 un dividende de :

0,431 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **30 mai 2022** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

OPTION

IL est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende en parts **ATTIJARI FCP CEA**, dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 Septembre 1999
Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2022, **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 un dividende de :

5,257 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du **30 mai 2022** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n° 45-2010 du 22 décembre 2010

Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac-1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration du 15 mars 2022, ATTIJARI GESTION, gestionnaire de **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 un dividende de :

0,482 dinar par part

Ce dividende est payable à partir du **30 mai 2022** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

OPTION

IL est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende en parts **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE**, dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 51-2006 du 27 décembre 2006
Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

En application de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 Mai 2022, **Maxula Investissement SICAV** a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2021 :

Un dividende de 3,010 DT par action

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **17 Mai 2022** aux guichets de MAXULA BOURSE sise au Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIÉTÉS

DISSOLUTION D'UN OPCVM POUR EXPIRATION DE LA DUREE DE VIE

MAC HORIZON 2022 FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n° 40-2014 du 18 septembre 2014

Adresse : Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis

MAC SA, INTERMEDIAIRE EN BOURSE, GESTIONNAIRE DU FONDS « MAC HORIZON 2022 FCP »
PORTE A LA CONNAISSANCE DES PORTEURS DE PARTS ET DU PUBLIC QUE LE FONDS
CONSTITUE EN DATE 15 MAI 2015 POUR UNE DUREE DE 7 ANS, EST ARRIVE A
ECHEANCE LE 15 MAI 2022.

En application des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, MAC SA a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la liquidation du fonds « MAC HORIZON 2022 FCP».

AVIS DES SOCIÉTÉS

Liste des membres du conseil d'administration

MAXULA PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 45-2008 du 30 décembre 2008

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Raouf AOUADI (Président Directeur Général de la SICAV)	-Président Directeur Général de MAXULA BOURSE -Président Directeur Général de MAXULA GESTION - Président Directeur Général de MAXULA CAPITAL - Président Directeur Général de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA CAPITAL - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV - GALIEN PHARMACEUTICALS Administrateur des sociétés suivantes: - Société ALUMENAGE (représentant du FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES)
MAXULA BOURSE	Intermédiaire en bourse	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA GESTION - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV - MAXULA CAPITAL - GALIEN PHARMACEUTICALS
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances " COMAR "	Assurance	Membre du Conseil de Surveillance de AMEN BANK Administrateur des sociétés suivantes: - Compagnie d' Assurance Vie et de Capitalisation " HAYETT " -TUNISIE LEASING ET FACTORING -ENNAKL AUTOMOBILES -COMAR COTE D'IVOIRE -COMAR INVEST - AMEN INVEST -AMEN SANTE - EL IMRANE - AMEN PROJECT SICAF - TUNISYS - Société Tunisienne de Réassurance "TUNIS RE" - AMEN TRESOR SICAV - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances " STAR "	Assurance	Administrateur des sociétés suivantes : - Société Tunisienne de Réassurance " TUNIS RE " - Compagnie Tunisienne pour l' Assurance du Commerce Extérieur " COTUNACE " - Société Tunisienne de Banque " STB " - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie " SFBT " - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Salwa KHALDI	Directeur du Département Asset Management à MAXULA BOURSE	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
Hatem HLAOUI	Directeur du Département Marché à MAXULA BOURSE	Administrateur des sociétés suivantes: - MAXULA BOURSE - MAXULA GESTION - MAXULA CAPITAL MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAXULA PLACEMENT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 45-2008 du 30 décembre 2008
Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Mai 2022**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2021, approuve dans son intégralité le Rapport d'Activité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2021, comme suit :

Résultat d'exploitation 2021	374 761,059
Régularisation du résultat d'exploitation 2021	(3 138,087)
Report à nouveau 2020	81,180
Sommes distribuables 2021	371 704,152
Dividendes (soit 3,891 DT par action)	371 656,647
Report à nouveau 2021	47,505

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2021 à 3,891 dinars par action et d'affecter le reliquat, soit 47,505 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende de Maxula Placement SICAV s'effectuera à partir du 17/05/2022 aux guichets de Maxula Bourse.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Placement SICAV.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prenant acte que le mandat de tous les administrateurs vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler les mandats suivants pour une période de 3 ans, prenant fin à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024 :

- Monsieur Raouf AOUADI
- Maxula Bourse
- Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR
- Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR
- Melle. Salwa KHALDI
- Mr. Hatem HLAOUI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte de la décision du conseil d'administration relative au renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le cabinet FINOR représenté par Monsieur Karim DEROUICHE pour une durée de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration de Maxula Placement SICAV des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021 pour un montant brut de 350 Dinars par administrateur et par séance.
Le montant des jetons de présence sera supporté par le gestionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires confère tous pouvoirs à tout porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,561	212,644
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,084	146,152
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,578	121,630
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,331	131,394
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	126,987	127,038
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,172	127,235
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,042	122,092
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,212	49,232
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,525	35,540
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,873	120,921
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,813	18,821
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,526	131,548
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,417	127,459
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,413	12,417
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,676	179,760
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,290	12,294
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,199	102,247
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,471	104,522
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,637	14,644
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,991	1,993
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,822	66,842
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,644	138,095
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,825	104,037
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,463	113,515
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	140,690	140,941
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	538,148	538,828
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	135,986	136,638
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	180,396	180,486
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	97,781	98,289
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,011	133,136
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	159,632	160,445
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	142,140	142,746
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,358	22,493
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,096	95,223
36 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,003
37 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,003
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2279,653	2280,055
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,500	135,016
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	216,946	216,645
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,946	2,924
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,668	2,644
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,869	62,215
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,355	1,356
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,225	1,215
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,200	1,191
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,482	105,686
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1141,171	1135,064
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,840	12,855
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,389	10,359
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,447	12,593
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	86,905	86,926
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,264	1,250

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,353	111,388	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,189	103,230	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	110,018	110,065	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	107,194	107,241	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,574	109,631	
60 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,990	112,038	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,536	108,584	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,433	105,477	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,663	103,665	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,098	104,138	
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	111,495	105,540	
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,601	107,634	
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,779	106,812	
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,497	102,542	
69 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,661	106,707	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	106,151	106,200	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,278	108,307	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	106,774	101,487	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,675	104,714	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,365	109,404	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	100,784	100,818	
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,556	107,595	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,286	108,334	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	111,287	111,336	
<i>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</i>								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	113,342	113,507	
<i>SICAV MIXTES</i>								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	61,261	61,753	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	98,652	98,695	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,456	17,485	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	283,603	283,639	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2210,599	2213,596	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,694	70,757	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,524	56,543	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,469	107,497	
<i>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</i>								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,491	11,561	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,780	15,769	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,878	15,948	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,069	14,109	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,977	8,976	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	103,969	104,014	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	82,946	82,927	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	87,205	87,001	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,840	104,646	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	90,389	90,561	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	9,970	10,015	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	94,763	94,810	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	145,979	146,649	
<i>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,946	101,013	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,984	121,087	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	121,613	121,400	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	183,180	182,756	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	171,337	171,008	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	168,047	168,299	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,301	22,300	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	139,772	140,276	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,825	157,123	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5197,029	5162,411	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,357	91,805	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4569,027	4568,540	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,152	10,136	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	170,966	170,397	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11003,673	10983,407	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10023,498	10028,786	
<i>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</i>								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	122,841	123,074	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	

98.Zitouna Takaful

Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,
1^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-

71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**LISTE DES SICAV ET FCP**

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES MAGHREBIA S .A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine/ 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002
TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 Avril 2022, la Société ASSURANCES MAGHREBIA publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

1-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers individuels de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2021, sur les conventions entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2021 et le Rapport des Commissaires aux comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport de Gestion du Groupe dans son intégralité ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2021, comme suit :

Bénéfice 2021	22 058 504,765 DT
+ Report à nouveau antérieur	<u>7 788,591 DT</u>
Premier reliquat	22 066 293,356 DT

- Réserve légale	1 085 574,330 DT
Deuxième reliquat	20 980 719,026 DT
- Réserve pour Fonds social	250 000,000 DT
Troisième reliquat	20 730 719,026 DT
- Réserves facultatives	10 780 000,000 DT
Quatrième reliquat	9 950 719,026 DT
- Dividendes (2,210 dt par action)	9 945 000,000 DT
Cinquième reliquat	5 719,026 DT
- Report à nouveau	5 719,026 DT
Sixième reliquat	0,000 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2021 au 1^{er} juin 2022. Le montant du Dividende est fixé à 2,210 DT par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2021 à dix mille (10 000) dinars bruts par Administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2021 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2021 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2021 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires de la Société que l'Union Financière a franchi à la baisse le seuil de 5% de participation dans le capital de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2-BILAN APRES AFFECTATION

BILAN (exprimé en dinars)

Actifs		Notes	31/12/2021			31/12/2020
			Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
AC1	Actifs incorporels	3.1				
	AC11 Investissements de recherche et développement	3.1.1	53 418	53 418		
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	2 055 300	1 555 382	499 918	320 619
			2 108 718	1 608 800	499 918	320 619
AC2	Actifs corporels d'exploitation	3.2				
	AC21 Installations techniques et machines	3.2.1	6 558 858	5 555 536	1 003 322	1 083 046
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	1 721 280	1 301 173	420 108	400 529
			8 280 138	6 856 708	1 423 429	1 483 575
AC3	Placements	3.3				
	AC31 Terrains et constructions					
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 997 617	3 238 209	6 759 408	6 956 809
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20 899 757	8 680 593	12 219 163	12 650 018
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
	AC321 Parts dans des entreprises liées	3.3.3	19 701 579		19 701 579	19 701 579
	AC33 Autres placements financiers					
	AC331 Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	44 171 063	4 329 450	39 841 613	39 945 558
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	215 453 710	273 067	215 180 643	195 391 461
	AC334 Autres prêts	3.3.6	2 663 774		2 663 774	2 347 121
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.7	959 795		959 795	952 938
			313 847 295	16 521 319	297 325 976	277 945 484
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4				
	AC510 Provisions pour primes non acquises	3.4.1	14 346 426		14 346 426	13 129 107
	AC531 Provisions pour sinistres	3.4.2	38 324 179		38 324 179	62 802 944
	AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	3.4.3	586 785		586 785	586 785
			53 257 391		53 257 391	76 518 837
AC6	Créances	3.5				
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
	AC611 Primes acquises et non émises	3.5.1	20 142 121		20 142 121	17 357 458
	AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	3.5.2	40 502 653	26 860 564	13 642 089	14 391 320
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	581 239	413 043	168 196	943 680
	AC63 Autres créances					
	AC631 Personnel	3.5.4	408 329		408 329	332 689
	AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	6 128		6 128	6 228
	AC633 Débiteurs divers	3.5.6	11 288 141	2 690 478	8 597 663	8 123 590
			72 928 613	29 964 085	42 964 527	41 154 966
AC7	Autres éléments d'actif	3.6				
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3.6.1	21 084 352	4 718 940	16 365 411	22 270 276
	AC72 Charges reportées					
	AC721 Frais d'acquisition reportés	3.6.2	5 677 773		5 677 773	5 389 327
	AC722 Autres charges à répartir	3.6.3				64 018
	AC73 Comptes de régularisation Actif					
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	8 524 951	402 090	8 122 861	7 884 556
	AC733 Autres comptes de régularisation	3.6.5	2 347 536		2 347 536	1 328 902
			37 634 611	5 121 030	32 513 581	36 937 078
Total de l'actif			488 056 765	60 071 943	427 984 822	434 360 559

BILAN (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	4.1		
CP1 Capital social		45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social		38 442 979	26 252 801
CP4 Autres capitaux propres		19 073 651	19 073 651
CP5 Résultats reportés		5 719	7 789
Total des capitaux propres après affectation		102 522 349	90 334 241
Passif	4.2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		1 579 937	1 383 484
PA23 Autres provisions		1 579 937	1 383 484
PA3 Provisions techniques brutes	4.2.1		
PA310 Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	46 125 276	44 053 724
PA331 Provisions pour sinistres	4.2.1.2	186 425 824	200 398 167
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4.2.1.3	3 994 418	3 204 579
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	4.2.1.4	4 886 785	4 886 785
PA361 Autres provisions techniques	4.2.1.5	1 949 554	3 092 940
		243 381 857	255 636 195
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	30 503 350	30 309 437
PA6 Autres dettes	4.2.3		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	5 177 728	8 146 851
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	20 025 087	25 603 022
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.3	782 745	684 245
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.4	4 348 673	5 369 906
PA634 Crédoiteurs divers	4.2.3.5	19 556 381	16 375 575
		49 890 614	56 179 599
PA7 Autres passifs	4.2.4		
PA71 Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	106 715	517 604
		106 715	517 604
TOTAL DU PASSIF		325 462 473	344 026 318
Total des capitaux propres et du passif		427 984 822	434 360 559

3-TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2021									
Avant affectation	45 000 000	3 414 426	746 691	18 326 960	20 170 000	2 742 979	7 789	22 058 505	112 467 349
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 15-04-2022		1 085 574			10 780 000	250 000	-2 070	-12 113 505	0
Dividendes à distribuer								-9 945 000	-9 945 000
Soldes au 31/12/2021									
Après affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	30 950 000	2 992 979	5 719	0	102 522 349

4- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Lui même	2020 - 2022	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A	Président du Conseil de la Société Assurances Maghrebia VIE S.A Président du Conseil de la Société CODWAY S.A Président du Conseil de la Société Union Financière S.A PDG de la Société Union Financière Holding S.A PDG de la société SAFI SA Membre des Conseils d'Administration des sociétés : HYDROMECA S.A, CARAVEL S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, , A B V TUNISIE S A, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM, CAVEO AUTOMOTIVE SL, CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN, RESENS SA.
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme			HOLDING	Membre des Conseils d'Administration des sociétés : Société Assurances Maghrebia VIE S.A, Union Financière S.A, BOURAK IMMOBILIERE, HYDROMECA S.A, SIAV SA, RESENS SA, SICAME S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, CAVEO AUTOMOTIVE SL, SAFI SA, SMC SA, A B V TUNISIE S.A, CARAVEL S.A, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM,

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
	Ynen JEMAA	2020 - 2022	Administrateur		
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET Administrateur	Lui même	2020 - 2022	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Atlantique France	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH Administrateur	Lui même	2020 - 2022	Administrateur	Directeur Général de la société Henchir GDOOD	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
M. Sami BEZZARGA	Lui même	2020 - 2022	Administrateur Indépendant	-	Membre indépendant du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
M. Ahmed FARHAT BENHAZI	Lui même	2021-2023	Administrateur Indépendant	Gérant de la Société ABG	Membre des Conseils d'Administration des Sociétés Tunisie Leasing, TIB, ASSAD et MAGASIN GENERAL
M. Mokhtar CHENITI	Lui même	2021-2023	Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires	Président Directeur Général de la Société TCV Gérant de la société S.I.M.C	

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S .A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 Avril 2022, la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

1-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2021, entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce Rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2021, comme suit :

Bénéfice 2021	12 586 538,496 DT
+ Report à nouveau antérieur	<u>9 606,258 DT</u>
Premier reliquat	12 596 144,754 DT
- Réserve légale	<u>0,000 DT</u>

Deuxième reliquat	12 596 144,754 DT
- Réserve pour Fonds social	80 000,000 DT
Troisième reliquat	12 516 144,754 DT
- Réserves facultatives	8 730 000,000 DT
Quatrième reliquat	3 786 144,754 DT
- Dividendes (1,890 DT par action)	3 780 000,000 DT
Cinquième reliquat	6 144,754 DT
- Report à nouveau	6 144,754 DT
Sixième reliquat	0,000 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2021 au 1^{er} juin 2022. Le montant du dividende est fixé à 1,890 DT par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2021 à cinq mille (5 000) dinars bruts par Administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2021 à quatre mille (4 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2021 à quatre mille (4 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2021 à quatre mille (4 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2-BILAN APRES AFFECTATION

BILAN (exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2021			31/12/2020
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
AC1 ACTIFS INCORPORELS	3.1				
AC11 Investissement de recherche et de développement	3.1.1	42 585	42 585	-	-
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	585 120	371 529	213 591	294 339
		627 704	414 113	213 591	294 339
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	3.2				
AC21 Installations techniques et machines	3.2.1	1 436 672	778 077	658 595	595 408
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	254 486	172 553	81 932	67 392
AC23 Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	-	950	950
		1 692 107	950 630	741 478	663 750
AC3 PLACEMENTS	3.3				
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	675 000	90 000	585 000	601 875
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	14 366 060	1 055 469	13 310 591	13 506 338
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	3.3.3	59 638 806	2 045 484	57 593 323	33 811 886
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	356 702 105	2 327 649	354 374 456	319 195 202
AC334 Autres prêts	3.3.5	2 023 249	-	2 023 249	1 759 905
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.6	1 111 446	-	1 111 446	759 046
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte					
AC4	3.3.7	11 276 405	-	11 276 405	10 628 866
		445 793 072	5 518 602	440 274 470	380 263 117
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	3.4				
AC520 Provisions d'assurances vie	3.4.1	7 011 335	-	7 011 335	4 705 421
AC530 Provision pour sinistres vie	3.4.2	10 960 981	-	10 960 981	6 934 883
		17 972 316	-	17 972 316	11 640 304
AC6 CRÉANCES	3.5				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe					
AC611 Primes acquises et non émises	3.5.1	190 933	-	190 933	24 114
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3.5.2	7 554 281	1 486 780	6 067 501	5 014 771
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	2 196 121	-	2 196 121	6 233 790
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel	3.5.4	102 963	-	102 963	96 593
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	4 039 041	-	4 039 041	873 201
AC633 Débiteurs divers	3.5.6	3 742 903	-	3 742 903	2 314 158
		17 826 242	1 486 780	16 339 462	14 556 627
AC7 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	3.6				
AC71 Avois en banques, CCP chèques et caisse	3.6.1	10 982 529	942 057	10 040 472	9 586 696
AC72 Charges reportées	3.6.2	102 812	-	102 812	205 624
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	16 638 063	-	16 638 063	13 426 574
AC733 Autres comptes de régularisation	3.6.4	3 605 486	-	3 605 486	2 050 285
		31 328 890	942 057	30 386 833	25 269 179
TOTAL DES ACTIFS		515 240 332	9 312 182	505 928 150	432 687 315

BILAN (exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		4.1		
CP1	Capital social		20 000 000	20 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		34 078 363	25 261 539
CP4	Autres capitaux propres		14 832 808	14 832 808
CP5	Résultats reportés		6 145	9 606
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>			68 917 316	60 103 953
<u>PASSIFS</u>		4.2		
Provisions pour autres risques et charges		4.2.1		
PA2	Autres provisions		-	-
PA23			-	-
Provisions techniques brutes		4.2.2		
PA3				
PA320	Provisions d'assurance vie	4.2.2.1	348 210 800	303 257 561
PA330	Provisions pour sinistres	4.2.2.2	37 662 705	26 968 293
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.2.3	9 762 085	7 685 500
PA360	Provisions pour égalisation	4.2.2.4	1 800 010	2 583 732
Provisions pour contrats en unités de comptes		4.2.2.5	11 276 405	10 628 871
			408 712 005	351 123 956
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	17 826 806	11 475 632
Autres dettes		4.2.4		
PA6				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	1 972 490	2 034 540
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.4.2	498 680	1 341 554
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	75 211	75 211
PA632	Personnel	4.2.4.4	2 125 992	671 660
PA633	Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.5	189 093	1 735 957
PA634	Créditeurs divers	4.2.4.6	5 446 046	3 942 788
			10 307 512	9 801 710
PA7	Autres passifs	4.2.5		
PA71	Comptes de régularisation passif	4.2.5.1	164 513	182 064
			164 513	182 064
<u>TOTAL DU PASSIF</u>			437 010 835	372 583 362
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			505 928 150	432 687 315

3-TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021 Avant affectation	20 000 000	2 000 000	14 832 808	22 505 437	762 926	9 606	12 586 538	72 697 316
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 15-04-2022	-	-	-	8 730 000	80 000	- 3 462	- 8 806 538	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	- 3 780 000	- 3 780 000
Solde au 31/12/2021 Après affectation	20 000 000	2 000 000	14 832 808	31 235 437	842 926	6 145	- 0	68 917 316

4- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Lui même	2021 - 2023	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A	Président du Conseil de la Société Assurances Maghreb S.A Président du Conseil de la Société CODWAY S.A Président du Conseil de la Société Union Financière S.A PDG de la Société Union Financière Holding S.A PDG de la société SAFI SA Membre des Conseils d'Administration des sociétés : HYDROMECA S.A, CARAVEL S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, , A B V TUNISIE S A, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM, CAVEO AUTOMOTIVE SL, CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN, RESENS SA.
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme			HOLDING	Membre des Conseils d'Administration des sociétés : Société Assurances Maghreb S.A, Union Financière S.A, BOURAK IMMOBILIERE, HYDROMECA S.A, SIAV SA, RESENS SA, SICAME S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, CAVEO

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
	Ynen JEMAA	2021 - 2023	Administrateur		AUTOMOTIVE SL, SAFI SA, SMC SA, A B V TUNISIE S.A, CARAVEL S.A, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM,
ASSURANCES MAGHREBIA S.A	Habib Ben Hassine	2021 - 2023	Administrateur	Société d'Assurance et de réassurance	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, CODWAY, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, TITF – SICAR, TUNINVEST SICAR, TUNISIE PARTICIPATIONS, AFRIQUE ASSISTANCE, MUTUELLE DU SAVOIR, MEDI CARS
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	Lui même	2021 - 2023	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Atlantique France	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	Lui même	2021 - 2023	Administrateur	Directeur Général de la société Henchir GDOOD	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
M. Sami BEZZARGA	Lui même	2021 - 2023	Administrateur Indépendant	-	Membre indépendant du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A

AVIS DES SOCIÉTÉS

Informations Post AGO

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « COMAR »

Siège Social : Immeuble COMAR, avenue. H. Bourguiba -1001 TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 Avril 2022, la société COMAR ASSURANCES publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le 21 Avril 2022 à 13h30 au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs des sociétés SICOFF et AXA (1^{er} et 2^{ième} siège) lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024

- La société SICOF
- AXA (1^{er} siège)
- AXA (2^{ième} siège)

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- Monsieur Slaheddine LADJIMI	2022
- Monsieur Hakim BEN YEDDER	2022
- Monsieur Karim BEN YEDDER	2022
- Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2022
- La société PARENIN S.A	2022
- Madame Selma BELLEGHA	2022
- Monsieur Selim AZZABI	2023
- Monsieur Nebil BEN YEDDER	2023
- Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2023
- La société SICOF	2024
- AXA (1 ^{er} siège)	2024
- AXA (2 ^{ième} siège)	2024

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

Constatant l'arrivée à échéance du mandat de la société « **ECC MAZARS** », co-commissaire aux comptes lors de la présente assemblée, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer « **ECC MAZARS** » en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **33 817 846,996 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	33 817 846,996
Réserve légale (5%)	-1 690 892,350
Bénéfice distribuable	32 126 954,646
Dividende 2021	-18 000 000,000

Réserve pour toutes éventualités 14 126 954,646

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 10/05/2022

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2022 à **160 000** Dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 à **36 000** dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité des risques pour l'exercice 2022 à **30 000** dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Note	2021			2020
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement		1 350 193,763		1 350 193,763	1 399 011,435
AC12 Concessions, Brevets, licences, Marques		19 220 613,289	16 235 951,574	2 984 661,715	2 876 110,033
AC13 Fonds commercial		15 000,000		15 000,000	15 000,000
	AC1	20 585 807,052	16 235 951,574	4 349 855,478	4 290 121,468
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		21 989 454,000	18 360 433,242	3 629 020,758	5 290 213,491
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		992 888,806	792 009,789	200 879,017	53 729,083
	AC2	22 982 342,806	19 152 443,031	3 829 899,775	5 343 942,574
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions		75 304 845,068	18 489 401,720	56 815 443,348	56 129 941,058
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		16 930 705,086	8 802 716,737	8 127 988,349	5 531 915,011
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		58 374 139,982	9 686 684,983	48 687 454,999	50 598 026,047
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		374 226 259,581	31 140 447,819	343 085 811,762	314 759 618,807
AC321 Parts dans les entreprises liées		109 252 363,114	19 900 066,491	89 352 296,623	97 178 532,797
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		211 238 001,467	11 240 381,328	199 997 620,139	201 221 791,010
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation		53 735 895,000		53 735 895,000	16 359 295,000
AC33 Autres placements financiers		267 259 592,891	4 128 433,090	263 131 159,801	253 081 394,168
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		47 081 832,791	3 838 369,201	43 243 463,590	46 715 492,939
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		210 654 389,804	250 000,000	210 404 389,804	167 359 171,600
AC334 Autres prêts		7 520 218,469	40 063,889	7 480 154,580	7 803 577,802
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaire et financiers		2 000 000,000		2 000 000,000	31 200 000,000
AC336 Autres		3 151,827		3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		15 248 419,531		15 248 419,531	16 276 438,166
	AC3	732 039 117,071	53 758 282,629	678 280 834,442	640 247 392,199
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		10 579 880,365		10 579 880,365	7 960 214,739
AC530 Provisions pour sinistres (vie)		0,000		0,000	254 090,000
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)		58 837 402,794		58 837 402,794	66 569 804,348
	AC5	69 417 283,159	0,000	69 417 283,159	74 784 109,087
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		124 204 868,438	54 511 183,205	69 693 685,233	58 775 423,278
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		7 641 737,980		7 641 737,980	4 836 204,766
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		94 448 349,698	52 358 269,422	42 090 080,276	35 073 816,469
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		22 114 780,760	2 152 913,783	19 961 866,977	18 865 402,043
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		51 127 466,734	769 812,635	50 357 654,099	48 206 830,946
AC63 Autres créances		4 230 972,786	305 625,057	3 925 347,729	8 746 514,754
AC631 Personnel		142 248,748		142 248,748	146 916,010
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 932 285,791		1 932 285,791	6 206 909,501
AC633 Débiteurs divers		2 156 438,247	305 625,057	1 850 813,190	2 392 689,243
	AC6	179 563 307,958	55 586 620,897	123 976 687,061	115 728 768,978
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		2 921 336,153	0,000	2 921 336,153	6 393 209,496
AC72 Charges reportées		11 057 848,110	0,000	11 057 848,110	10 242 885,225
AC721 Frais d'acquisitions reportés		11 057 848,110		11 057 848,110	10 242 885,225
AC73 Comptes de régularisation Actif		14 111 177,838	0,000	14 111 177,838	11 545 506,706
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		9 406 426,214		9 406 426,214	7 625 245,115
AC733 Autres comptes de régularisation		4 704 751,624		4 704 751,624	3 920 261,591
AC75 Autres		46 535,259		46 535,259	43 314,203
	AC7	28 136 897,360	0,000	28 136 897,360	28 224 915,630
TOTAL DE L'ACTIF		1 052 724 755,406	144 733 298,131	907 991 457,275	868 619 249,936

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2021	2020
		Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		50 000 000,000	50 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		177 614 589,837	161 796 742,840
CP4 Autres capitaux propres		20 138 179,647	20 138 179,647
Total Capitaux propres après affectation	CP1	247 752 769,484	231 934 922,487
PASSIF			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		3 258 209,796	1 326 155,527
		3 258 209,796	1 326 155,527
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		67 492 922,235	61 876 557,637
PA320 Provisions d'assurance vie		1 868 964,926	2 367 296,667
PA330 Provision pour sinistres (vie)		5 239 622,055	3 771 531,601
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		351 574 893,187	353 638 147,824
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000	3 235,411
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		11 191 640,605	8 138 460,000
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		35 712 354,285	33 548 649,597
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		15 964 983,538	15 751 191,369
	PA3	489 045 380,831	479 095 070,106
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
		69 706 909,373	75 743 041,568
		69 706 909,373	75 743 041,568
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		14 955 139,319	8 820 554,379
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		42 049 140,300	29 476 396,162
PA63 Autres dettes		29 353 208,075	32 750 628,815
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		3 637 756,206	3 461 319,567
PA632 Personnel		126 039,010	71 102,540
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		4 835 586,012	11 972 280,868
PA634 Crédoeurs divers		20 753 826,847	17 245 925,840
	PA6	86 357 487,694	71 047 579,356
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		10 626 948,254	9 472 480,891
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		10 626 948,254	9 472 480,891
PA73 Concours Bancaires et autres passifs financiers		1 243 751,843	0,000
	PA7	11 870 700,097	9 472 480,891
Total du Passif		660 238 687,791	636 684 327,448
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		907 991 457,275	868 619 249,936

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

	CAPITAL	RESERVE LEGALE	PRIME D'EMISSION	RESERVE POUR FOND SOCIAL	AUTRES RESERVES POUR TOUTE EVENTUALITE	Résultat Repoté	RESERVE POUR REINVEST EXONERE INDISPONIBLE	RESERVES SOUMISES A UN REGIME FISCAL SPECIAL	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESULTAT DE L'EXERCICE	Total
Solde au 31/12/2021 Avant affectation	50 000 000,000	5 000 000,000	250 000,000	3 301 021,701	153 228 755,726	0,000	19 469 318,000	16 965,414	668 861,647	33 817 846,996	265 752 769,484
Affectation des résultat 2021 (AGO du 21/04/2022)		1 690 892,350			14 126 954,646					-15 817 846,996	0,000
Dividendes										-18 000 000,000	-18 000 000,000
Solde au 31/12/2021 Après affectation	50 000 000,000	6 690 892,350	250 000,000	3 301 021,701	167 355 710,372	0,000	19 469 318,000	16 965,414	668 861,647	0,000	247 752 769,484

IV-Liste des membres du conseil d'administration

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
SICOF	MME SELMA BABBOU	2022-2023-2024	MEMBRE	GESTION PROTEFEUILLE TITRE	HEAVY AMEN BANK AFC PARENIN
AXA 1ER SIEGE	M. PHILIPPE ROCARD	2022-2023-2024	MEMBRE	ASSURANCES	AXA ASSURANCE MAROC AXA SENEGAL AXA GABON AXA COTE D'IVOIRE
AXA 2EME SIEGE	M. NICOLAS DENAZELLE	2022-2023-2024	MEMBRE	ASSURANCES	AXA REGIONAL SERVICES, S.A.U Espagne AXA EGYPTE INVESTMENT, S.A.E EGYPTE AXA GENERAL INSURANCE, S.A.E EGYPTE AXA EGYPTE LIFE INSURANCE, S.A.E EGYPTE AXA SERVICES EGYPT, S.A.E EGYPT AXA AFRICA HOLDING France SOCIETE BEAUJON France AXA ASR HOLDING UK

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
					AXA ASR CORPORATE MEMBER UK AXA ASR SERVICES UK
M. SLAHEDDINE LADJIMI	LUI MEME	2020-2021-2022	PRESIDENT DU CONSEIL	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : - COMAR - ODDO TUNISIE - AMEN SANTE - ENDA TAMWEEL	- DELICE DANONE - ODDO TUNISIE - AMEN SANTE - ENDA TAMWEEL - HAYETT
M. KARIM BEN YEDDER	LUI MEME	2020-2021-2022	MEMBRE	DIRECTEUR GENERAL - AMEN BANK PDG - PGI HOLDING	<u>ADMINISTRATEUR (Personne Physique)</u> - SICOF - CAFE BONDIN - CAFE BEN YEDDER - AFC - PGI HOLDING - TUNISIE LEASING FACTORING - AMEN BANK - PARENIN <u>ADMINISTRATEUR (Représentant AMEN BANK) :</u> - SICAR AMEN <u>ADMINISTRATEUR (Représentant SICOF) :</u> - MEDITRAC INTERNATIONAL

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
					<u>ADMINISTRATEUR (Représentant PGI) :</u> - HEAVY - STLV
M. HAKIM BEN YEDDER	LUI MEME	2020-2021-2022	MEMBRE	DIRECTEUR GENERAL DE LA COMAR	<u>ADMINISTRATEUR (Représentant la COMAR) :</u> - COMAR INVEST - AMEN BANK - SNB - ENNAKL AUTOMOBILE - AMEN SANTE - TUNIS RE - EL IMRANE - AMEN BANK - COMAR CI - AVENI RE - HAYETT <u>ADMINISTRATEUR (Représentant CAFE BEN YEDDER) :</u> - CAFE BONDIN CI <u>ADMINISTRATEUR (Personne Physique)</u> - PGI Holding - SICOF - PARENIN SA - GFCO - Café Ben Yedder - Café BONDIN - Générale Alimentaire
M. BERNARD PAUL MARSEILLE	LUI MEME	2020-2021-2022	MEMBRE	EXPERT PREVENTION INCENDIE	
PARENIN S.A	M. HALIM BEN YEDDER	2020-2021-2022		CONCESSIONNAIRE MATERIEL GENIE CIVILE ET AGRICOLE	PARETEC SINEW CAFE BEN YEDDER

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
			MEMBRE		CAFE BONDIN ENNAKL AUTOMOBILE STL HERTZ TUNISIE LEASING & FACTORING HEAVY MEDITERRANEAN TRACTORS INTERNATIONAL
MME. SELMA BELLAGHA	ELLE MEME	2020-2021-2022	MEMBRE	DG – ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	<ul style="list-style-type: none"> - BCT - ACP
M. NEBIL BEN YEDDER	LUI MEME	2021-2022-2023	MEMBRE	PDG : CAFE BONDIN CAFE BEN YEDDER SICOF	<u>ADMINISTRATEUR (Personne Physique)</u> <ul style="list-style-type: none"> - DAR ZARROUK - GFCO - KAWARIS - GENERAL ALIMENTAIRE - PGI HOLDING - GFCO - CAFE BONDIN - CAFE BEN YEDDER - PARENIN - SICOF - CAFE BONDIN COTE D'IVOIRE <u>ADMINISTRATEUR (PERSONNE MORALE) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - AKYES - DAR ZARROUK - MAJESTIC
M. HAKIM BEN HAMMOUDA	LUI MEME	2021-2022-2023	MEMBRE	MANAGING PARTNER STRATEGIA CONSULTING GROUP	<ul style="list-style-type: none"> - ABC BANK

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
M MED SALIM AZZABI	LUI MEME	2021-2022-2023	MEMBRE	ADMINISTRATEUR CHARGE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL A LA COMAR	- COMAR COTE D'IVOIRE

AVIS DES SOCIÉTÉS

Information Post AGE

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « COMAR »

Siège Social : Immeuble COMAR, avenue. H. Bourguiba -1001 TUNIS

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire tenue le 21 Avril 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R. », réunie le 21/04/2022, constatant que le capital actuel est entièrement libéré et après avoir eu lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'augmentation du capital social de la société, approuve le dit rapport et décide de porter le capital social de 50 millions de dinars à 75 millions de dinars et ce, par incorporation directe au capital de 25 millions de dinars à prélever sur le poste « Autres réserves pour toutes éventualités » et l'augmentation de la valeur nominale des deux millions cinq cent mille (2 500 000) actions existantes, pour la porter de 20,000 dinars à 30 dinars de nominal chacune.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délègue tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en application la résolution précédente et pour faire en général tout ce qui est nécessaire pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale extraordinaire, en conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit et donne mandat au Conseil d'Administration pour procéder à la mise à jour corrélative des statuts :

ARTICLE 6 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à soixante-quinze millions (75 000 000) de dinars, divisé en deux millions cinq cent mille (2 500 000) actions de 30 dinars chacune.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIÉTÉS

Informations Post AGO

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 Avril 2022, la société HAYETT ASSURANCES publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie le lundi 25 avril 2022 à 13 heures au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et des responsabilités occupées par Monsieur le Président du conseil, Monsieur le Directeur Général et par Messieurs les Administrateurs dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre du directoire ou du Conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Emna ALLANI en qualité d'administrateur, pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs de Monsieur Taoufik CHERIF et de la société PGI Holding arrivent à échéance lors de la présente assemblée et décide de nommer en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024 :

- La société PGI Holding

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera désormais comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
- Mr Slaheddine LADJIMI	2022
- Mr Younes BOUCHOUCHA	2022
- COMAR (1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} sièges)	2022
- AMEN BANK	2022
- Mme Zeineb GUELLOUZ	2023
- Mme Emna ALLANI	2023
- La société PGI Holding	2024

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice, s'élevant à **7 723 608,827 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	7 723 608,827
Bénéfice distribuable	7 723 608,827
Dividendes 2021	-4 000 000,000
Report à nouveau	3 723 608,827

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes le 29/04/2022

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2022 à **1 500 dinars** par administrateur et par séance.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 à **18 000 dinars**.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité des risques pour l'exercice 2022 à **12 000 dinars**.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

INVENTAIRE ANNEE 2021

ACTIF DU BILAN

A C T I F	NOTES	Exercice 2021			Exercice 2020
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		8 361 063,794	6 693 974,288	1 667 089,506	2 667 548,470
AC14 Acomptes versés		415 095,982		415 095,982	271 809,097
	A1	8 776 159,776	6 693 974,288	2 082 185,488	2 939 357,567
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		1 462 737,101	1 183 257,610	279 479,491	244 002,192
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		39 034,889	38 391,928	642,961	0,004
	A1	1 501 771,990	1 221 649,538	280 122,452	244 002,196
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		11 506 013,800	628 730,904	10 877 282,896	1 478 183,920
AC32 Autres placements financiers					
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations		9 502 232,270		9 502 232,270	9 502 232,270
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations		42 765 690,000		42 765 690,000	32 099 110,000
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		12 975 949,297	473 905,562	12 502 043,735	10 864 510,547
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		244 717 876,119		244 717 876,119	211 354 550,900
AC334 Autres prêts		9 893 840,405		9 893 840,405	6 253 309,407
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		0,000		0,000	33 500 000,000
AC336 Autres		1 000,000		1 000,000	1 000,000
	A2	331 362 601,891	1 102 636,466	330 259 965,425	305 052 897,044
AC4 Placements représentant les PT afferantes aux contrats en Unité de Compte		54 509,266		54 509,266	44 506,200
		54 509,266	0,000	54 509,266	44 506,200
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		506 143,716		506 143,716	0,000
		506 143,716	0,000	506 143,716	0,000
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		6 825,002		6 825,002	11 268,378
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		11 963 960,602	96 099,427	11 867 861,175	10 118 796,021
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		121 499,483		121 499,483	91 134,914
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		45 764,161	19 611,189	26 152,972	22 000,737
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		10 970 997,945		10 970 997,945	8 670 298,153
AC633 Débiteurs divers		90 405,740		90 405,740	133 132,387
	A3	23 199 452,933	115 710,616	23 083 742,317	19 046 630,590
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		5 462 243,033		5 462 243,033	2 126 393,329
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		360 609,109		360 609,109	439 900,786
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		14 607 887,108	46 745,326	14 561 141,782	11 679 679,256
AC733 Autres comptes de régularisation		4 468 225,826		4 468 225,826	3 846 563,212
AC75 Autres		191 804,710		191 804,710	195 649,683
	A4	25 090 769,786	46 745,326	25 044 024,460	18 288 186,266
TOTAL ACTIF		390 491 409,358	9 180 716,234	381 310 693,124	345 615 579,863

INVENTAIRE ANNEE 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2021 Montant Net	Exercice 2020 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		15 000 000,000	15 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		16 174 729,228	16 174 729,228
CP4 Autres capitaux propres		4 084 885,923	4 084 885,923
CP5 Résultat reporté		3 723 608,827	0,000
Total capitaux propres après affectation	P1	38 983 223,978	35 259 615,151
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		553 777,871	350 000,000
		553 777,871	350 000,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		300 959 155,970	278 362 445,466
PA330 Provision pour sinistres (vie)		14 776 991,905	11 839 641,220
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		4 076 607,497	3 794 330,099
PA350 Provisions pour égalisation		802 745,000	802 745,000
	P2	320 615 500,372	294 799 161,785
PA4 Provisions techniques de contrats en unité de compte			
		54 509,026	44 503,687
	P2	54 509,026	44 503,687
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
		506 143,716	0,000
		506 143,716	0,000
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		0,000	0,000
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		258 645,907	268 299,384
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		2 531,279	42 225,262
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 823 262,844	5 773 386,778
PA634 Crédoeurs divers		10 288 577,458	4 204 025,296
	P3	17 373 017,488	10 287 936,720
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		3 224 520,673	4 874 362,520
	P4	3 224 520,673	4 874 362,520
Total du passif		342 327 469,146	310 355 964,712
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		381 310 693,124	345 615 579,863

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

	CAPITAL	RESERVE LEGALE	PRIME D'EMISSION	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	RESERVES POUR TOUTES EVENTUALITES	RESULTAT REPORTE	RESERVES POUR REINVESTISS EMENTS EXONERES	RESERVES SOUMISES A UN REGIME FISCAL SPECIAL	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2021 Avant affectation	15 000 000,000	1 500 000,000	50 000,000	568 187,521	13 753 381,707	0,000	4 374 315,324	13 730,599	7 723 608,827	42 983 223,978
Affectation des Résultats 2021 (AGO du 25/04/2022)						3 723 608,827			-3 723 608,827	0,000
Dividendes									-4 000 000,000	-4 000 000,000
Solde au 31/12/2021 Après affectation	15 000 000,000	1 500 000,000	50 000,000	568 187,521	13 753 381,707	3 723 608,827	4 374 315,324	13 730,599	0,000	38 983 223,978

IV-Liste des membres du conseil d'administration

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
M SLAHEDDINE LADJIMI	LUI MÊME	2020-2021-2022	PRESIDENT DU CA	<p>PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COMAR - ODDO TUNISIE - AMEN SANTE - ENDA TAMWEEL 	<ul style="list-style-type: none"> - DELICE DANONE - COMAR - ODDO TUNISIE - AMEN SANTE - ENDA TAMWEEL
	M HAKIM BEN YEDDER	2020-2021-2022		ASSURANCE	<p>ELIMRANE</p> <p>COMAR CI COMAR INVEST S.N.B AMEN SANTE TUNIS-RE ENNAKL Automobile AMEN BANK AVENI RE TUNISIE-LEASING COMAR CI AMEN FINANCE COMPANY EI AMENA TAKAFUL B.U.A.T AMEN CAPITAL AMEN PROJECT GENERAL DRINKS COTUNACE TUNISYS</p> <p>AMEN INVEST MAJESTIC HOTEL CTFA</p>

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
COMAR			MEMBRE		COMAR IMMOBILIERE SOCIETE EL KHIR SOCIETE KAWARIS SUNNAGRI MAXULA INVESTISSEMENT SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV HOPITAL PRIVE EL AMEN
COMAR	M LOTFI BEN HAJ KACEM	2020-2021-2022	MEMBRE	ASSURANCE	ELIMRANE COMAR CI COMAR INVEST S.N.B AMEN SANTE TUNIS-RE ENNAKL Automobile AMEN BANK AVENI RE TUNISIE-LEASING COMAR CI AMEN FINANCE COMPANY EI AMENA TAKAFUL B.U.A.T AMEN CAPITAL AMEN PROJECT GENERAL DRINKS COTUNACE TUNISYS AMEN INVEST MAJESTIC HOTEL CTFA COMAR IMMOBILIERE SOCIETE EL KHIR SOCIETE KAWARIS

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
					SUNNAGRI MAXULA INVESTISSEMENT SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV HOPITAL PRIVE EL AMEN
					ELIMRANE COMAR CI COMAR INVEST S.N.B AMEN SANTE TUNIS-RE ENNAKL Automobile AMEN BANK AVENI RE TUNISIE-LEASING COMAR CI AMEN FINANCE COMPANY EI AMENA TAKAFUL B.U.A.T AMEN CAPITAL AMEN PROJECT GENERAL DRINKS COTUNACE TUNISYS AMEN INVEST MAJESTIC HOTEL

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
COMAR	M NIZAR LAHYANI	2020-2021-2022	MEMBRE	ASSURANCE	CTFA COMAR IMMOBILIERE SOCIETE EL KHIR SOCIETE KAWARIS SUNNAGRI MAXULA INVESTISSEMENT SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV HOPITAL PRIVE EL AMEN
Mme Zeineb GUELLOUZ	ELLE MÊME	2021-2022-2023	MEMBRE	Retraitée	
Mme Amna ALLANI	LUI MÊME	2022-2023-2024	MEMBRE	Gérante Partner	
					SICOF HEAVY AMEN FINANCE COMPANY AMEN BANK AMEN INVEST

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
La société PGI Holding	MME OLFA MOUELHI	2022-2023-2024	MEMBRE	GESTION PORTEFEUILLE TITRE	AMEN PROJECT AMEN CAPITAL COMAR COTE D'IVOIRE COMAR INVEST EL IMRANE AMEN SANTE TUNISIE LEASING FACTORING MAGHREB LEASING ALGERIE DAR ZARROUK MAJESTIC HOTEL ENNAKL AUTOMOBILES STLV HERTZ AMEN ALLIANCE SICAV
Mr. Younes BOUCHOUCHA	LUI MÊME	2020-2021-2022	MEMBRE	AGENT GENERAL COMAR	
					AMEN INVEST AMEN PROJECT SICAR AMEN

ADMINISTRATEURS	REPRESENTE PAR	MANDATS	QUALITE	PRINCIPALES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	MANDATS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
AMEN BANK	M SLIM JOMAA	2020-2021-2022	MEMBRE	BANQUE	SMART RECOVERY SOGEREC AMEN CAPITAL TUNISYS COMAR COTE D'IVOIRE EL IMRANE AMEN SANTE Hôpital prive El Amen TUNISIE LEASING FACTORING MAGHREB LEASING ALGERIE TLG FINANCE DAR ZARROUK KAWARIS ENNAKL AUTOMOBILES AMEN TRESOR AMEN ALLIANCE SICAV

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mme Kalthoum BOUGUERRA (FMBZ-KPMG Tunisie) et Mr Walid BEN SALAH (FINOR).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	2 672 896	2 369 180	303 716	363 594
AC13 Fonds de commerce			-	-
AC14 Acomptes versés	97 227		97 227	97 227
	2 770 123	2 369 180	400 942	460 821
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	1 866 361	1 381 089	485 271	718 736
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	3 626 286	3 123 567	502 719	657 796
	5 492 647	4 504 657	987 990	1 376 532
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	801 360	93 880	707 480	723 508
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	11 318 801		11 318 801	11 257 409
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées				
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	26 801 292	2 294 561	24 506 731	21 058 340
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	351 430 468		351 430 468	298 256 786
AC332-1Obligations et autres titres a revenu fixe	297 918 092		297 918 092	229 208 976
AC332-2 Obligations et autres titres a revenu fixe (PL)	53 512 376		53 512 376	69 047 810
AC334 Autres prêts	320 860		320 860	204 947
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	126 500 000		126 500 000	133 450 000
AC336 Autres dépôts			-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	614 581		614 581	595 308
	517 787 361	2 388 441	515 398 921	465 546 297
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	4 754 041		4 754 041	3 754 529
AC520 Provisions d'assurance vie	691 191		691 191	455 089
AC530 Provision pour sinistres (vie)	1 866 122		1 866 122	1 069 791
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	15 002 237		15 002 237	18 545 313
AC540 Provision pour PB (vie)	-		-	-
AC541 Provision pour PB (Non vie)	462 437		462 437	445 159
	22 776 028	-	22 776 028	24 269 881
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 508 617		1 508 617	1 180 059
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	20 449 472	7 693 087	12 756 385	10 207 645
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	3 314 190	1 065 732	2 248 458	2 136 577
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5 060 529	534 622	4 525 907	3 313 606
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	51 852		51 852	65 848
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 508 041		3 508 041	3 478 486
AC633 Débiteurs divers	32 322		32 322	-
	33 925 024	9 293 441	24 631 582	20 382 221
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	11 420 295		11 420 295	9 462 131
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 115 667		2 115 667	2 022 496
AC722 Autres charges a repartir	719 046		719 046	712 876
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	10 623 163		10 623 163	6 466 844
AC732 Estimations de réassurances - acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation			-	-
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres				
	24 878 171	-	24 878 171	18 664 346
TOTAL ACTIFS	607 629 353	18 555 719	589 073 635	530 700 099

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2021	31/12/2020
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	22 000 000	22 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	28 304 854	24 238 263
CP5 Résultats reportés	1 859 026	756 013
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	52 163 880	46 994 276
CP6 Résultat de l'exercice	16 092 149	16 163 013
Total capitaux propres avant affectation	68 256 029	63 157 289
<u>PASSIFS</u>		
PA1 Autres Passifs Financiers		
PA 14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	53 512 376	69 047 810
	53 512 376	69 047 810
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	500 000	500 000
	500 000	500 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	25 665 068	22 394 023
PA320 Provision pour assurance vie	300 419 263	240 895 456
PA330 Provision pour sinistres (vie)	19 931 384	15 391 348
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	77 981 118	83 011 653
PA340 Provisions pour participation aux bénéfécies et ristournes (vie)	2 147 972	1 505 404
PA341 Provisions pour participation aux bénéfécies et ristournes (non vie)	1 670 155	1 230 045
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	10 499	-
	427 825 459	364 427 930
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	14 179 818	17 290 517
	14 179 818	17 290 517
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe	4 408 899	4 055 623
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	8 245 024	5 690 929
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		
PA632 Personnel	600 155	468 043
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3 004 078	4 090 805
PA634 Créditeurs divers	7 590 395	1 289 937
PA64 Ressources spéciales		
	23 848 551	15 595 337
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs	951 401	681 216
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif	-	-
PA72 Ecart de conversion		
	951 401	681 216
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	589 073 635	530 700 099

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2021**

(Unité : en Dinars)

	Opérations Brutes 31/12/2021	Cessions et rétrocession 31/12/2021	Opérations Nettes 31/12/2021	Opérations Nettes 31/12/2020
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	76 705 548	-19 021 023	57 684 525	48 766 533
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-3 271 045	999 512	-2 271 533	-882 622
	73 434 503	-18 021 511	55 412 992	47 883 910
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 056 945		8 056 945	7 659 381
PRNV2 Autres produits techniques	836 591		836 591	149 346
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-42 983 010	6 394 589	-36 588 421	-33 166 268
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	5 030 535	-3 543 075	1 487 460	365 009
	-37 952 475	2 851 514	-35 100 961	-32 801 259
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	-10 499		-10 499	110 548
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-440 110	17 278	-422 832	49 863
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-14 284 496		-14 284 496	-12 225 348
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	93 171	-270 185	-177 014	-6 191
CHNV43 Frais d'administration	-5 585 628		-5 585 628	-6 483 193
CHNV44 Commissions recues des réassureurs		4 190 010	4 190 010	3 270 902
	-19 776 952	3 919 825	-15 857 127	-15 443 831
CHNV5 Autres charges techniques		-408 273	-408 273	-402 849
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage			0	0
RTNV6 Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	24 148 004	-11 641 167	12 506 837	7 205 110

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Unité : en Dinars)**

		Opérations Brutes 31/12/2021	Cessions et rétrocession 31/12/2021	Opérations Nettes 31/12/2021	Opérations Nettes 31/12/2020
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	94 721 699	-3 517 933	91 203 765	58 886 534
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	23 561 194		23 561 194	19 090 681
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	23 561 194	0	23 561 194	19 090 681
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	0	0	0	0
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	21 207	0	21 207	0
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-36 936 433	2 195 741	-34 740 691	-30 841 806
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-4 540 037	796 331	-3 743 706	-2 318 658
	sous total 3	-41 476 469	2 992 072	-38 484 397	-33 160 464
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	-59 523 807	236 102	-59 287 705	-24 649 394
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-642 568	521 532	-121 036	1 131 309
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-8 035 695		-8 035 695	-7 203 556
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés			0	0
CHV43	Frais d'administration	-1 578 348		-1 578 348	-1 538 324
CHV44	Commission recues des réassureurs		241 341	241 341	150 501
	sous total 5	-9 614 043	241 341	-9 372 702	-8 591 379
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>			0	0
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-893 332	-38 694	-932 026	-464 660
CHV 92	Correction de valeur sur placement				
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
	sous total 6	893 332	-38 694	-932 026	-464 660
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>	0	0	0	0
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	6 153 881	434 419	6 588 299	12 242 626

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2021
 (Unité : en Dinars)

		31/12/2021	31/12/2020
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	12 506 837	7 205 110
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6 588 299	12 242 626
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	12 054 310	11 070 746
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	sous total 1 a	12 054 310	11 070 746
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total 1	-	-
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 354 015	-381 324
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-8 056 945	-7 659 381
PRNT2	Autres produits non techniques	45 918	87 308
CHNT3	Autres charges non techniques	-5 336 887	-3 053 615
	Résultat provenant des activités ordinaires	16 447 516	19 511 470
CHNT4	Impôts sur le résultat	-355 068	-2 647 719
CHNT42	Impôt sur les Sociétés	-355 068	-2 647 719
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	16 092 449	16 863 751
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-300	700 738
	Résultat extraordinaire		
	Résultat net de l'exercice	16 092 149	16 163 013

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2021
 (Unité : en Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	180 057 559	130 291 512
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 76 872 974	- 63 824 744
- Encaissement des primes reçues acceptations	1 033 719	937 380
- Sommes versées pour sinistres acceptations	- 44 065	- 50 756
- Commissions versées sur les acceptations	- 180 306	- 128 888
- Décaissements des primes pour les cessions	- 18 395 978	- 16 014 071
- Encaissement des sinistres pour les cessions	4 202 072	7 382 966
- Commissions recues sur les Cessions	2 970 077	2 951 106
- Commissions versées aux intermédiaires	- 5 007 926	- 6 486 290
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 19 769 041	- 18 483 837
- Variation des dépôts auprès des cédantes	640 472	1 390 497
- Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	-
- Décaissements liés a l'acquisition des placements financiers	- 1 694 017 919	- 1 397 265 172
- Encaissements liés a la cession des placements financiers	1 629 708 673	1 356 684 911
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 14 244 097	- 12 749 942
- Produits financiers reçus	27 859 908	26 409 640
- Impôt sur les bénéfices payés	- 6 250 259	- 6 934 478
Autres mouvements	389 972	807 984
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12 079 888	4 917 818
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-	-
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	-	-
- Dividendes et autres distributions	- 10 553 576	- 5 298 788
- Augmentation/Diminution des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 10 553 576	- 5 298 788
incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidité	33 545	49 312
<u>Variation de trésorerie</u>	1 559 856	- 331 658
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	4 358 915	4 690 574
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	5 918 772	4 358 915

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31/12/2021

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination :

Assurances BIAT

Siège Social :

Immeuble Assurances BIAT 1053 les berges du lac (lac II) – Tunis

Capital social :

22 000 000 de dinars divisés en 220 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune entièrement libérées.

Nationalité : Tunisienne

Tél. : (216) 31 300 100

Fax : (216) 71 197 810

E-Mail : general@assurancesbiat.com.tn

Site internet : www.assurancesbiat.com.tn

Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Date de constitution : 11/06/1997

Durée : 99 ans

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

Régime fiscal : Droit commun

Registre du commerce : B160631997

Matricule fiscal : 0601492D

Législation applicable : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

Branches exploitées : Toutes branches

Présentation des états financiers consolidés : Les états financiers consolidés sont établis par la société mère « BIAT ».

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 a connu :

- La poursuite de la crise sanitaire liée au (COVID-19) :
 - En Tunisie cette pandémie a eu pour principales conséquences une augmentation des cas de décès, outre les impacts économiques.
 - Pour Assurances BIAT l'effet de cette pandémie a touché principalement la branche Prévoyance avec une fréquence de sinistres élevée, une augmentation de la charge sinistre pour la branche Santé, et un effet moindre sur la sinistralité des autres branches Non Vie et notamment l'Automobile avec une baisse du ratio S/P (compte tenue des mesures prises par l'état Tunisien durant les différentes vagues de propagation du virus : interdiction de la circulation des véhicules inter régions, couvre-feu...)
- Une évolution remarquable du chiffre d'affaires Epargne (+67%), boostée par l'effet de l'avantage fiscal accordé par la loi des finances de 2021.
- Une bonne évolution du chiffre d'affaires Non-Vie (+16%), résultat d'important efforts commercial et technique des équipes d'Assurances BIAT.

- Une bonne performance du recouvrement des créances avec un résultat positif dégagé sur la variation du stock des provisions de fin d'année malgré le contexte économique difficile du pays.
- La finalisation du projet IFRS au premier semestre de 2021 (projet déjà entamé au second semestre de 2020).
- La poursuite du projet de transformation des bureaux directe en Agents d'assurances, avec la concrétisation des 03 Agences : Ariana-Nabeul et Sousse.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode D'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	Linéaire
- Matériel informatique	3 ans	Linéaire
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire
-Terrains et constructions	50 ans	Linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- Les placements dans des entreprises liées et participations,
- Les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base de :

- La valeur de marché,
- L'actif net,
- Le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• Coût d'entrée des placements

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision mathématique des contrats d'assurance Vie, comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures (méthodes prospectives). Elle est calculée séparément contrat par contrat.

Pour chaque année et pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

La provision mathématique des contrats temporaire décès est calculée séparément contrat par contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie.

En application des dispositions de l'Arrêté du ministre de Finances du 05-01-2009, Assurances BIAT a calculé la provision mathématique de tout le portefeuille en fonction de la Table de Mortalité Tunisienne TM 99.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La méthode adoptée par Assurances BIAT est basée sur des clés de répartition des charges suivant une affectation par branche d'activité et par type de charges (Administration, Acquisition et Gestion des Sinistres) au prorata des salaires.

5- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC1- Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2021 un montant net de 400 942 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions	Passage d'immobilisation en cours à Immobilisation	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements			Valeur nette 2021
					01/01/21	Dotations 2021	31/12/21	
Logiciels	2 513 813	159 083	0	2 672 896	2 150 219	-218 961	2 369 180	303 716
Logiciels En Cours	97 227		0	97 227		0		97 227
Total	2 611 040	159 083	0	2 770 123	2 150 219	-218 961	2 369 180	400 942

AC2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2021 un montant net de 987 990 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions	Vente	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements			Valeur nette 2021
					01/01/21	Dotations 2021	31/12/21	
AAI	1 970 457	12 683	-116 780	1 866 361	1 251 721	-129 368	1 381 089	485 271
M. TRANSPORT	262 430	0	0	262 430	217 682	-24 299	241 981	20 449
M.INFORMATIQUE	2 124 220	232 829	-34 271	2 322 778	1 769 695	-220 297	1 989 992	332 786
M M B	1 077 668	24 078	-60 668	1 041 078	819 145	-72 450	891 595	149 483
Total	5 434 776	269 590	-211 719	5 492 647	4 058 243	-446 413	4 504 657	987 990

AC3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2021 un montant net de 515 398 921 DT contre un montant de 465 546 297 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 49 852 623 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Placement immobiliers	12 120 161	12 058 769
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	26 801 292	23 198 097
Obligations et autres titres à revenu fixe (*)	351 430 468	298 256 786
Autres prêts	320 860	204 947
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers (*)	126 500 000	133 450 000
Autres Dépôts		
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	614 581	595 308
Provisions pour dépréciation des Placements et amortissements	-2 388 441	-2 217 609
Total	515 398 921	465 546 297

(* NB : le solde du poste dépôts auprès des établissements bancaires et financiers englobe des pensions livrées avec la BIAT pour un montant total de 53 512 376 DT et détaillées comme suit :

- Le 31/12/2021 , Assurances BIAT et la BIAT ont conclu une opération de pension livrée pour des périodes 20 jours par laquelle la BIAT prend en pension des titres BTA 13 200 bons ligne Décembre 2028 (taux 5.80%) , 3 505 bons ligne Novembre 2030 (taux 5.80%), 8 250 bons ligne Juin 2025 (taux 5.80%), 11 000 bons ligne Janvier 2028 (taux 5.80%), 17 030 bons ligne Octobre 2026 (taux 5.80%) et 3 785 bons ligne Mai 2022 (taux 5.80%) et prête à assurances BIAT du cash, la somme prêtée (53.5MD) a été placée en certificat de dépôt et figure dans le poste dépôts auprès des établissements bancaires et financiers.

AC5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2021 un montant net de 22 776 028 DT contre 24 269 881 DT au 31/12/2020 soit une diminution de 1 493 853 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net	Montant net	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
- Provisions pour primes non acquises	4 754 041	3 754 529	999 512
- Provisions d'assurances vie	691 191	455 089	236 102
- Provisions pour sinistres vie	1 866 122	1 069 791	796 331
- Provisions pour sinistres non vie	15 464 674	18 990 472	-3 525 798
Total	22 776 028	24 269 881	-1 493 853

AC6 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2021 un montant net des provisions de 24 631 582 DT contre 20 382 221 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 4 249 361 DT :

AC611– Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net	Montant net	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
- Primes acquises non émises Transports	34 114	10 244	23 870
Primes acquises non émises Incendie	381	234	148
- Primes acquises non émises Risques Divers	12 629	20 514	-7 885
- Primes acquises non émises RC Général	52 312	51 448	865
- Primes acquises non émises GPE MAL	1 118 751	863 106	255 645
- Primes acquises non émises Acc CORP	123 720	99 220	24 500
- Primes acquises non émises Vie	166 709	135 294	31 415
Total	1 508 617	1 180 059	328 558

AC612– Autres Créances nées d’opération d’assurances directe

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
-Contentieux primes, chèques et effets impayés	5 411 940	4 799 828	612 113
- Créances affaires directes en cours	9 653 592	7 544 453	2 109 139
- Créances courtiers d'assurances en cours	5 383 940	6 866 894	-1 482 954
- Provisions pour créances douteuses (*)	-7 693 087	-9 003 529	1 310 442
Total	12 756 385	10 207 645	2 548 740

(*) Au 31/12/2021 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 7 693 087 DT calculée comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée à 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée à 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020 et Ant
Taux appliqués sur créances en cours pour les courtiers	20%	100%
	Exercice 2021	Exercice 2020 et Ant
Taux appliqués sur créances en cours pour le Réseau direct	0%	100%

AC613 – Créances indemnisées subrogées à l’entreprise d’assurances

Au 31/12/2021 ce poste totalise un montant total net de 2 248 458 DT contre 2 136 577 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 111 881 DT.

Au 31/12/2021 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 1 065 732 DT calculées comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

AC62 – Créances nées d’opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2021 un montant net de 4 525 907 DT contre 3 313 606 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 1 242 301 DT.

Au 31/12/2021 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d’un montant de 534 622 DT calculée comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances de réassurances	0%	20%	50%	100%

AC63 – Autres Créances

Libellé	Montant Net au 31/12/2021	Montant Net au 31/12/2020	Variation
- personnel	51 852	65 848	-13 996
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 508 041	3 478 486	29 555
Débiteurs divers	32 322	0	32 322
Total	3 592 215	3 544 334	47 881

AC7 - Autres éléments d'actif

AC71 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2021 de 11 420 295 DT contre 9 462 131 DT au 31/12/2020.

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
- Comptes courants bancaires	5 916 789	4 357 856	1 558 933
- Caisse	4 178	3 376	802
- Valeurs a l'encaissement	4 739 505	3 532 491	1 207 014
- Caisse du trésor public	759 823	1 568 408	-808 585
Total	11 420 295	9 462 131	1 958 164

AC721 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2021, le solde est de 2 115 667 DT répartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
- FAR Auto	465 869	413 388	52 481
- FAR Transports	38 879	14 107	24 771
- FAR Incendie	1 202 328	1 222 949	-20 621
- FAR R. Divers	13 374	12 971	402
- FAR RCG	261 784	237 325	24 459
- FAR Construction	121 911	110 472	11 438
- FAR Maladie	349	191	158
- FAR Acc Corporel	11 174	11 093	81
Total	2 115 667	2 022 496	93 171

AC722 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 719 046 DT au 31/12/2021 contre 712 876 DT au 31/12/2020.

AC731 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Ce sont les intérêts courus et non échus sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent au 31/12/2021 un montant net de 10 623 163 DT contre 6 466 844 DT au 31/12/2020.

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
- Intérêts courus non échus	10 588 448	8 793 973	1 794 476
- Produits constatés d'avance (Billet de trésorerie et certificat de dépôt)	43 336	-2 223 662	2 266 998
- Intérêts sur pension livrée	-8 621	-103 467	94 846
Total	10 623 163	6 466 844	4 156 319

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres

A la date du 31/12/2021, le capital social s'élève à 22 MDT composé de 220 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital	Réserves Légales	Prime d'émissions	Réserves Extraordinaires	Rés. Pour Réinvestissements exonérés disponibles	Rés. Pour Réinvestissements exonérés indisponibles	Réserves pour Fonds Social	Réserves pour Risques Généraux	Résultats reportés 2018 et antérieurs	Résultats de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2020 avant affectation	22 000 000	2 200 000	4 800 000	0	0	17 000 000	238 263	0	756 013	16 163 013	63 157 289
Augmentation du capital											0
Réaffectation des réserves			0	0			-433 409				-433 409
Autres Mouvements											0
Réserves à régime spécial devenues disponibles											0
Affectations des bénéfices non répartis											0
- Réserves Légales		0								0	0
- Réserve pour réinvestissement						4 000 000				-4 000 000	0
- Dividendes										-10 560 000	-10 560 000
- Fonds Social							500 000			-500 000	0
- Résultats reportés									1 103 013	-1 103 013	0
- Réserves Extraordinaires											0
Résultat net 31 12 2021										16 092 149	16 092 149
Solde au 31 12 2021 Avant affectation	22 000 000	2 200 000	4 800 000	0	0	21 000 000	304 854	0	1 859 026	16 092 149	68 256 029

PA14 – Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Ce poste représente un montant de 53 512 376 DT au 31 décembre 2021 contre un montant de 69 047 810 DT au 31 décembre 2020, il s'agit d'une opération de pension livrée réalisée avec la BIAT (voir note AC3).

PA3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 427 825 459 DT contre 364 427 930 DT en 2020 soit une augmentation de 63 397 529 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

PA310 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 25 665 068 DT en 2021 contre 22 394 023 DT en 2020 soit une évolution de 3 271 045 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
- Auto	11 035 473	9 545 521	1 489 952
- Transports	786 187	605 840	180 348
- Incendie	8 205 216	7 333 227	871 989
- Constructions	3 018 604	2 710 504	308 100
- RCG	1 831 703	1 501 684	330 019
- R. Divers	197 730	211 035	-13 306
- G Maladie	432 108	319 668	112 440
- Acc Corporels	158 048	166 545	-8 497
Total	25 665 068	22 394 023	3 271 045

PA320 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 300 419 263 DT au 31/12/2021, contre 240 895 456 DT au 31/12/2020 soit une évolution de 59 523 807 DT.

PA330 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2021, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 19 931 384 DT contre 15 391 348 DT en 2020 soit une évolution de 4 540 036 DT.

PA331 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours à encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2021 un montant de 77 981 118 DT contre 83 011 653 DT en 2020 soit une régression de 5 030 535 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2021		Montant au 31/12/2020			Variation			
	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net
- Auto	53 847 289	1 145 922	52 701 366	56 260 496	1 200 024	55 060 472	-2 413 208	-54 102	-2 359 106
-Transports	2 654 923		2 654 923	1 030 284		1 030 284	1 624 639	0	1 624 639
- Incendie	6 025 349		6 025 349	7 937 092		7 937 092	-1 911 743	0	-1 911 743
- Constructions	1 523 370		1 523 370	958 074		958 074	565 296	0	565 296
- RCG	5 117 226		5 117 226	6 932 117		6 932 117	-1 814 891	0	-1 814 891
- R. Divers	2 412 463		2 412 463	2 873 170		2 873 170	-460 707	0	-460 707
- Assurances	423		423	9 732		9 732	-9 309	0	-9 309
- GPE Maladie	2 261 213		2 261 213	2 769 047		2 769 047	-507 834	0	-507 834
- Acc Corporels	5 284 785		5 284 785	5 441 664		5 441 664	-156 879	0	-156 879
Total	79 127 040	1 145 922	77 981 118	84 211 678	1 200 024	83 011 653	-5 084 637	-54 102	-5 030 535

PA340 -Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (vie)

Elles présentent un solde de 2 147 972 DT contre 1 505 404 DT en 2020.

PA341 -Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 1 670 155 DT contre 1 230 045 DT en 2020.

PA342 –Autres Provisions Techniques (non vie)

Il s'agit des provisions pour risques en cours constatées pour la branche Maladie pour 10 499 DT

PA5 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2021 est de 14 179 818 DT contre 17 290 517 DT en 2020. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques.

PA6 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2021 à 23 848 551 DT contre 15 595 337 DT au 31/12/2020 (dont principalement dettes envers réassureurs de 8 245 024 DT).

PA7 - Autres passifs :

Le solde de ce poste au 31/12/2021 est de 951 401 DT contre 681 216 DT au 31/12/2020 (il enregistre le report des commissions reçues des réassureurs).

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1 - Primes acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 91 203 765 DT contre 58 886 534 DT en 2020 soit une évolution de 32 317 232 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	94 690 284	61 913 570	32 776 714
Variation des primes acquises non émises	31 415	-27 747	59 162
Sous-total	94 721 699	61 885 823	32 835 876
Primes cédées	-3 517 933	-2 999 289	-518 644
Total	91 203 765	58 886 534	32 317 232

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2021 totalisent 35 615 504 DT, les produits des placements non affectés directement en vie et non vie totalisent 12 054 310 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

<u>Provisions techniques vie</u>	x Produits des placements non affectés directement
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	0
- Provisions techniques non vie	105 326 840
- Capitaux propres + provisions techniques vie et non vie	157 490 720
- Produits des placements non affectés	12 054 310

Les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance Vie s'élèvent à 23 561 194 DT (ces produits de placements proviennent en totalité des placements affectés directement aux branches Vie qui couvrent à 100% les Provisions techniques Vie).

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 38 484 397 DT contre 33 160 464 DT en 2020, soit une évolution de 5 323 933 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
Sinistres payés	-36 936 433	-31 475 898	-5 460 535
Part des réassureurs dans les sinistres	2 195 741	634 092	1 561 650
Variation des provisions pour sinistres	-4 540 037	-2 544 581	-1 995 455
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	796 331	225 923	570 408
Total	-38 484 397	-33 160 464	-5 323 933

CHV2 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 59 287 705 DT (dont une part de réassurances de +236 102 DT) contre 24 649 394 DT (dont une part de réassurances de -27 859 DT) en 2020, soit une évolution de charge de 34 638 311 DT.

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 8 035 695 DT en 2021 contre 7 203 556 DT en 2020.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 1 578 348 DT en 2021 contre 1 538 324 DT en 2020.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2021 pour un montant de 241 341 DT contre 150 501 DT en 2020.

CHV9 - Charges des placements

Le poste charges des placements dégage un montant de 2 247 347 DT en 2021, la quote-part allouée directement à l'assurance vie est de 893 332 DT.

	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Charges de placements	893 332	1 354 015	2 247 347

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

PRNV1 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2021 à 55 412 992 DT contre 47 883 910 DT en 2020, soit une évolution de 7 529 082 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	76 430 690	65 790 214	10 640 476
Variation des primes émises non acquises	297 143	89 332	207 811
Primes à annuler	-22 285	-18 630	-3 655
Variation des primes non acquises "PNA"	-3 271 045	-1 017 824	-2 253 221
Sous-total 1	73 434 503	64 843 092	8 591 411
Primes cédées	-19 021 023	-17 094 383	-1 926 640
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	999 512	135 202	864 310
Total	55 412 992	47 883 910	7 529 082

PRNT3 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2021 totalisent 35 615 504 DT, les produits des placements non affectés directement en vie et non vie totalisent 12 054 310 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques non vie	x Reliquat des produits des placements non affectés directement
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	(après affectation produit Vie)

Soit :

- Provisions techniques non vie	105 326 840
- Capitaux propres + provisions techniques non vie	157 490 720
- Reliquat des produits des placements non affectés	12 054 310

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 8 056 945 DT.

CHNV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 35 100 961 DT pour l'exercice 2021 contre 32 801 259 DT au titre de l'exercice 2020, soit une évolution de 2 299 703 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
Sinistres payés	-42 983 010	-36 494 047	-6 488 963
Part des réassureurs dans les sinistres	6 394 589	3 327 779	3 066 810
Variation des provisions pour sinistres	5 030 535	-694 850	5 725 385
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	-3 543 075	1 059 859	-4 602 935
<u>Total</u>	<u>-35 100 961</u>	<u>-32 801 259</u>	<u>-2 299 703</u>

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
Provisions pour risques en cours Maladie	-10 499	0	-10 499
<u>Total</u>	<u>-10 499</u>	<u>0</u>	<u>-10 499</u>

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 14 284 496 DT en 2021 contre 12 225 348 DT en 2020.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est négative de 177 014 DT en 2021 (ce solde est net du report des commissions reçues des réassureurs soit un montant négatif de 270 185 DT) contre une variation négative de 6 191 DT en 2020.

Le poste «Frais d'administration» affecté à l'assurance non vie est de 5 585 628 DT en 2021 contre 6 483 193 DT en 2020.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2021 pour un montant de 4 190 010 DT contre 3 270 902 DT en 2020.

CHNV5 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 408 273 DT contre 402 849 DT au 31/12/2020.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2021	2020
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	12 506 837	7 205 110
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6 588 299	12 242 626
PRNT1	Produits des placements	12 054 310	11 070 746
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeurs sur placements		
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	- 1 354 015	- 381 324
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	- 8 056 945	- 7 659 381
PRNT2	Autres produits non techniques	45 918	87 308
CHNT3	Autres charges non techniques	- 5 336 887	- 3 053 615
Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		16 447 516	19 511 470
CHNT4	Impôts sur le résultat	- 355 068	- 2 647 719
CHNT41	Impôt sur les Sociétés	- 355 068	- 2 647 719
CHNT5	Contribution de solidarité sociale de 3%	- 300	- 226 947
CHNT5	Contribution conjoncturelle de 2% sur 2020 et 2019	-	- 473 790
<i>Résultat net de l'exercice</i>		<i>16 092 149</i>	<i>16 163 013</i>

Le poste **CHNT3 Autres charges non techniques** présente un solde de 5 336 887 dinars au 31/12/2021 contre 3 053 615 dinars au 31/12/2020 : il s'agit de la charge des créances devenues irrécupérables et radiées avec l'approbation du conseil d'administration pour 975 375 dinars et de la charge de la retenue à la source libératoire pour 4 361 513 dinars.

Tableau de détermination du Résultat Fiscal		2021
Résultat Comptable		16 447 516
Réintégrations 1 : Charges fiscales		4 361 513
Retenue à la source libératoire 20%		4 361 513
Résultat Brut de l'exercice		20 809 029
Réintégrations 2 : Autres charges		1 331 963
Déductions	-	23 616 574
Reprise sur Provisions Créances	-	1 749 759
Produits Bruts soumis à la R/S Libératoire de 20%	-	21 866 815
Résultat Fiscal	-	1 475 583
Contribution de solidarité sociale 3%	-	300
Impôt sur les sociétés	-	355 068
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>16 092 149</u>

C) NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie de fin de l'exercice atteint un montant de 5 918 772 dinars contre 4 358 915 dinars au 31/12/2020, soit une variation positive de 1 559 856 dinars :

- Une variation des flux de trésorerie liés à l'exploitation de +12 079 888 dinars en 2021 contre +4 917 818 dinars en 2020.
- Une variation des flux de trésorerie liés aux activités de financement de -10 553 576 dinars en 2021 contre -5 298 788 dinars en 2020.
- Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités de +33 545 dinars en 2021 contre de +49 312 dinars en 2020.

D) TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2021	2020
Engagements reçus	Néant	Néant
Engagements donnés	Néant	Néant
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	Néant	Néant
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	Néant	Néant
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	Néant	Néant
Autres valeurs détenues par des tiers	Néant	Néant

E) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ANNEXE N° 8 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS D'ACTIF AU 31/12/2021

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions/Transferts	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement				-								-	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	2 513 813	159 083		2 672 896	2 150 219		218 961				2 369 180	-	303 716
1.3 Fonds de commerce	-			-							-	-	-
1.4 Acomptes versés	97 227			97 227	-		-				-	-	97 227
	2 611 040	159 083		2 770 123	2 150 219		218 961				2 369 180		400 942
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	1 970 457	12 683	116 780	1 866 361	1 251 721		188 936		59 568		1 381 089	-	485 271
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	3 464 318	256 907	94 939	3 626 286	2 806 522		388 377		71 332		3 123 567	-	502 719
2.3 Acomptes versés	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
	5 434 776	269 590	211 719	5 492 647	4 058 243		577 313		130 900		4 504 657		987 990
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	12 058 769	61 393	-	12 120 161	77 852		16 027		-		93 880	-	12 026 282
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
3.2.1 Parts	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
3.3.1 Parts	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-		-		-		-	-	-
3.4 Autres placements financiers	455 109 830	1 561 176 363	1 511 233 574	505 052 619	-	2 139 757	-	154 804	-	-	-	2 294 561	502 758 058
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	23 198 097	6 265 721	2 662 526	26 801 292		2 139 757		154 804				2 294 561	24 506 731
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	298 256 786	129 647 550	76 473 868	351 430 468									351 430 468
3.4.3 Prêts hypothécaire	-	-	-	-									-
3.4.4 Autres prêts	204 947	263 092	147 180	320 860									320 860
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	133 450 000	1 425 000 000	1 431 950 000	126 500 000									126 500 000
3.4.6 Autres	-	-	-	-									-
3.5 Créances pour espèces déposées	595 308	592 981	573 708	614 581									614 581
3.6 Placements des contrats en UC	-	-	-	-									-
	467 763 906	1 561 830 737	1 511 807 282	517 787 361	77 852	2 139 757	16 027	154 804			93 880	2 294 561	515 398 921
TOTAL:	475 809 722	1 562 259 409	1 512 019 001	526 050 131	6 286 315	2 139 757	812 302	154 804	130 900		6 967 716	2 294 561	516 787 853

ANNEXE N° 9 : ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	12 120 161	12 026 282	12 026 282	-93 880
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	26 801 292	24 506 731	24 506 731	-2 294 561
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	351 430 468	351 430 468	351 430 468	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	320 860	320 860	320 860	
Dépôt auprès des établissements bancaires et financiers	72 987 624	72 987 624	72 987 624	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	614 581	614 581	614 581	
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<u>464 274 986</u>	<u>461 886 545</u>	<u>461 886 545</u>	<u>-2 388 441</u>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	458 774 986	456 386 545	456 386 545	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	11 595 952	11 595 952	11 595 952	

ANNEXE N° 10 : ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Exercice de survenance			
Année d'inventaire :	2 017	2 018	2 019
Inventaire 2019			
Règlements cumulés	22 726 517	27 859 790	21 215 447
Provisions pour sinistres	8 841 898	13 131 814	25 456 126
Total charges des sinistres	31 568 415	40 991 604	46 671 573
Primes acquises	53 907 977	53 616 351	59 384 389
% sinistres / primes acquises	59%	76%	79%

Exercice de survenance				
Année d'inventaire :	2 017	2 018	2 019	2 020
Inventaire 2020				
Règlements cumulés	23 499 656	30 104 230	29 620 332	18 670 665
Provisions pour sinistres	7 358 945	9 700 184	15 499 280	19 170 817
Total charges des sinistres	30 858 601	39 804 414	45 119 612	37 841 482
Primes acquises	53 907 977	53 616 351	59 384 389	64 843 092
% sinistres / primes acquises	57%	74%	76%	58%

Exercice de survenance					
Année d'inventaire :	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	24 280 918	32 282 487	33 122 785	25 975 269	22 876 869
Provisions pour sinistres	5 612 888	5 045 155	8 070 609	11 087 846	23 819 346
Total charges des sinistres	29 893 805	37 327 642	41 193 394	37 063 115	46 696 215
Primes acquises	53 907 977	53 616 351	59 384 389	64 843 092	73 434 503
% sinistres / primes acquises	55%	70%	69%	57%	64%

ANNEXE N°11 : VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers				
Revenu des participations	579 762	736 465	1 316 227	PRNT3+PRV21+PRNT11+CHNT2 1°colonne
Revenu des autres placements	16 304 060	17 995 217	34 299 277	PRNT3+PRV21+PRNT11+CHNT2 1°colonne
Autres revenus financiers (Commissions, honoraires)				
Total des produits des placements	16 883 821	18 731 683	35 615 504	
Intérêts				
Frais externes (pertes sur réalisation)	-2 114 249	-18 236	-2 132 485	CHV91+CHNT13
Autres frais (ajustement sur valeur)	-50 670	-64 191	-114 862	CHV91+CHNT13
Total charges des placements	-2 164 919	-82 428	-2 247 347	

ANNEXE N° 12 : RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	TOTAL
Primes	26 963 319	67 758 380	94 721 699
Charges de prestations	-14 940 365	-26 536 104	-41 476 469
Charges de provisions d'assurance vie	-10 025 933	-50 140 441	-60 166 375
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
Solde de souscription	1 997 020	-8 918 165	-6 921 145
Frais d'acquisition	-4 722 123	-3 313 573	-8 035 695
Autres charges de gestion nettes	-574 001	-1 004 347	-1 578 348
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-5 296 124	-4 317 919	-9 614 043
Produits nets de placements	7 820 232	15 762 169	23 582 401
Charges de placements	-299 569	-593 762	-893 332
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde financier	7 520 662	15 168 407	22 689 069
Primes cédées et/ou rétrocédées	-3 517 933	0	-3 517 933
Part des réassureurs dans les charges de prestations	2 992 072	0	2 992 072
Part des réassureurs dans les charges de provisions	236 102	0	236 102
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	521 532	0	521 532
Commissions reçues des réassureurs	241 341	0	241 341
Intérêt	-38 694	0	-38 694
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	434 419		434 419
Résultat technique	4 655 977	1 932 322	6 588 299

Informations complémentaires

Montant des rachats		24 304 239	24 304 239
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	117 557 051	204 941 569	322 498 620
Provisions techniques brutes à l'ouverture	102 343 094	155 449 114	257 792 208

A déduire

Provisions devenues exigibles

ANNEXE N° 13 : RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	R DIVERS	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	27 890 764	3 346 874	13 073 978	1 120 937	2 712 289	1 648 518	3 296 867	18 366 441	1 977 835	73 434 503
Primes émises	29 380 715	3 527 222	13 945 967	1 429 037	3 042 308	1 635 212	3 296 867	18 478 881	1 969 338	76 705 548
Variation des primes non acquises	-1 489 952	-180 348	-871 989	-308 100	-330 019	13 306	0	-112 440	8 497	-3 271 045
Charges de prestation	-15 019 967	-2 157 697	-1 986 900	-1 198 907	911 012	-953 081	282	-16 819 143	-1 178 683	-38 403 083
Prestations et frais payés	-17 379 073	-475 245	-3 854 304	-633 611	-904 821	-1 339 612	-9 027	-17 051 754	-1 335 562	-42 983 010
Charges de provisions pour prestations diverses	2 359 106	-1 682 452	1 867 404	-565 296	1 815 834	386 531	9 309	232 611	156 879	4 579 927
Solde de souscription	12 870 796	1 189 177	11 087 078	-77 970	3 623 301	695 437	3 297 149	1 547 298	799 152	35 031 419
Frais d'acquisition	-5 393 305	-1 089 081	-2 990 241	-297 030	-781 778	-278 823	-904 402	-2 179 847	-276 817	-14 191 324
Autres charges de gestion nettes	-3 238 761	-304 323	-252 101	-54 705	-154 750	-101 464	-263	-1 307 725	-171 536	-5 585 628
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 632 066	-1 393 404	-3 242 343	-351 734	-936 528	-380 287	-904 665	-3 487 572	-448 354	-19 776 952
Produits nets de placements	5 332 753	329 394	1 350 336	360 111	565 613	251 838	103	273 292	430 096	8 893 537
Solde financier	5 332 753	329 394	1 350 336	360 111	565 613	251 838	103	273 292	430 096	8 893 537
Part des réassureurs dans les primes acquises	-5 243	-2 719 651	-9 760 362	-671 990	-960 529	-863 793	-2 124 487	-918 830	3 374	-18 021 511
Part des réassureurs dans les prestations payées	603 328	348 910	2 629 432	535 174	340 953	714 419	8 868	1 130 664	82 841	6 394 589
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-2 787 586	1 089 309	-1 314 662	469 316	-392 621	43 119	-8 866	-910 959	269 874	-3 543 075
Part des réassureurs dans les PB	0	14 060	15 811	0	0	-12 593	0	0	0	17 278
Commissions reçues des réassureurs	0	683 620	2 229 501	99 477	125 313	260 559	519 574	0	1 781	3 919 825
Intérêts servies	-189 679	-17 458	-69 726	-25 016	-40 594	-22 628	0	0	-43 171	-408 273
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 379 180	-601 208	-6 270 007	406 961	-927 479	119 082	-1 604 911	-699 124	314 699	-11 641 167
Résultat technique	7 192 304	-476 041	2 925 065	337 368	2 324 908	686 071	787 676	-2 366 107	1 095 593	12 506 837

ANNEXE N° 14 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Année d'inventaire	2017	2018	2019	2020	2021
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)					
* Participation attribuée a des contrats (y compris intérêts techniques)	852 889	1 324 802	1 682 023	1 922 921	2 560 889
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	426	245 423	617 701	1 583 789	1 853 814
Participations aux résultats des contrats d'assurances Vie					
* Provisions mathématiques moyennes	132 766 538	174 242 992	204 404 689	228 584 689	270 657 360
* Montant minimum de participation					
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques)					
dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

ANNEXE N° 15 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	TOTAL	Raccordement
Primes	94 721 699	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	-41 476 469	CHV1 1°colonne
Charges de provisions d'assurance vie	-60 166 375	CHV2 1°colonne+ CHV3 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0	
Solde de souscription	-6 921 145	
Frais d'acquisition	-8 035 695	CHV41+CHV42 1°colonne
Autres charges de gestion nettes	-1 578 348	CHV43 1°colonne
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-9 614 043	
Produits nets de placements	23 582 401	PRV2 1°colonne
Charges de placements	-893 332	CHV9 1°colonne
Participation aux résultats et intérêts techniques		
Solde financier	22 689 069	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-3 517 933	PRV1 2°colonne
Part des réassureurs dans les charges de prestations	2 992 072	CHV11 2°colonne
Part des réassureurs dans les charges de provisions	236 102	CHV12 2°colonne+CHV 2 2°colonne
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	521 532	CHV3 2°colonne
Commissions reçues des réassureurs	241 341	CHV44 2°colonne
Intérêt	-38 694	CHV91 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	434 419	
Résultat technique	6 588 299	

Informations complémentaires

Montant des rachats	24 304 239	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	322 498 620	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	257 792 208	
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

ANNEXE N° 16 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total	Raccordement
Primes acquise	73 434 503	

Primes émises	76 705 548	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-3 271 045	PRNV12 1°colonne
Charges de prestation	-38 403 083	
Prestations et frais payés	-42 983 010	CHNV11 1°colonne
Charges de provisions pour prestations diverses	4 579 927	(CHNV12+CHNV2+CHNV3) 1°colonne
Solde de souscription	35 031 419	
Frais d'acquisition	-14 191 324	(CHNV41+CHNV42) 1°colonne
Autres charges de gestion nettes	-5 585 628	CHNV43 1°colonne
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-19 776 952	
Produits nets de placements	8 893 537	PRNT3 1°colonne
Solde financier	8 893 537	
Part des réassureurs dans les primes acquises	-18 021 511	(PRNV11+PRNV12) 2°colonne
Part des réassureurs dans les prestations payées	6 394 589	CHNV11 2°colonne
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-3 543 075	CHNV12 2°colonne
Part des réassureurs dans les PB	17 278	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réassureurs	3 919 825	(CHNV42+CHNV44) 2°colonne
Intérêts servies	-408 273	CHNV5 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-11 641 167	
Résultat technique	12 506 837	

Total

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture	25 665 068
Provisions pour primes non acquises ouverture	22 394 023
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	77 981 118
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	83 011 653
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à la clôture	1 670 155
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à l'ouverture	1 230 045
Autres provisions techniques clôture	10 499
Autres provisions techniques ouverture	0
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	

SOCIETE ASSURANCES BIAT
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires

de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 – Tunis

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « Assurances BIAT », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 07 Avril 2022, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19, et font ressortir des capitaux propres positifs de 68 256 029 DT y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 092 149 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « Assurances BIAT », au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 07 Avril 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception de de la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

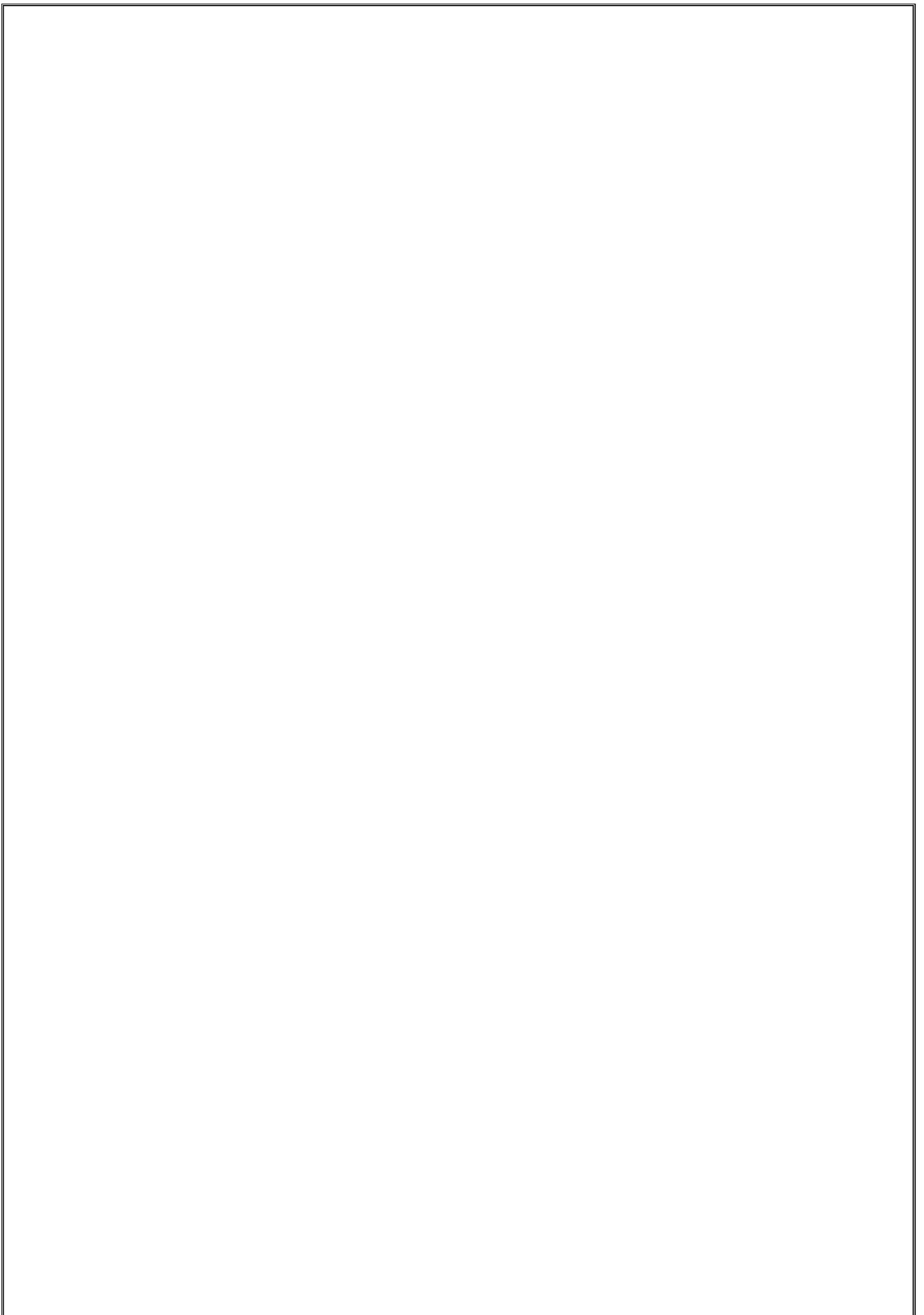
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Avril 2022

Les Commissaires aux comptes

FMBZ-KPMG Tunisie
Mme Kalthoum BOUGUERRA
Associée

FINOR
M. Walid BEN SALAH
Associé



SOCIETE ASSURANCES BIAT
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I – Conventions réglementées :

I-1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

1. En date du 09 Mars 2021, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 4 000 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 0,5% par an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% par an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de 1% hors taxes l'an prélevée sur les montants investis entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres dans une participation entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la

libération du fond, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 12 815 DT en 2021.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 08 Avril 2021.

2. Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 19 décembre 2016, Assurances BIAT et la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » ont conclu en 2021 des opérations de pensions livrées.

Dans ce cadre, votre conseil d'administration du 21 Octobre 2021 a autorisé l'opération de pension livrée réalisée le 31/12/2021 pour un montant de 53 512 376 DT et par laquelle la BIAT a pris en pension des titres BTA (56 770 bons) pour une période de 20 jours à un taux négocié de 5.80%.

3. La BIAT et Assurances BIAT ont signé un protocole d'accord en date du 29 avril 2021 afin de définir les termes et les conditions de la couverture des montants des échéances des crédits accordées par la banque et ayant fait l'objet de report conformément aux mesures de soutien prises dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid 19.

Le capital assuré par les contrats adhésions initiaux est étendu pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 au montant restant dû des échéances reportées à la date du décès ou de la consolidation de l'IAD survenant pendant cette période. Cette couverture sera soumise aux mêmes conditions de garantie et d'exclusions que celles du contrat d'assurances initial.

La couverture complémentaire est accordée sur la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 moyennant le paiement par la BIAT d'une prime d'assurance globale de 416 648 DT dès la signature du protocole et qui ne donne pas lieu au règlement d'une commission d'intermédiation.

Le montant de la prime d'assurance détaillé par contrat/adhésion, a été établi avec une réduction de 60% sur le tarif standard Temporaire Décès en Couverture de Prêt et sans frais d'acquisition, appliqué aux capitaux couverts sur l'année 2021.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 08 Avril 2021.

I -2. Conventions réglementées et opérations datant des exercices antérieurs qui continuent à produire leurs effets durant l'exercice 2021 :

1. En date du 19 Mars 2020, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 5 000 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 0,5% par an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% par an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de 1% hors taxes l'an prélevée sur les montants investis entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres dans une participation entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fond, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 78 096 DT en 2021.

2. Une convention de prestations de services a été conclue entre Assurances BIAT et la société « Value Digital Services » en vertu de laquelle cette dernière effectue une mission d'accompagnement pour l'élaboration d'une stratégie digitale d'Assurances BIAT et la définition des modalités de sa mise en place.

En contrepartie de ses prestations de services, la société « Value Digital Services » perçoit une rémunération d'un montant forfaitaire de 270 000 DT en hors taxes.

Cette convention a été conclue pour une période de 11 mois et 2 semaines, prenant effet à partir du 1^{er} février 2020

En 2021, Assurances BIAT a constaté une charge brute relative aux prestations réalisées de 128 521 DT toutes taxes comprises.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 08 Avril 2020.

3. En date du 19 Mars 2019, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 4 000 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 0,5% par an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% par an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de 1% hors taxes l'an prélevée sur les montants investis entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres dans une participation entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fond, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur

ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 63 965 DT en 2021.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 04 Avril 2019.

4. En date du 26 Février 2018, la BIAT a conclu trois contrats de location de locaux avec Assurances BIAT en vertu desquels la BIAT donne en bail pour usage de bureaux administratifs :

- Une agence située à Sakiet Ezzit d'une superficie de 80 m² pour un loyer annuel hors taxes de 11 520 DT.
- Une agence située à l'avenue Habib Bourguiba la Mannouba d'une superficie de 87.5 m² pour un loyer annuel hors taxes de 10 320 DT.
- Une agence située à Place Sidi Mtir Mahdia d'une superficie de 183 m² pour un loyer annuel hors taxes de 7 657 DT.

Les locations sont consenties et acceptées pour une période de deux années consécutives commençant le 1^{er} Janvier 2017 et arrivant à échéance le 31 Décembre 2018, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers subiront une majoration de 5% qui sera appliquée à partir de la deuxième année de location.

Par ailleurs, les deux parties ont décidé d'un commun accord de résilier le contrat de location de l'agence Sakiet Ezzit et ce, à compter du 31/12/2020.

La charge de location de ces agences, constatée en 2021, est de 26 003 DT.

5. En date du 12 Mars 2018, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 1 500 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 0,5% par an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% par an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de 1% hors taxes l'an prélevée sur l'encours du fonds entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres dans une participation entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fond, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur

ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 26 777 DT en 2021.

6. En date du 21 Mars 2017, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 2 000 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de gestion hors taxes de 0,5% l'an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% l'an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de 1% hors taxes l'an prélevée sur l'encours du fonds entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres dans une participations entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fonds, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur ladite participation elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 35 702 DT en 2021.

7. Les frais d'occupation par « Assurances BIAT » de l'agence de Bizerte ont été pris en charge par la « Protectrice » depuis l'exercice 2017 et devraient par la suite faire l'objet de facturation par cette dernière.

Dans ce cadre, la « Protectrice » a conclu en date du 27 Mars 2018, un contrat de location de locaux avec « Assurances BIAT » en vertu duquel la « Protectrice » donne en bail pour usage de bureaux administratifs une agence située à Bizerte d'une superficie de 55.4 m² pour un loyer annuel hors taxes de 8 925 DT.

Le contrat de location est conclu pour une période d'une année commençant le 1^{er} Janvier 2017 et arrivant à échéance le 31 Décembre 2017, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le loyer subira une majoration de 5% qui sera appliquée à partir de la deuxième année de location.

Ainsi, la charge de location de cette agence constatée en 2021, est de 12 910 DT.

8. En date du 20 Avril 2016, la société Assurances BIAT a conclu une convention d'ouverture d'un compte de gestion sous mandat avec BIAT CAPITAL, par laquelle BIAT CAPITAL accepte de gérer en son nom et pour le compte d'assurances BIAT des actifs monétaires, valeurs mobilières et autres titres déposés sur son compte ouvert sur les livres de BIAT CAPITAL.

A titre de rémunération BIAT CAPITAL perçoit :

- Une commission appelée frais de courtage calculé sur la base de 0.2% du montant brut de la transaction.
- Une commission de performance « SUCCESS FEES » calculée sur la base de 10% de la plus-value latente et/ou réalisée si le rendement annuel est supérieur à TMM+1%.
- Une commission dite droit de garde égale à 0.1% de la valeur boursière pour les actions et la valeur facial pour les titres d'emprunt (avec un minimum de 5 DT et un maximum de 25 DT) prélevé trimestriellement.

Le mandat de gestion est donné pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction, il peut être résilié à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception avec un préavis de quinze jours (15 jours).

Au 20 Avril 2016, Assurances BIAT a placé dans le compte de gestion sous mandat de BIAT CAPITAL la somme de 500 000 DT.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 1 090 DT en 2021.

9. En date du 23 Mars 2016, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 2 000 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de gestion hors taxes de 0,5% l'an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% l'an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de de 1% hors taxes l'an prélevée sur l'encours du fonds entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres détenus dans une participations entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fonds, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 35 702 DT en 2021.

10. En date du 10 Décembre 2015, la société Assurances BIAT a conclu une convention d'ouverture d'un compte de gestion sous mandat avec BIAT CAPITAL, par laquelle BIAT

CAPITAL accepte de gérer en son nom et pour le compte d'assurances BIAT des actifs monétaires, valeurs mobilières et autres titres déposés sur son compte ouvert sur les livres de BIAT CAPITAL.

A titre de rémunération BIAT CAPITAL perçoit :

- Une commission appelée frais de courtage calculé sur la base de 0.2% du montant brut de la transaction.
- Une commission dite de SUCCESS FEES calculé sur la base de 10% de la plus-value latente et/ou réalisée si le rendement annuel est supérieur à TMM+1%.
- Une commission dite droit de garde égale à 0.1% de la valeur boursière pour les actions et la valeur facial pour les titres d'emprunt (avec un minimum de 5 DT et un maximum de 25 DT) prélevé trimestriellement.

Le mandat de gestion est donné pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction, il peut être résilié à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception avec un préavis de quinze jours (15 jours).

Au 31 Décembre 2015, Assurances BIAT a placé dans le compte de gestion sous mandat de BIAT CAPITAL la somme de 250 000 DT.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 42 DT en 2021.

- 11.** En date du 23 Mars 2015, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 1 500 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de gestion hors taxes de 0,5% l'an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% l'an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de de 1% hors taxes l'an prélevée sur l'encours du fonds entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- De 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- De 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres détenus dans une participations entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fonds, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 26 777 DT en 2021.

- 12.** En date du 07 Avril 2014, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 1 000 000 DT.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de gestion hors taxes de 0,5% l'an prélevée sur la base des montants placés.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit trimestriellement et à terme échu, une commission de gestion hors taxes de 1,75% l'an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission sera de de 1% hors taxes l'an prélevée sur l'encours du fonds entre la 7^{ème} à la 10^{ème} année.

BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance :

- 20% de la super plus-value si le remboursement total du fonds interviendrait avant la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.
- 15% de la super plus-value si le remboursement total du fonds intervient après la 10^{ème} année qui suit celle de la libération du fonds.

Dans le cas où BIAT CAPITAL RISQUE rétrocéderait le produit de la cession de la totalité des titres détenus dans une participations entre la fin de la 5^{ème} et la 7^{ème} année qui suivent celle de la libération du fonds, tout en assurant un rendement supérieur au TMM moyen de la période sur ladite participation, elle percevra une commission de 5% des produits relatifs à ladite participation.

A ce titre, Assurances BIAT a constaté une charge de commission brute de 17 496 DT en 2021.

13. Votre société a conclu avec la BIAT un contrat de sous-location en vertu duquel cette dernière occupe le local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie de 145 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II- Tunis et ce, moyennant un loyer annuel de :

- 125 DT Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Janvier 2010 au 30 Avril 2010, soit la somme de 6 042 DT hors TVA ;
- 137,5 DT Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 DT hors TVA ;
- 147,5 DT Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 DT hors TVA ;

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du loyer sera appliquée à partir du 1^{er} Mai 2012.

Cette sous location est consentie pour une durée ferme commençant le 1^{er} Janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

En 2014 et par un avenant n°1 au contrat initial, la location est prorogée pour une nouvelle période commençant le 1^{er} Mai 2014 et finissant le 30 Avril 2019 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Une majoration annuelle cumulative du loyer est appliquée à partir du 1^{er} Mai 2014 au taux annuel de 5 % et ce, sur la base du loyer de l'année précédente.

Les produits de sous location au titre de l'exercice 2021, se sont élevés à 34 336 DT hors TVA.

14. Assurances BIAT a supporté, en 2021, un montant de 560 680 DT TTC relatif aux charges de mise à disposition de personnel de la BIAT.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 07 Avril 2022.

II - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

II-1 : Rémunérations du Directeur Général

Votre conseil d'administration réuni en date du 27 Mai 2021 a renouvelé le mandat du Directeur Général pour une durée de trois ans.

Votre conseil d'administration réuni en date du 22 Octobre 2015 a décidé d'allouer au Directeur Général à partir de sa nomination :

- Une rémunération annuelle nette de 120 000 DT à servir sur 16,5 mois ;
- Une prime de fin d'année fixée en fonction des résultats de la société ;

Votre conseil d'administration réuni en date du 16 mars 2021 a autorisé la prime d'intéressement accordée au Directeur Général pour un montant net de 115 000 DT au titre de l'exercice 2020 servie en 2021.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, d'un quota de carburant mensuel de 300 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

En 2021, Assurances BIAT a constaté une charge brute de 409 885 DT (hors charges patronales) outre des avantages divers totalisant un montant de 19 913 DT.

II-2 : Rémunérations du Directeur Général Adjoint

Votre conseil d'administration réuni en date du 30 Janvier 2020 a nommé un Directeur Général Adjoint et a confié au comité de nomination et de rémunération la fixation de ses émoluments et avantages.

Votre conseil d'administration réuni en date du 24 Décembre 2020 a décidé de ne pas octroyer d'émoluments ou avantages au Directeur Général Adjoint.

II-3 : Rémunérations du Président du Conseil d'Administration :

En date du 20 Octobre 2015, la société Assurances BIAT a conclu avec le Président du conseil d'Administration d'assurances BIAT une convention d'assistance, de conseil et de supervision de la mise en place de sa nouvelle stratégie de développement.

Cette convention s'étale du 1^{er} Juin 2015 au 31 Décembre 2016, le montant de la mission est déterminé sur la base du nombre de jours de travail et du coût du jour homme. Le montant estimatif de la convention s'élève à 132 000 DT HT.

Cette charge peut être majorée éventuellement par les frais de mission à l'extérieur du pays, les frais d'hébergement et les frais de visa et de timbre de voyage, ainsi que les frais inhérents à l'accomplissement d'une mission à l'intérieur du pays.

Un avenant à cette convention a été signé par les parties en date du 06 Janvier 2017. Il est stipulé que l'effet de cette convention s'étale du 1^{er} Janvier 2017 au 30 Juin 2018. Le montant de la mission est déterminé sur la base du nombre de jours de travail et du coût du jour homme, le montant estimatif de la convention s'élève à 144 000 DT HT.

Un deuxième avenant à cette convention a été signé entre les parties en date du 22 Juin 2018. Il est stipulé que l'effet de cette convention s'étale du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Juin 2021. Le montant de la mission est déterminé sur la base du nombre de jours de travail et du coût du jour homme. Le montant estimatif de la convention s'élève à 264 000 DT HT.

Un troisième avenant à cette convention a été signé entre les parties en date du 31 Mai 2021. Il est stipulé que l'effet de cette convention s'étale du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Juin 2022. Le montant

de la mission est déterminé sur la base du nombre de jours de travail et du coût du jour homme.
Le montant estimatif de la convention s'élève à 93 600 DT HT

La charge brute supportée par la société, au titre de 2021, est de 94 250 DT.

II-4 : Rémunérations des membres du conseil d'administration et du comité permanent d'audit

Le Président et les membres du Conseil d'Administration d'Assurances BIAT sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mai 2021 a alloué aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020 des jetons de présence d'un montant brut de 45 000 DT.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mai 2021 a décidé d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit, au titre de l'exercice 2020, une rémunération d'un montant brut de 10 000 DT à répartir entre eux.

Le montant brut supporté par la société, en 2021, est de 55 000 DT.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 15 Avril 2022

Les Commissaires aux comptes

FMBZ-KPMG Tunisie
Mme Kalthoum BOUGUERRA
Associée

FINOR
M. Walid BEN SALAH
Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

La Tunisienne des Assurances Takaful « AT-Takafulia »

15, Rue de Jérusalem 1002 Tunis-Belvédère

La société « La Tunisienne des Assurances Takafu »l - AT-Takafulia , publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021qui se tiendra le 17 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Chiheb Ghanmi (GAC-Membre CPA International) et M Mounir Graja.

Bilan Combiné au 31 Décembre 2021(Actifs)

RUBRIQUE	Note	Exercice 2021			Exercice 2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné
Actifs							
AC1 Actifs incorporels	III-1	-	607 560	607 560	-	768 909	768 909
AC12 Concessions, brevets, licences, marques			607 560	607 560		768 909	768 909
AC2 Actifs corporels d'exploitation	III-2	-	400 163	400 163	-	165 975	165 975
AC21 Installations techniques et machines			382 018	382 018		142 990	142 990
AC22 Autres installations, outillage et mobilier			18 145	18 145		22 985	22 985
AC3 Placements	III-3	37 684 407	6 454 820	44 139 227	31 163 851	1 566 572	32 730 423
AC31 Terrains et constructions		3 655 014	292 133	3 947 147	3 840 288	274 247	4 114 535
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		3 655 014	292 133	3 947 147	3 840 288	274 247	4 114 535
AC33 Autres placements financiers AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		33 599 879	6 162 687	39 762 566	27 323 563	1 292 325	28 615 888
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP islamiques		14 984 747	742 728	15 727 475	27 323 563	1 177 363	28 500 926
AC332 Sukuks et autres titres à revenus assimilés		5 115 132	5 347 368	10 462 500	-	-	-
AC333 Autres prêts			69 917	69 917		94 708	94 708
AC334 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers islamiques		13 500 000	-	13 500 000	-	-	-
AC335 Autres placements conformes aux normes sharaïques		-	2 674	2 674	-	20 254	20 254
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		429 514	-	429 514			
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	III-4	4 760 441	-	4 760 441	4 332 306	-	4 332 306
AC51 Provision pour primes non acquises		1 421 079		1 421 079	1 284 652		1 284 652
AC52 Provision d'assurance takaful familial		1 313 582		1 313 582	1 181 992		1 181 992
AC54 Provision pour sinistres (takaful Général)		2 025 780		2 025 780	1 865 662		1 865 662
AC6 Créances	III-5	13 559 441	7 020 545	20 579 986	12 097 098	9 267 854	21 364 952
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		13 559 441	-	13 559 441	12 097 098	-	12 097 098
AC611 Primes acquises et non émises		339 103		339 103	491 241		491 241
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance takaful directe		11 293 828		11 293 828	9 577 354		9 577 354
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		1 926 510		1 926 510	2 028 503		2 028 503
AC63 Autres créances			3 499 926	3 499 926	-	1 609 864	1 609 864
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques			3 481 978	3 481 978		1 591 916	1 591 916
AC633 Débiteurs divers			17 948	17 948		17 948	17 948
AC64 Créances sur ressources spéciales			781	781		782	782
AC66 Créances sur le fonds des adhérents (Commissions Wakala, Moudhraba et autres créances)			3 519 838	3 519 838		7 657 208	7 657 208
AC7 Autres éléments d'actif	III-6	12 653 803	553 038	13 206 841	12 746 865	661 452	13 408 317
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	III-7	4 615 818	549 216	5 165 034	5 799 047	657 630	6 456 677
AC72 Charges reportées		5 986 545	3 822	5 990 367	5 965 499	3 822	5 969 321
AC721 Frais d'acquisition reportés	III-8	2 685 831	3 822	2 689 652	2 970 374	3 822	2 974 196
AC722 Autres charges à répartir		3 300 714		3 300 714	2 995 125		2 995 125
AC73 Comptes de régularisation Actif		2 051 440	-	2 051 440	982 319	-	982 319
AC731 Loyers acquis non échus		2 051 440		2 051 440	982 319		982 319
Total de l'actif		68 658 092	15 036 126	83 694 218	60 340 120	12 430 762	72 770 882

Bilan Combiné au 31 Décembre 2021(Actifs nets/Capitaux Propres et Passifs)

RUBRIQUE	Note	Exercice 2021			Exercice 2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Actifs Nets des adhérents							
AN1 Déficit du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés		-2 140 310		-2 140 310	-4 810 432		-4 810 432
AN2 Provisions d'Equilibrage du fonds des Adhérents		602 534		602 534	1 190 860		1 190 860
AN4 Surplus ou déficit de l'exercice		133 749		133 749	2 081 796		2 081 796
AN5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)		-1 087 547		-1 087 547			
Total des Actifs Nets des adhérents	III-9	-2 491 573	-	-2 491 573	-1 537 776	-	-1 537 776
Capitaux propres des actionnaires							
CP1 Capital social			10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000
CP1-a - Capital souscrit			10 000 000	10 000 000		10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves			104 346	104 346		-	-
CP 2 -b- Réserves légales			54 346	54 346			
CP 2 -e- Autres réserves			50 000	50 000			
CP5 Résultat reporté			508 908	508 908		498 597	498 597
CP6 Résultat de l'exercice			1 958 707	1 958 707		114 657	114 657
Total capitaux propres	III-10	-	12 571 961	12 571 961	-	10 613 254	10 613 254
Total actifs nets et capitaux propres		-2 491 573	12 571 961	10 080 388	-1 537 776	10 613 254	9 075 478
Passifs							
PA2 Provisions pour autres risques et charges			203 114	203 114			
PA22 Provisions pour impôts			91 208	91 208			
PA23 Autres provisions			111 906	111 906			
PA3 Provisions techniques brutes	III-11	59 250 916	0	59 250 916	48 246 734		48 246 734
PA31 Provision pour primes non acquises		14 098 545		14 098 545	12 908 098		12 908 098
PA32 Provision d'assurance Takaful familial		14 316 672		14 316 672	10 392 153		10 392 153
PA33 Provision pour sinistres (takaful familial)		180 923		180 923	144 625		144 625
PA34 Provision pour sinistres (takaful Général)		30 287 813		30 287 813	24 338 578		24 338 578
PA35 Provision pour égalisation et équilibrage		15 123		15 123	14 122		14 122
PA36 Autres provisions techniques (takaful familial)		9 146		9 146	4 096		4 096
PA37 Autres provisions techniques (takaful Général)		342 694		342 694	445 062		445 062
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires et des rétrocessionnaires	III-12	2 549 157		2 549 157	3 050 699		3 050 699
PA6 Autres dettes	III-13	8 337 807	1 682 532	10 020 339	9 401 919	1 817 508	11 219 427
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance takaful directe		78 055		78 055	97 839		97 839
PA62 Dettes nées d'opérations de rétakaful		1 182 415		1 182 415	749 318		749 318
PA63 Autres dettes		3 557 498	1 682 532	5 240 030	897 554	1 817 508	2 715 062
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		723	-	723	723	-	723
PA632 Personnel		-	315 846	315 846	-	256 678	215 516
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 556 775	534 536	4 091 311	896 831	682 237	1 579 068
PA634 Crédoeurs divers			832150	832150		878593	878593
PA66 Dettes envers l'opérateur du fonds (Commissions Wakala, Moudhraba et autres dettes)		3 519 839	-	3 519 839	7 657 208	-	7 657 208
PA7 Autres passifs	III-14	1 011 785	578 519	1 590 304	1 178 543		1 178 543
PA71 Comptes de régularisation Passif		1 011 785	578 519	1 590 304	1 178 543	-	1 178 543
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		1 011 785	578 519	1 590 304	1 178 543		1 178 543
Total du passif		71 149 666	2 464 165	73 613 831	61 877 896	1 817 508	63 695 404
Total des actifs nets, capitaux propres et des passifs		68 658 092	15 036 126	83 694 218	60 340 120	12 430 762	72 770 882

Etat de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Familial

RUBRIQUE	Notes	Opérations brutes 2021	Cessions et / ou rétrocessions 2021	Opération nettes 2021	Opération nettes 2020
PRF1 Primes				-	
PRF11 Primes émises et acceptées	V-1	5 011 773	-162 933	4 848 840	3 212 922
PRF2 Produits de placements					
PRF21 Revenus des placements	V-2	799 666		799 666	550 482
PRF22 Produits des autres placements					
Sous total 1		5 811 439	-162 933	5 648 506	3 763 404
PRF3 Plus-values non réalisées sur placements				-	-
PRF4 Autres produits techniques				-	-
CHF1 Charge de sinistres				-	-
CHF11 Montants payés		-284 346	25 026	-259 320	-225 296
CHF12 Variation de la provision pour sinistres		-141 563		-141 563	-414 635
Sous total 3	V-3	-425 909	25 026	-400 883	-639 931
CHF2 Variation des autres provisions techniques				-	-
CHF21 Provision d'assurance takaful familial		-3 925 520	131 590	-3 793 930	-2304020
CHF22 Autres provisions techniques		-5 050		-5 050	2 094
Sous total 4	V-4	-3 930 570	131 590	-3 798 980	-2 301 926
CHF3 Frais d'exploitation					
CHF31 Frais d'acquisition		-549 113		-549 113	-746 899
CHF32 Variation du montant des frais d'acquisition reportés					86 815
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		-93 410		-93 410	-354
CHF34 commissions reçues des réassureurs rétakaful			41 843	41 843	38 401
Sous total 5		-642 523	41 843	-600 680	-975 951
CHF4 Charges de gestion de placements				-	-
CHF41 Charges de gestion des placements		-424 270	-	-424 270	-284 246
CHF411 Commissions Moudharaba		-264 048		-264 048	-137 621
CHF412 Autres charges de gestion de placements		-160 222		-160 222	-146 625
CHF42 Correction de valeur sur placements					
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements					
CHF5 Autres charges techniques		-90 490		-90 490	-149 677
Sous total 6		-514 761		-514 761	-433 923
CH8 Impôt sur le résultat		-11 126		-11 126	
Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Familial		286 550	35 526	322 076	-588 326
CH9/PR5 Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-1 087 547		-1 087 547	
Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Familial après modification comptable		-800 997	35 526	-765 471	-588 326

Etat de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Général

RUBRIQUE	Notes	Opérations brutes 2021	Cessions et / ou rétrocessions 2021	Opération nettes 2021	Opération nettes 2020
PRG1 Primes acquises				-	
PRG11 Primes émises et acceptées	IV-1	29 774 614	-3 264 623	26 509 991	23 275 307
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises		-1 190 447	136 427	-1 054 020	-2 421 774
PRG2 Produits de placements				-	
PRG21 Revenus des placements	IV-2	2 327 245		2 327 245	1 610 576
PRG22 Produits des autres placements					
Sous total 1		30 911 412	-3 128 196	27 783 216	22 464 109
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change		746	-	746	1 417
PRG3 Autres produits techniques		-	-	-	-
CHG1 Charge de sinistres		-	-	-	-
CHG11 Montants payés		-10 422 052	264 037	-10 158 015	-9 884 275
CHG12 Variation de la provision pour sinistres		-7 746 686	160 118	-7 586 568	-2 297 742
CHG2 Variation des autres provisions techniques		102 368		102 368	-243 133
Sous total 2	IV-3	-18 065 624	424 155	-17 641 469	-12 423 733
CHG3 Frais d'exploitation	IV-4	-6 877 421	832 590	-6 044 831	-4 507 759
CHG31 Frais d'acquisition		-5 255 674		-5 255 674	-4 622 492
CHG32 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		226 033		226 033	214 184
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		-1 847 780		-1 847 780	-861 750
CHG34 commissions reçues des réassureurs rétakaful			832 590	832 590	762 299
CHG4 Charges de gestion de placements	IV-5	-1 287 348	-57 721	-1 345 069	-835 801
CHG41 Charges de gestion des placements		-1 286 781	-57 721	-1 344 502	-832 635
CHG411 Commissions Moudharaba		-749 826		-749 826	-390 805
CHG412 Autres charges de gestion de placements		-536 955	-57 721	-594 676	-441 830
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements		-567		-567	-3166
CHG5 Autres charges techniques		-2 873 693		-2 873 693	-1 130 162
Sous total 3		-11 038 462	774 869	-10 263 593	-6 473 723
CH8 Impôt sur le résultat		-66 481		-66 481	-896531
Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Général		1 740 845	-1 929 172	-188 327	2 670 122
CH9/PR5 Effet des modifications comptables (nets d'impôt)				-	-
Surplus ou déficit de l'assurance Takaful et/ou Rétakaful Général après modification comptable		1 740 845	-1 929 172	-188 327	2 670 122

Etat de résultat de l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful

RUBRIQUE	Notes	2021	2020
PR1 Commission Wakala	VI-1	7 196 075	5 894 380
PR2 Commission Moudharaba	VI-2	767 624	528 426
PR3 Produits des placements			
PR31 Revenus des placements	VI-3	8 369	13 967
PR32 Produits des autres placements			
Sous total 1a		7 972 069	6 436 773
PR33 Reprise de corrections de valeur sur placements		136 659	272 537
PR34 Profits provenant de la réalisation des placements		2 902	
Sous total 1		8 111 630	6 709 310
CH1 Charges des placements			
CH11 Charges de gestion des placements.			-3 146
CH12 Correction de valeur sur placements			
CH13 Pertes provenant de la réalisation des placements			-500 075
Sous total 2	VI-4	-	-503 220
CH2 Dotations aux provisions et réductions de valeur sur Qardh Hassan			
PR4 Reprise de provisions et récupérations de valeur sur Qardh Hassan			
Produit net sur activités de gestion des fonds Takaful		8 111 630	6 206 090
PR5 Autres produits d'exploitation		17 191	18 963
CH3 Charges de personnel			
CH4 Charges générales d'exploitation		-6 386 892	-6 097 705
CH5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations			
Résultat d'exploitation avant impôt		1 741 929	127 349
CH7 Impôt sur le résultat		-105 277	-300
Résultat d'exploitation après impôt		1 636 652	127 049
PR6 Gains extraordinaires		322 055	1 306
CH8 Pertes extraordinaires			-13 698
Résultat extraordinaire		322 055	-12 392
Résultat net de l'exercice		1 958 707	114 657
CH9/PR7 Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		1 958 707	114 657

Tableau des engagements donnés et reçus combiné

RUBRIQUE	Note	Exercice 2021			Exercice 2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
HB1 Engagements reçus							
HB2 Engagements donnés		-		-	-	41 666	41 666
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données				-			-
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente				-			-
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus				-			-
HB24 Autres engagements donnés				-	41 666		41 666
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des récessionnaires				-			-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				-			-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				-			-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers				-			-
Total des engagements Hors Bilan		-	-	-	-	41 666	41 666

Etat des flux de trésorerie Combiné

RUBRIQUE	Note	Exercice 2021			Exercice 2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							
Distribution du Surplus							
Encaissements des primes reçues des adhérents		33 507 990	0	33 507 990	29 321 595	0	29 321 595
Sommes versées pour paiement des sinistres		-11 281 624	0	-11 281 624	-11 018 688	0	-11 018 688
Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0	0	0	0	0
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		42 102	0	42 102	0	0	0
Commissions versées sur les acceptations		-689 598	0	-689 598	0	0	0
Décaissements de primes pour les cessions		-2 165 761	0	-2 165 761	-1 173 115	0	-1 173 115
Encaissements des sinistres pour les cessions		0	0	0	0	0	0
Commissions reçues sur les cessions		0	0	0	0	0	0
Commissions versées aux intermédiaires		-1 967 253	0	-1 967 253	-3 370 583	0	-3 370 583
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			-4 999 223	-4 999 223		-4 446 028	-4 446 028
Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0	0	0	0	0
Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0	0	0	0	0
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-24 630 421	0	-24 630 421	-14 859 250	0	-14 859 250
Encaissements liés à la cession de placements financiers		13 350 000		13 350 000	6 573 412	0	6 573 412
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-4 577 405	0	-4 577 405	-3 880 124		-3 880 124
Produits financiers reçus		0	2 177 500	2 177 500	0	1 417 475	1 417 475
Autres mouvements		-2 771 260	2 771 260	0	-724 359	724 359	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 183 229	-50 463	-1 233 692	868 888	-2 304 194	-1 435 306
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0	0	0	-31 241	-31 241
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	116 050	116 050	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		0	116 050	116 050	0	-31 241	-31 241
Flux de trésorerie liés aux activités de financement							
Dividendes et autres distributions		0	-174 000	-174 000		-20 000	-20 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements		0	-174 000	-174 000	0	-20 000	-20 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0	0	0	0	0	0
Variation de trésorerie		-1 183 229	-108 413	-1 291 642	868 888	-2 355 435	-1 486 547
Trésorerie de début d'exercice		5 799 047	657 630	6 456 677	4 930 159	3 013 065	7 943 223
Trésorerie de fin d'exercice		4 615 818	549 217	5 165 034	5 799 047	657 630	6 456 677

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

A- Objet et création

La Tunisienne des Assurances Takaful "At-Takafulia" est une Société Anonyme sise au 15 rue de Jérusalem le Belvédère Tunis, qui a pour objet la réalisation et la gestion de contrat d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs au TAKAFUL et RETAKAFUL.

La Société est régie par le Code des assurances promulgué par la loi N°92-24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété. Son Capital social s'élève au 31/12/2021 à 10.000.000 DT divisé en 2.000.000 actions de valeur nominale 5 DT chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Constitutive de la société a été tenue le 27 juin 2013, au siège de Tunis Re.

Le 23 août 2013, Assurances At-Takafulia a reçu l'agrément définitif, devenant ainsi la troisième compagnie Takaful opérant en Tunisie.

B- Structure du capital au 31 Décembre 2021

Le capital social de la compagnie est toujours détenu à hauteur de 4% par des investisseurs privés et à 96% par des institutions financières (six entreprises d'assurances, dont l'une est jordanienne, une entreprise de réassurance et une banque tunisienne). La structure du capital se détaille comme suit :

	Nombre d'actions	Montants en dinars	Part
BH Assurances	480 000	2 400 000	24,00%
STAR Assurances	399 999	1 999 995	19,99%
Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles	260 000	1 300 000	13,00%
AMI Assurances	260 000	1 300 000	13,00%
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	260 000	1 300 000	13,00%
Tunis Ré	160 000	800 000	8,00%
Tunisian Saudi Bank	50 000	250 000	2,50%
Compagnie islamique d'assurance (IIC – Jordanie)	50 000	250 000	2,50%
M. Ahmed TRABELSI	38 000	190 000	1,90%
M. Radhouan ZOUARI	37 999	189 995	1,90%
M. Ali HAMMAMI	4 001	20 005	0,20%
Mme. Dalila BADER	1	5	0,00%

C- Les organes d'administration et de direction au 31 Décembre 2021

Le Conseil d'administration :

Le collège des administrateurs d'At-Takafulia ci-après mentionnés exercent leurs mandats pour l'exercice 2021.

Présidente du Conseil : Mme Dalila Bader

Administrateurs :

- Assurances Salim, représentée par Mme Dalila BADER
- STAR, représentée par M. Mehdi MASMOUDI
- CTAMA, représentée par M. Fawzi KHTAT
- AMI Assurances, représentée par M. Skander NAIJA
- MAE, représentée par M. Lassaad ZARROUK
- Tunis Ré, représentée par M. Mohamed Nadhim CHERIF
- TSB, représentée par Mme Najla BEN AYAED
- Compagnie islamique d'assurance (Jordanienne), représentée par M. Ridha Amine DAHBOUR
- M. Ahmed TRABELSI
- M. Radhouan ZOUARI

La Direction générale

Directeur Général : M. Mondher KHABCHECHE

D- Les organes de supervision et de contrôle**Le Comité de Surveillance Charaïque**

Le Comité de Supervision Charaïque, qui a pour rôle essentiel de veiller à la conformité de la gestion et des produits des Assurances At-Takafulia aux préceptes de l'Islam, est composé de 3 membres.

Les membres de ce Comité ci-après mentionnés exercent leur mandat pour l'exercice 2021.

Président :

Cheikh Othman BATTIKH

Membres :

- M. Mounir TLILI
- M. Borhane ENNAFATI

Le Comité permanent d'audit**Président :**

M. Lassaad Zarrouk, D.G MAE Assurances

Membres :

- M. Ahmed TRABELSI
- Mme. Najla BEN AYED, représentant Tunisian Saudi Bank (TSB)

Le Comité des placements**Président :**

Mme Dalila Bader, BH Assurances

Membres :

- M. Fawzi KHATAT, Assurances CTAMA
- M. Mohamed Nadhim CHERIF, Tunis Ré

- M. Mehdi Masmoudi, Assurances STAR
- M. Mondher KHABCHECHE, Assurances At-Takafulia

Le Comité des risques

Président :

- M. Skander NAIJA, AMI Assurances

Membres :

- M. Mohamed Nadhim CHERIF, Tunis Ré
- M. Radhouan ZOUARI
- M. Mounir TLILI, membre du Comité de Supervision Charaique

Le Comité de rémunération et de nomination

Membres :

- Mme Dalila Bader, DG BH Assurances
- M. Skander NAIJA, DG AMI Assurances
- M. Mehdi Masmoudi, représentant de Star Assurances
- La Direction Générale des Assurances At-Takafulia lorsqu'elle n'est pas concerné par l'objet des délibérations.

Le Comité stratégique :

Président :

- Mme Dalila BADER,

Membres :

- M. Mehdi MASMOUDI,
- M. Skander NAIJA,
- M. Rafik MANSOURI,
- M. Mondher KHABCHECHE,

Les Commissaires aux comptes

- Cabinet GAC, représenté par M. Chiheb GHANMI
- Cabinet Mounir GRAJA

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société " Assurances At-Takafulia" sont arrêtés au 31/12/2021, conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du ministre des finances du 27 mars 2018, portant approbation des normes comptables relatives à l'assurance Takaful et/ou Retakaful

A- Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés.

Les frais engagés avant l'entrée en exploitation de la société " Assurances At-Takafulia" sont portés à l'actif du bilan en « frais préliminaires » dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément à la norme comptable tunisienne n°10 relatives aux charges reportées, les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

B- Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La société " Assurances At-Takafulia" applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

- Immeuble : 5%
- ERP Proassur : 6,66%
- Logiciels techniques : 14,29%
- Autres logiciels : 33.33%
- Agencements, Aménagements : 15%
- Matériel informatique : 33.33%
- Matériel et Mobilier de bureaux : 20%
- Matériel de transport : 20%

C- Placements Financiers

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme NC31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance ».

D- Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (décision du « CGA » n°24 datée du 29 Mars 2017) et qui consiste à constater des provisions sûres :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : à concurrence de 100 %.

Les créances en contentieux ou en précontentieux sont couvertes par des provisions au taux de 100%.

E- Provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les

conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par les arrêtés du ministre des Finances du 28 mars 2005 et du 05 janvier 2009.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

➤ **Provision pour primes non acquises**

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

➤ **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

➤ **Provisions pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

➤ **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

F- Affectation des charges

Les charges internes et externes incombant au fonds des adhérents sont classées selon leurs destinations et non pas selon leurs natures. On distingue à cet effet les 5 destinations principales qui figurent dans l'état de surplus ou déficit du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général.

- Les frais d'administration,
- Les frais de gestion des sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les charges de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception de ce qui est indiqué dans le paragraphe ci-dessous concernant l'affectation des charges au fonds des adhérents et dans la mesure où des règles particulières ne sont pas prévues par les normes comptables applicables aux entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful, les règles d'évaluation et de comptabilisation des produits et charges sont réalisées conformément aux normes du système comptable des entreprises.

Les frais d'administration à la charge du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général et directement liés aux contrats d'assurance sont affectés aux fonds par application de la règle de l'affectation totale et directe.

Les frais de gestion du fonds Takaful et/ou de Rétakaful familial ou Général des adhérents sont exclusivement affectés aux comptes de l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.

Toute affectation analytique des charges entre le fonds des adhérents et l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful par l'utilisation de clés de répartition est interdite. En règle générale, une charge est, dès l'origine, soit affectée au fonds des adhérents soit affectée à l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful.

G- Les frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors de la conclusion des contrats d'assurances.

Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les des biens mobiliers et immobiliers.

H- Normes comptables applicables aux entreprises d'assurance Takaful :

Les états financiers relatifs à l'exercice 2021 ont été élaborés selon les règles de présentation particulières prévue par la norme NCT 43 : La présentation des états financiers des entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful.

Une distinction claire a été établie entre les actifs nets des adhérents et les capitaux propres de l'entreprise Takaful. Le principe de séparation des fonds a été appliqué pour la présentation des éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et de flux de trésorerie. Il est à signaler également que les postes d'actif ont été présentés pour leur valeur nette d'amortissements et /ou de provision.

A l'exception des règles spécifiques définies par la NCT 43 et 44 concernant la prise en compte des commissions Wakala et Moudhraraba et la prise en compte des frais de gestion, les autres règles d'évaluation et de comptabilisation appliquées antérieurement ont été maintenues pour les actifs, passifs et capitaux propres, produits et charges et flux de trésorerie, conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux sociétés d'assurance et de réassurance et à défaut aux autres normes du système comptable des entreprises.

Les frais de gestion des fonds des adhérents ont été exclusivement affectés aux comptes de l'entreprise d'assurance Takaful, à l'exception des frais suivants supportés par le fonds des adhérents : Les taxes relatives au chiffre d'affaires automobile, les honoraires des médecins contrôleurs (TD), les frais bancaires relatifs aux comptes des adhérents et les pénalités sur primes contentieuses.

Les charges internes et externes incombant au fonds des adhérents sont classées selon leurs destinations et non pas selon leurs natures.

Les informations comparées couvrant les périodes précédentes ont été retraitées conformément aux dispositions de NCT 43.

Les tableaux annexés aux états financiers ont été complétés par le tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents et le tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance Takaful.

III. NOTES SUR LE BILAN COMBINE

III-1. AC1-Actifs incorporels d'exploitation

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2021 un montant net de 607 560 Dinars contre 768 909 Dinars au 31/12/2020.

Désignation	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur Brute	Total Amortissement	Valeur Nette	Valeur Brute	Total Amortissement	Valeur Nette
Logiciels	1 720 313	1 134 179	586 134	1 726 604	983 408	743 196
Autres Immobilisations Incorp.	65 516	44 090	21 426	65 516	38 803	26 713
Total	1 785 829	1 178 269	607 560	1 792 120	1 022 211	769 909

L'évolution de la valeur brute des Actifs incorporels d'exploitation au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			
	A L'ouverture	Acquisition Ou constitution	Cessions Ou reprises	A La clôture
Logiciels informatiques	1 726 604		0	1 720 313
Autres immobilisations incorporelles	65 516		0	65 516
Actifs incorporels	1 792 120		0	1 785 829

III-2. AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2021 un montant net de 400 163 Dinars contre 165 975 Dinars au 31/12/2020 :

Désignation	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur Brute	Total Amortissement	Valeur Nette	Valeur Brute	Total Amortissement	Valeur Nette
Agencement Aménagement	377 631	355 789	21 842	377 631	329 576	48 055
Matériel de transport	319 949	35 887	284 062	207 045	195 281	11 764
Matériel de bureau et informatique	374 008	339 560	34 448	360 799	319 294	41 505
Mobilier de bureau	220 395	202 250	18 145	210 258	187 272	22 986

Autres immobilisations corporels	5 393	5 393	0	5 393	5 393	0
Dépôts et cautionnements	41 666	0	41 666	41 666	0	41 666
Total	1 339 042	938 879	400 163	1 202 791	1 036 816	165 975

L'évolution de la valeur brute des Actifs corporels d'exploitation au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			
	A L'ouverture	Acquisition Ou constitution	Cessions Ou reprises	A La clôture
Agencement Aménagement	377 631	0	0	377 631
Matériel de transport	207 045	112 904	0	319 949
Matériel de bureau et informatique	360 799	13 209	0	374 008
Mobilier de bureau	210 258	10 137	0	220 395
Autres immobilisations corporels	5 393	0	0	5 393
Dépôts et cautionnements	41 666	0	0	41 666
Actifs corporels	1 202 792	136 250	0	1 339 042

III-3. AC3-Les Placements

Les placements totalisent au 31/12/2021 un montant net de 44 139 226 Dinars contre un montant net de 32 730 423 Dinars au 31/12/2020 comme le détaille le tableau suivant :

Désignation	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur Brute	Prov.	Valeur Nette	Valeur Brute	Prov.	Valeur Nette
Terrains et construction d'exploitation et hors exploitation et Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	4 520 851	573 705	3 947 146	4 432 016	317 481	4 114 535
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	17 446 000	1 718 525	15 727 475	30 258 500	1 757 574	28 500 926
Sukus , bons et autres titres à revenus assimilés	10 462 500	0	10 462 500	0	0	0
Autres prêts	69 917	0	69 917	94 708	0	94 708
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	13 500 000	0	13 500 000	0	0	0
Autres placements conformes aux normes sharaïques	2 674	0	2 674	20 254	0	20 254
Créances pour espèces déposées	429 514	0	429 514			0
Total	46 431 456	2 292 230	44 139 226	34 805 478	2 075 055	32 730 423

L'évolution de la valeur brute des Placements au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			A La clôture
	A L'ouverture	Acquisition, Constitution Ou Recalassement	Cessions, Remboursement Ou Recalassement	
Terrains et construction d'exploitation et hors exploitation et Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	4 432 016	88 835	0	4 520 851
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	30 258 500	5 500 000	18 312 500	17 446 000
Sukus , bons et autres titres à revenus assimilés	0	10 812 500	350 000	10 462 500
Autres prêts	94 708	0	24 790	69 917
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers islamiques	0	27 000 000	13 500 000	13 500 000
Autres placements conformes aux normes sharaïques	20 254	0	17 580	2 674
Créances pour espèces déposées	0	429 513	0	429 513
Total	34 805 478	43 830 848	32 204 870	46 431 456

AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans des FCP

Les actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP se détaillent ainsi :

Type	31/12/2021		
	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette
Participation PCB	1 593 000	1 593 000	0
Participation Société résidence Cap Bon	378 000		378 000
Participation société de service automobile (Precisium)	400 000	50 525	349 475
Participation Société Mutuelle du Savoir	75 000	75 000	0
Titres participatifs Banque ZITOUNA	3 900 000		3 900 000
Titres participatifs Banque ZITOUNA	5 500 000		5 500 000
Titre participatifs Banque Wifak	4 000 000		4 000 000
Titres Participatifs (BEST LEASE)	1 600 000		1 600 000
Total	17 446 000	1 718 525	15 727 475

III-4. AC5-Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2021 un montant net de 4 760 441 Dinars contre 4 332 306 Dinars au 31/12/2020, et se détaillent ainsi :

	31.12.2021	31.12.2020
Provisions pour primes non acquises	1 421 079	1 284 652
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	2 025 780	1 865 662
Provisions d'assurance Vie	1 313 582	1 181 992
Total	4 760 441	4 332 306

III-5. AC6-Créances :

Les créances totalisent au 31/12/2021 un montant net de 20 579 986 Dinars contre un montant de 21 364 952 Dinars au 31/12/2020.

Désignation	AU 31/12/2021		
	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Primes acquises et non émises et primes à annuler	339 103	0	339 103
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	11 293 828	0	11 293 828
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 926 510	0	1 926 510
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités	0	3 481 978	3 481 978
Débiteurs divers	0	17 948	17 948
Créances sur ressources spéciales	0	781	781
Créances sur le fonds des adhérents	0	3 519 838	3 519 838
Total	13 559 441	7 020 545	20 579 986

AC611- Primes acquises et non émises

Les créances des primes acquises et non émises s'élèvent au 31/12/2021 à 339 103 DT contre un montant de 491 241 DT au 31/12/2020. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Primes acquises et non émises brutes – Automobile	0	0
Primes acquises et non émises brutes - Groupe prévoyance (Décès)	10 063	5 580
Primes acquises et non émises brutes - Groupe prévoyance (Inc/Inv)	16 664	13 750
Primes acquises et non émises brutes - I.A	1 054	471
Primes acquises et non émises brutes - Transport	126 369	187 425
Primes acquises et non émises brutes - Santé	65 095	65 323
Primes acquises et non émises brutes - RDS	0	103 517
Primes acquises et non émises brutes - Assistance aux voyages	40 000	32 230
Primes acquises et non émises brutes - Acceptation	79 858	82 945
Total	339 103	491 241

AC612- Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Le solde de cette rubrique au 31/12/2021 s'élève à 11 293 828 Dinars contre un solde de 9 577 354 Dinars au 31/12/2020. Ces soldes sont alimentés principalement des créances vis-à-vis des agents et des courtiers, et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
AGENTS GENERAUX-COURTIERS-CONSEILLERS COMMERCIALES	14 447 375	12 351 574
Total Brut	14 447 375	12 351 574

Provision sur créances	-3 153 547	-2 774 220
Total net	11 293 828	9 577 354

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Les créances inter compagnies s'élèvent au 31/12/2021 à 1 926 510 Dinars, contre 2 028 503 Dinars au 31/12/2020 et sont détaillées par compagnie comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Inter compagnies ASTREE	184 865	152 315
Inter compagnies CARTE	52 618	65 002
Inter compagnies CTAMA	178 205	145 276
Inter compagnies GAT	85 210	70 296
Inter compagnies LLOYD TUNISIEN	157 519	71 901
Inter compagnies MAE	225 628	277 996
Inter compagnies MAGHREBIA	163 309	146 302
Inter compagnies STAR	475 552	541 339
Inter compagnies BH ASSURANCES	21 706	69 799
Inter compagnies A M I	160 868	209 300
Inter compagnies BIAT ASSURANCES	10 250	11 563
Inter compagnies COMAR	145 407	201 240
Inter compagnies AL AMANA TAKAFUL	33 243	12 781
Inter compagnies ZITOUNA TAKAFUL	85 982	53 393
Inter compagnies BUAT	0	0
Sous Total	1 980 362	2 028 503
Provision pour Créances inter-compagnies	-53 852	0
Total	1 926 510	2 028 503

III-6. AC7-Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif présentent au 31/12/2021 un solde de 13 206 841 Dinars contre un solde de 13 408 316 Dinars au 31/12/2020.

	AU 31/12/2021		
	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 615 818	549 217	5 165 034
Frais d'acquisition reportés	2 685 831	3 822	2 689 652
Autres charges à répartir	3 300 714	0	3 300 714
Intérêts et loyers acquis non échus	2 051 441	0	2 051 441
Total	12 653 803	553 038	13 206 841

III-7. AC71- Avoirs en banque, CCP, chèques et caisses

Les avoirs en banques, en caisses, et chèques se présentent au 31/12/2021 comme suit :

	31.12.2021	31.12.2020
Banque	3 593 925	4 052 952
Caisses	6 878	6 504
Tunisie Valeurs & TSI et CGF	21 899	21 899

Virements en cours, Chèques et effets à l'encaissement	1 542 332	2 375 322
Total	5 165 034	6 456 677

III-8. AC721- Frais d'acquisition reportés

Cette rubrique couvre les frais d'acquisition reportés se rapportant aux branches Vie et Non Vie.

Les frais d'acquisition reportés présentent au 31/12/2021 un solde de 2 689 652 Dinars contre un solde de 2 974 196 Dinars au 31/12/2020. Le détail par branche se présente comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
F.A.R - AUTOMOBILE	1 660 071	1 313 258
F.A.R - INCENDIE	185 621	162 235
F.A.R - RC	32 543	36 937
F.A.R - I.A	19 753	4 900
F.A.R - TRANSPORT	116 760	155 551
F.A.R - GROUPE MALADIE	344	5
F.A.R - ASS. VOYAGE	9 775	13 622
F.A.R - RDS	439 194	649 373
F.A.R - ACCEPTATIONS	221 769	123 917
F.A.R - VIE	0	510 577
Autres	3 822	3 822
Total	2 689 652	2 974 196

III-9. Actifs nets du fonds des adhérents

Les mouvements sur actifs nets du fonds des adhérents au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

RUBRIQUE	Actifs Nets 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2021	Actifs Nets 2021 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-4 810 432	2 670 122	-	-	-2 140 310
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents	1 190 860	-588 326	-	-	602 534
Qardh Hassan non remboursé	-	-	-	-	0
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	2 081 796	-2 081 796	-	-	0
Surplus ou déficit de l'exercice N	-	-	-	133 749	133 749
Effet des modifications comptables (nets d'impôts)	-	-	-	-1 087 547	-1 087 547
TOTAL	-1 537 776	0	0	-953 798	-2 491 574

III-10. Capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/rétakaful

Les mouvements sur les capitaux propres d'At-Takafulia au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

RUBRIQUE	Capitaux propres 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2021	Capitaux propres 2021 Avant Affectation
Capital Social	10 000 000	0	0	0	10 000 000
Primes liées au capital	0	0	0	0	0
Réserves Légales	0	54 346	0	0	54 346
Autres réserves	0	50 000	0	0	50 000
Résultats reportés	498 597	10 311	0	0	508 908
Résultat de l'exercice N-1	114 657	-114 657	0	0	0
Résultat de l'exercice N	0	0	0	1 958 707	1 958 707
TOTAL	10 613 254	0	0	1 958 707	12 571 961

Le capital social de la société Assurances At-Takafulia se compose de 2 000 000 actions ordinaires de valeur unitaire de 5 DT réparties comme suit au 31/12/2021 :

	Nombre d'actions	Montants en DT	Parts
BH Assurances	480 000	2 400 000	24,00%
Assurances STAR	399 999	1 999 995	19,99%
Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles	260 000	1 300 000	13,00%
AMI Assurances	260 000	1 300 000	13,00%
Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE)	260 000	1 300 000	13,00%
Tunis Ré	160 000	800 000	8,00%
Tunisian Saudi Bank (TSB)	50 000	250 000	2,50%
Compagnie islamique d'assurance (IIC – Jordanie)	50 000	250 000	2,50%
M. Ahmed TRABELSI	38 000	190 000	1,90%
M. Radhouan ZOUARI	37 999	189 995	1,90%
M. Ali HAMMAMI	4 001	20 005	0,20%
Mme. Dalila BADER	1	5	0,00%

III-11. PA3-Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes élèvent à 59 250 916 Dinars au 31/12/2021 contre 48 246 734 Dinars au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2020
Provision pour primes non acquises	14 098 545	12 908 098
Provision d'assurance Takaful familial	14 316 672	10 392 153
Provision pour sinistres (Takaful familial)	180 923	144 625
Provision pour sinistres (Takaful Général)	30 287 813	24 338 578
Provisions pour égalisation et équilibrage	15 123	14 122
Autres provisions techniques (Takaful familial)	9 146	4 096
Autres provisions techniques (Takaful Général)	342 694	445 062
Total	59 250 916	48 246 734

PA31- Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2021 un montant de 14 098 545 Dinars contre 12 908 098 Dinars au 31/12/2020. Le détail par branche se présente comme suit :

Branche	31.12.2021	31.12.2020
AUTOMOBILE	10 408 415	9 251 569
INCENDIE	768 087	697 922
RC	68 540	59 086
IA	22 237	22 843
TRANSPORT	406 175	515 890
MALADIE	2 044	30
ASS VOYAGE	30 420	11 671
RDS	1 856 262	1 826 874
ACCEPTATION	536 365	522 213
Total	14 098 545	12 908 098

PA32- Provision d'assurance Takaful familial

La provision d'assurance Takaful familial totalise au 31/12/2021 un montant de 14 316 672 DT contre 10 392 153 DT au 31/12/2020.

PA34- Provision pour sinistres Takaful Général

Le montant des provisions pour sinistres Takaful Général s'élèvent au 31/12/2021 à 30 287 813 DT contre 24 338 578 DT au 31/12/2020. Le détail par branche se présente comme suit :

Branche	31.12.2021	31.12.2020
Automobile	26 580 948	21 476 533
Incendie	456 485	214 450
RC	307 308	250 960
Transport	552 247	556 301
Assistance voyage	95 000	95 000
RDS	306 473	330 534
IA	1 100	100
Maladie Groupe "Santé"	294 494	78 706
Acceptation	138 466	80 198
Chargement de 5% pour Frais de gestion	1 555 292	1 125 796
Total	30 287 813	24 338 578

III-12. PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques.

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires élèvent à 2 549 157 Dinars au 31/12/2021 contre 3 050 699 Dinars au 31/12/2020.

III-13. PA6-Autres Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 10 020 339 DT au 31/12/2021 contre 11 219 427 DT au 31/12/2020.

	31.12.2021	31.12.2020
Dettes nées d'opérations d'assurances directes « Primes à annuler »	78 055	97 839
Dettes nées d'opérations de Réassurances	1 182 415	749 318
Dépôts et cautionnements reçus	723	723
Personnel	315 846	256678
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 091 311	1 579 068
Créditeurs divers	832 150	878 593
Dettes envers l'opérateur du fonds	3 519 839	7 657 208
Total	10 020 339	11 219 427

III-14. PA7- Autres Passifs

Les autres passifs s'élèvent à fin 2021 à 1 590 304 DT contre 1 178 543 DT fin 2020.

IV. NOTES SUR ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL GENERAL

IV-1. PRG1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2021 à 25 455 971 DT contre 20 853 533 DT à fin 2020.

Libellés	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
PRIMES EMISES	29 774 614	-3 264 623	26 509 991	26 385 199	-3 109 892	23 275 307
VARIATION PPNA	-1 190 447	136 427	-1 054 020	-2 360 180	-61 594	-2 421 774
Total	28 584 167	-3 128 196	25 455 971	24 025 019	-3 171 486	20 853 533

IV-2. PRG 2- Produits de placements

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2021 de 2 327 245 DT contre un montant de 1 610 576 DT au 31/12/2020.

IV-3. CHG1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres s'élèvent à fin 2021 à 17 744 583 DT contre 12 182 017 DT à fin 2020. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Montants payés	-10 422 052	264 037	-10 158 015	-10 618 274	733 999	-9 884 275
Variation de la provision pour sinistres à payer	-7 746 686	160 118	-7 586 568	-2 466 062	168 320	-2 297 742
Total	-18 168 738	424 155	-17 744 583	-13 084 336	902 319	-12 182 017

IV-4. CHG3- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation s'élèvent à fin 2021 à 6 044 832 Dinars contre 4 507 759 Dinars à fin 2020. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31.12.2021	31.12.2020
Frais d'acquisition	-5 255 674	-4 622 492
Variation des frais d'acquisition reportés	226 033	214 184
Frais d'administration	-1 847 780	-861 750
Commissions reçues des réassureurs	832 590	762 298
Total	-6 044 832	-4 507 759

IV-5. CHG4-Charges de gestion de placements

Les Charges de gestion de placements s'élèvent à fin 2021 à 1 345 069 Dinars contre 835 801 Dinars à fin 2020. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31.12.2021	31.12.2020
Commissions Moudharaba	-749 826	-390 805
Autres charges de gestion de placements	-594 676	-441 830
Pertes provenant de la réalisation des placements	-567	-3 166
Total	-1 345 069	-835 801

V. NOTES SUR ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL FAMILIAL

V-1. PRF 1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2021 à 4 848 840 DT contre 3 212 922 DT à fin 2020.

Libellés	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette
Primes émises et acceptées	5 011 773	-162 933	4 848 840	3 368 525	-155 603	3 212 922
Total	5 011 773	-162 933	4 848 840	3 368 525	-155 603	3 212 922

V-2. PRF 2- Revenus des placements

Les revenus de placement s'élèvent au 31/12/2021 à 799 656 DT contre 550 482 DT au 31/12/2020.

Libellés	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur brute	Cession	Valeur Nette	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Revenus des placements	799 656	0	799 656	550 482	0	550 482
Total	799 656	0	799 656	550 482	0	550 482

V-3. CHF1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche Takaful Familial s'élèvent à fin 2021 à 400 883 DT contre 639 931 DT à fin 2020.

Libellés	31.12.2021	31.12.2020
MONTANTS PAYES	-259 320	-225 296
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES	-141 563	-414 635
Total	-400 883	-639 931

V-4. CHF2- Variation des autres provisions techniques

La variation des autres provisions techniques s'élève à fin 2021 à 3 798 980 DT contre 2 301 926 DT à fin 2020.

Libellés	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette	Valeur Brute	Cession	Valeur Nette
Provision d'assurance takaful familial	-3 925 520	131 590	-3 793 930	-2 298 229	-5 791	-2 304 020
Autres provisions techniques	-5 050	0	-5 050	2 094	0	2 094
Total	-3 930 570	131 590	-3 798 980	-2 296 135	-5 791	-2 301 926

VI. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE TAKAFUL ET/OU RETAKAFUL

VI-1. PR1-Commission Wakala

Les commissions Wakala s'élèvent à fin 2021 à 7 196 075 DT contre 5 894 380 DT à fin 2020.

Libellés	31.12.2021	31.12.2020
Commission Wakala	7 196 075	5 894 380
Total	7 196 075	5 894 380

VI-2. PR2-Commission Moudharaba

Les commissions Moudharaba s'élèvent à fin 2021 à 767 624 DT contre 528 426 DT à fin 2020.

Libellés	31.12.2021	31.12.2020
Commission Moudharaba	767 624	528 426
Total	767 624	528 426

VI-3. PR3- Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à fin 2021 à 147 930 DT, et se détaillent ainsi :

Libellés	31.12.2021	31.12.2020
Revenus des placements	8 369	13 967

Profits provenant de la réalisation des placements	2 902	0
Reprise de corrections de valeur sur placements	136 659	272 537
Total	147 930	286 504

VII. EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Les présents états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2022, ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les états financiers ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Ainsi, il est considéré que les informations connues postérieurement au 31 décembre 2021 sont des éléments de la période 2022 qui ne justifient pas l'ajustement des montants comptabilisés au 31 décembre 2021.

I. ANNEXES COMPLEMENTAIRES :

Annexe 8 : Tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents

Annexe 9 : Tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/rétakaful

Annexe 10 : Etat des mouvements sur les éléments de l'actif

Annexe 11 : Etat récapitulatif des placements

Annexe 12 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Annexe 13 : Etat de Ventilation des charges et des produits des placements

Annexe 14 : Ventilation du Surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful et / ou rétakaful Familial)

Annexe 15 : Ventilation du Surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful et / ou rétakaful Général)

Annexe 16 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétakaful familial

Annexe 17 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétakaful général

Annexe 8 : Tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents

RUBRIQUE	Actifs Nets 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2021	Actifs Nets 2021 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-4 810 432	2 670 122			-2 140 310
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents	1 190 860	-588 326			602 534
Qardh Hassan non remboursé					0
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	2 081 796	-2 081 796			0
Surplus ou déficit de l'exercice N				133 749	133 749
Effet des modifications comptables (nets d'impôts)				-1 087 547	-1 087 547
TOTAL	-1 537 776	0	0	-953 798	-2 491 574

Annexe 9 : Tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/rétakaful

RUBRIQUE	Capitaux propres 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2021	Capitaux propres 2021 Avant Affectation
Capital Social	10 000 000				10 000 000
Primes liées au capital					
Réserves Légales	-	54 346			54 346
Autres réserves	-	50 000		-	50 000
Résultats reportés	498 597	10 311			508 908
Résultat de l'exercice N-1	114 657	-114 657			
Résultat de l'exercice N				1 958 707	1 958 707
TOTAL	10 613 254	-	-	1 958 707	12 571 961

Annexe 11 : Etat récapitulatif des placements

Rubriques	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou Moins Value latente	Origine des fonds Placés (fonds des Adhérents ou entreprise Takaful et/ou Rétakaful)
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 478 851	3 905 146	3 905 146		94% Fond
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts dans des FCP islamiques	17 488 000	15 769 475	15 769 475		94% Fond
Parts dans des FCP islamiques détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-		
Autres parts des FCP islamiques	-	-	-		
Sukus , bons et autres titres à revenus assimilés	10 462 500	10 462 500	10 462 500		Partagé
Autres prêts et effets assimilés	69 917	69 917	69 917		Entreprise
Autres dépôts	13 500 000	13 500 000	13 500 000		Fonds
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-		
Autres placements conformes aux normes sharaïques	2 674	2 674	2 674		Entreprise
Total	46 001 942	43 709 712	43 709 712		
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	46 001 942	43 709 712	43 709 712		

Annexe 12 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	6 324 125				
Provisions pour sinistres	3 901 493				
Total charges des sinistres	10 225 617				
Primes acquises	12 502 572				
% sinistres – primes acquises	82%				
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2018					
Règlements cumulés	4 967 963	3 021 740			
Provisions pour sinistres	6 761 843	7 193 463			
Total charges des sinistres	11 729 806	10 215 203			
Primes acquises	12 502 572	17 728 238			
% sinistres – primes acquises	94%	58%			
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	5 967 325	3 813 810	2 251 620		
Provisions pour sinistres	3 439 543	5 928 110	8 741 358		
Total charges des sinistres	9 406 868	9 741 920	10 992 978		
Primes acquises	12 502 572	17 728 238	21 709 964		
% sinistres – primes acquises	75%	55%	51%		
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	7 336 845	5 824 144	6 405 493	1 788 989	
Provisions pour sinistres	2 566 177	3 753 494	7 131 188	7 112 720	
Total charges des sinistres	9 903 022	9 577 638	13 536 681	8 901 709	
Primes acquises	12 502 572	17 728 238	21 709 964	24 025 019	
% sinistres – primes acquises	79%	54%	62%	37%	
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	7 880 568	6 968 125	8 444 116	5 723 859	2 334 253
Provisions pour sinistres	2 160 044	2 971 080	5 170 976	6 487 726	14 942 980
Total charges des sinistres	10 040 611	9 939 204	13 615 092	12 211 584	17 277 233
Primes acquises	12 502 572	17 728 238	21 709 964	24 025 019	33 595 940
% sinistres – primes acquises	80%	56%	63%	51%	51%

Annexe 13 : Etat de Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenu et frais concernant les placements dans les entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais	Total
- Revenu des placements immobiliers			-
- Revenu des participations		- 3 071 819	- 3 071 819
- Revenu des autres placements			-
- Autres revenu financiers			-
<i>Total produits des placements</i>	-	3 071 819	- 3 071 819
- Intérêts		57 721	57 721
- Charges de gestion des placements		613 703	613 703
- Commissions Moudharaba		1 013 874	1 013 874
<i>Total charges des placements</i>	-	1 685 298	1 685 298

Annexe 14 : Ventilation du Surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful et / ou rétakaful Familial)

	Prevoyance	Epargne	Total
Primes	1 380 674	3 631 100	5 011 773
Charges de prestations	676 313	3 680 166	4 356 479
Prestations et frais payés	194 238	195 373	389 611
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques	482 075	3 484 793	3 966 868
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	704 361	- 49 067	655 294
Frais d'acquisition	- 150 638	- 398 475	- 549 113
Autres charges de gestion nettes	- 25 625	- 67 785	- 93 410
Charge Moudharba	- 72 436	- 191 612	- 264 048
Charges techniques	- 24 824	- 65 666	- 90 490
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 273 524	- 723 537	- 997 062
Produits nets de placements	139 491	499 952	639 443
Solde financier	139 491	499 952	639 443
Primes cédées et / ou rétrocédées	-158 775	- 4 158	- 162 933
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	25 026	-	25 026
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	131 590	-	131 590
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	41 281	561	41 843
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	39 123	- 3 597	35 526
Effet des modifications comptables			-1 087 547
Impôt sur le résultat			-11 126
Surplus ou déficit	609 451	- 276 249	- 765 471

Annexe 15 : Modèle de Ventilation du Surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful et / ou rétakaful Général)

Rubriques	Automobile	Transport	Incendie	Groupe Maladie	RC	I.A	
Primes acquises	22 539 282	1 089 647	1 318 639	2 227 078	158 359	87 241	
Primes émises	23 665 578	1 039 796	1 388 804	2 229 321	167 813	86 052	
Variation des primes non acquises	- 1 156 846	109 715	- 70 164	- 2 014	- 9 455	606	
Variation des primes acquises et non émises	-	61 056	-	228	-	583	
Variation des primes à annuler	30 550	1 192	-	-	-	-	
Charges de prestations	15 330 429	127 946	442 862	2 069 405	99 557	6 505	
Prestations et frais payés	9 964 634	126 425	187 763	1 839 452	32 052	4 797	
Charges des provisions pour prestations diverses	5 365 795	1 522	255 099	229 953	67 505	1 709	
Solde de souscription	7 208 853	961 701	875 777	157 674	58 802	80 735	
Frais d'acquisition	- 3 427 685	- 337 693	- 312 241	- 374 532	- 84 072	- 4 900	
Autres produits techniques	-	-	-	-	-	-	
Autres charges de gestion nettes	- 1 573 323	- 30 528	- 82 088	- 77 825	- 13 373	- 6 491	
Charge Moudharba	- 593 226	- 26 065	- 34 813	- 55 882	- 4 207	- 2 157	
CHARGE TECHNIQUE	- 2 273 527	- 99 892	- 133 421	- 214 168	- 16 122	- 8 267	
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 7 867 761	- 494 178	- 562 563	- 722 408	- 117 773	- 21 815	
Produits nets de placements	1 416 533	62 238	83 129	133 439	10 045	5 151	
Solde financier	1 416 533	62 238	83 129	133 439	10 045	5 151	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	- 943 144	- 695 002	- 706 939	-	- 104 505	- 751	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	245 103	-	8 616	-	-	-	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 58 617	25 927	162 445	-	-	-	
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	254 287	80 379	241 642	-	281	-	
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	- 502 370	- 588 696	- 294 236	-	- 104 223	- 751	
Impôt sur le résultat							
Résultat technique	255 255	-58 934	102 107	-431 296	-153 150	63 321	

Annexe 16 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétakaful familial

	Raccordement	TOTAL
Primes	PRF11 (1ère colonne)	5 011 773
Charges de prestations		- 4 356 479
Prestations et frais payés	CHF11(1ère colonne)	- 425 909
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)	- 3 930 570
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHF7 – PRF3 (1ère colonne)	-
Solde de souscription		655 294
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32	- 549 113
Autres charges de gestion nettes	CHF33 + CHF5 – PRF4	- 183 900
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 733 013
Produits nets de placements	PRF2 – CHF4	375 395
Solde financier		375 395
Primes cédées et / ou rétrocédées	PRF1 (2ème colonne)	- 162 933
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHF1 (2ème colonne)	25 026
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHF2 (2ème colonne)	131 590
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHF 34 (2ème colonne)	41 843
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		35 526
<i>Effet des modifications comptables</i>		- 1087 547
<i>Impôt sur le résultat</i>		- 11 126
Surplus ou déficit		- 765 471

Annexe 17 : Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétaful général

	Raccordement	TOTAL
Primes acquises		28 584 167
Primes émises	PRG11 (1ère colonne)	29 774 614
Variation des primes non acquises	PRG12 (1ère colonne)	- 1 119 047
Charges de prestations		- 18 066 371
Prestations et frais payés	CHG11 (1ère colonne)	- 10 422 052
Charges des provisions pour prestations diverses	CHG12 +CHG2+CHG6 (1° colonne)	- 7 644 318
Solde de souscription		10 517 796
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG 32	- 5 029 641
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 – PRG3	- 4 721 473
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 9 751 114
Produits nets de placements	PRG2 – CHG4	1 040 644
Solde financier		1 040 644
Part des réassureurs rétaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRG1 (2ème colonne)	- 3 128 196
Part des réassureurs rétaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHG11 (2ème colonne)	264 037
Part des réassureurs rétaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHG12 (2ème colonne)	160 118
Commissions reçues des réassureurs rétaful et / ou des rétrocessionnaires	CHG34	774 868
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		- 1 929 172
Impôt sur le résultat		- 66 481
Résultat technique		188 327

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia»

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 Mars 2021, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL «AT TAKAFULIA », au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL «AT TAKAFULIA», qui comprennent le bilan combiné au 31 décembre 2021, l'état de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Familial, l'état de Surplus ou Déficit du fonds Takaful Général, l'état de résultat de l'entreprise d'assurance Takaful et l'état de flux de trésorerie combiné pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan combiné de 83 694 218 dinars, des actifs nets et des capitaux propres positifs de 10 080 388 dinars, y compris un résultat bénéficiaire de l'entreprise Takaful s'élevant à 1 958 707 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises de Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la compagnie dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme

significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier,

nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la compagnie. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Des insuffisances significatives existent, notamment, au niveau du processus de contrôle et de justification comptable. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la compagnie. Ce rapport fait partie intégrante de notre rapport général.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la compagnie à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la compagnie avec la réglementation en vigueur.

Taux de représentation des provisions techniques

Le taux de représentation des provisions techniques par des placements est en deçà du seuil réglementaire de 100% prévu par l'article 29 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 tel que modifié par les arrêtés du 28 mars 2005 et du 05 janvier 2009.

Tunis, le 27 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit et Conseil-G.A.C
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI

Cabinet GRAJA MOUNIR
Mounir GRAJA

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DES
DISPOSITIONS DES ARTICLES 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES
SOCIETES COMMERCIALES**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia»

I-En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs bien-fondés. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention autorisée conformément aux dispositions de l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales et conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, des conventions nouvelles autorisées par le Conseil d'Administration de la Banque conformément à la réglementation en vigueur rentrant dans le champ d'application des articles susvisés.

B- Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2021 autres que les rémunérations des dirigeants :

1. Opérations avec la Société Polyclinique du Cab Bon-PCB

La Société Polyclinique du Cab Bon-PCB a souscrit des contrats d'assurances auprès des Assurances At-Takafulia depuis 2015. Les primes arriérées au titre des contrats sus-indiqués totalisent un montant de 134 039, 482 DT suivant le mémoire de règlement déchargé par la "PCB" en date du 17/06/2020.

En Outre "At-Takafulia" est redevable envers la Société Polyclinique du Cab Bon-PCB d'un montant de 51 098,650 DT au titre d'un sinistre "Dommage électrique" daté du 12/06/2019,

et d'un montant de 5 616,350 DT au titre d'un sinistre "Incendie" daté du 28/02/2020, soit une dette totale de « At-takafulia » envers La Société Polyclinique du Cab Bon de 56 715 Dinars.

Le solde au 31/12/2021 des créances sur primes de At-Takafulia vis-à-vis la PCB s'élève à 288 DT suite à un accord de compensation de créances réciproques conclu avec la Société Polyclinique du Cab Bon-PCB.

En outre, la Société Polyclinique du Cab Bon-PCB est redevable envers "At-Takafulia" d'un montant total de 102 729 DT au titre de la retenue à la source due sur la plus-value immobilière au taux de 2,5% liées aux différents actes de cession des locaux du Centre Médical à Menzel Temime dans le cadre de la liquidation du contrat moudharaba.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C-1 : Rémunération du Directeur Général

La rémunération du Directeur Général a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni en date du 01 Mars 2021 suite à une recommandation de révision formulée par le comité de nomination et de rémunération réuni en date du 25 Février 2021.

Elle englobe :

- Un salaire net mensuel de 9 000 DT
- La prise en charge par At-Takafulia de toutes les charges sociales liées au régime non salarié de la CNSS.
- Une voiture de fonction
- 500 litres d'essence par mois (12 mois)
- Les mêmes avantages sociaux que les salariés d'At-Takafulia, en matière d'assurances, d'IDR, de droit au congé et autres,...

Le conseil a approuvé aussi lors de cette réunion la recommandation du comité de nomination et de rémunération se rapportant à la prime d'intéressement du Directeur Général pour l'exercice 2019, dont le montant s'élève à l'équivalent de 2 Mois Brut pour net.

Le Conseil d'administration réuni en date du 08 Octobre 2021 a délégué au Comité de nomination et de rémunération la détermination du montant de la prime de rendement du Directeur Général au titre de l'exercice 2020.

Le Comité de nomination et de rémunération réuni en date du 11 Novembre 2021 a décidé d'accorder une prime d'intéressement au Directeur Général au titre de l'exercice 2020 équivalente à 3 mois brut pour net, soit 35 492 Dinars.

C-2 : Rémunération du Président du Conseil

Une indemnité mensuelle servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 01 mars 2021, validant la décision du Comité de nomination et de rémunération réuni le 25/02/2021, qui s'élève 1 000 DT net par mois à partir de janvier 2020.

C-3 : Rémunération des administrateurs et des membres des comités

Les jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration sont fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire à 4.000 DT Net.

Les jetons de présence attribuées aux membres des comités sont fixés à 4.000 DT Net.

Le comité Charaique bénéficie d'une rémunération annuelle fixée à 4.000 dinars net à servir à chaque membre.

Les obligations et engagements de At-Takafulia envers ses dirigeants, membres du conseil d'administration et comités réglementaires se présentent comme suit :

	Directeur Général		Président du conseil, Administrateurs et membres des comités réglementaires	
	Charge de L'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de L'exercice	Passif au 31/12/2021
Rémunération à court terme	382 139	99 651	277 000	160 000
Total	382 139	99 651	277 000	160 000

II- Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que certaines conventions conclues en 2021, autres que les rémunérations des dirigeants, n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 200 (nouveau) du même code.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

La nature, les modalités et l'incidence desdites conventions sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 peuvent être récapitulées comme suit :

Opération de compensation de créances avec la Société Polyclinique du Cab Bon-PCB

Assurances At-Takafulia et la Société Polyclinique du Cab Bon-PCB se sont convenues de liquider leurs créances réciproques par compensation. La modalité de compensation appliqué se détaille comme suit :

- La "PCB" cède à "At-Takafulia" 420 actions qu'elle détient dans la Société "Résidence du Cap Bon" au nominal de 100 DT pour un montant total de 42 000 DT. (Opération enregistrée en bourse en date du 17/09/2021)
- La "PCB" cède à "At-Takafulia" la voiture Ford, immatriculée 3284 TU 191, pour un montant de 45000 Dinars. Le prix de la vente sera affecté à hauteur de 26 223,614 Dinars à régler par compensation les arriérés de prime dues à At-Takafulia.

Lors de la finalisation de l'opération de vente, At-Takafulia constate que la voiture faisait l'objet d'une opposition par la CNSS auprès des services de l'agence technique de transports.

Face à l'incapacité de la PCB de régler les sommes dues à la CNSS, At-Takafulia a négocié un accord avec la CNSS aux termes duquel elle règle la somme de 20.000 Dinars en contre partie de la radiation de l'opposition par la CNSS. Le montant de

20.000 a été avancé par At-Takafulia pour le déblocage de la situation et la levée de l'opposition ce qui a permis le transfert de propriété du véhicule en date du 05/02/2021.

At-Takafulia a récupéré le montant avancé au cours de l'exercice 2021.

Cette opération n'a pas été autorisée préalablement par le Conseil d'administration d'At-Takafulia conformément à la législation en vigueur.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la compagnie et entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit et Conseil-G.A.C

Membre de CPA Associates International

Chiheb GHANMI

Cabinet GRAJA MOUNIR

Mounir GRAJA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE

Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Tijani CHAABANE et Mr Abdellatif ABBES.

BILAN - ACTIFS

(Montants arrondis au dinar tunisien)

		Notes	31 décembre 2021			31 décembre 2020
			Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIFS	Actifs incorporels	4	-304,102	355,414	51,312	95,416
	Logiciels		692,064	-640,752	51,312	95,416
	Goodwill négatif		-996,166	996,166	0	0
	Actifs corporels d'exploitation	4	2,054,938	-1,680,582	374,356	216,811
	Placements :	4	167,292,391	-3,499,222	163,793,169	157,866,228
	Terrains et constructions	4	16,368,521	-2,228,496	14,140,024	14,152,149
	Autres placements financiers	5	150,923,870	-1,270,725	149,653,145	143,714,079
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	6	16,290,039		16,290,039	14,674,271
	Créances :		63,133,871	-20,545,504	42,588,367	39,625,765
	Créances nées d'opérations d'assurance directe	7	54,945,619	-20,545,504	34,400,116	30,106,940
	Créances nées d'opérations de réassurance	8	6,413,397	-	6,413,397	7,643,889
	Autres créances	9	1,774,854	-	1,774,854	1,874,936
	Autres éléments d'actifs :		3,544,612	-	3,544,612	8,181,015
	Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	10	2,191,613	-	2,191,613	7,232,878
	Comptes de régularisation Actif	11	1,352,998	-	1,352,998	948,137
	TOTAL DES ACTIFS		252,011,748	-25,369,893	226,641,855	220,659,507

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		26,500,000	26,500,000
Réserves		22,797,830	17,503,071
Autres capitaux propres			
Résultats reportés		11,911	22,333
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	12	49,309,741	44,025,404
Résultat de l'exercice		4,208,535	5,969,152
Total des capitaux propres avant affectation	12	53,518,276	49,994,556
PASSIFS			
provisions pour autres risques et charges		92,474	92,474
Provisions techniques brutes	13	30,528,298	29,837,830
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	14	14,348,862	13,741,255
Autres dettes :		39,866,917	37,646,690
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	15	3,331,187	3,422,387
Dettes nées d'opérations de réassurance	16	33,353,456	30,117,328
Autres dettes	17	3,182,274	4,106,975
Ressources spéciales	18	87,588,733	88,814,348
Autres passifs :		698,294	532,354
Comptes de régularisation Passif		698,294	532,354
Total des passifs		173,123,579	170,664,951
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		226,641,855	220,659,507

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE (Montants arrondis au dinar tunisien)		Notes	Opérations brutes 2021	Cessions 2021	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
PRODUITS TECHNIQUES	Primes acquises :		13,531,057	-8,379,250	5,151,806	4,179,706
	Primes émises et acceptées	19	13,966,819	-8,640,348	5,326,471	3,926,877
	Variation de la provision pour primes non acquises	20	-435,763	261,098	-174,665	252,829
	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	21	2,053,569	-	2,053,569	3,852,766
	Autres produits techniques	22	705,100	-	705,100	909,047
CHARGES TECHNIQUES	Charges de sinistres :	23	-9,481,872	7,081,915	-2,399,958	-3,585,041
	Montants payés		-8,928,471	6,126,377	-2,802,094	-1,908,684
	Montants sinistres payés		-9,233,549	6,292,453	-2,941,096	-2,157,899
	Montants sinistres récupérés		305,078	-166,076	139,002	249,214
	Variation de la provision pour sinistres		-553,401	955,538	402,137	-1,676,357
	Variation des autres provisions techniques	24	-166,412	97,065	-69,347	
	Participation bénéficiaire et ristourne	25	-495,192	302,067	-193,125	-118,143
	Frais d'exploitation :		-3,434,010	2,377,723	-1,056,287	-569,070
	Frais d'acquisition	26	-2,001,185	-	-2,001,185	-1,596,335
	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	27	89,448	-	89,448	-21,289
	Frais d'administration	26	-1,522,274	-	-1,522,274	-1,178,794
	Commissions reçues des réassureurs	28	0	2,377,723	2,377,723	2,227,348
	Autres charges techniques	26	-3,009,042	-	-3,009,042	-3,220,864
	Variation de la provision pour équilibrage	13--3	960,300	-	960,300	2,383,075
	RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		663,498	1,479,520	2,143,018	3,831,477

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

4

ETAT DE RESULTAT

(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
PRODUITS NON TECHNIQUES			
Résultat technique de l'assurance non vie		2,143,018	3,831,477
Produits des placements (assurance non vie) :	29	6,107,609	10,234,332
Revenus des placements		6,107,499	10,027,798
Reprises de corrections de valeur sur placements		109	206,533
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance non vie	21	-2,053,569	-3,852,766
Autres produits non techniques	30	97,243	232,160
CHARGES NON TECHNIQUES			
Charges de placements (assurance non vie) :	31	-737,085	-696,850
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-270,428	-696,850
Corrections de valeurs sur placements		-466,656	
Autres charges non techniques		-1,136,891	-3,129,080
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		4,420,324	6,619,272
Impôts sur les sociétés	32	-211,789	-650,120
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4,208,535	5,969,152

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants arrondis au dinar tunisien)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements des primes reçues des assurés	14,209,571	12,584,855
Sommes versées pour paiement des sinistres	-6,096,234	-4,294,236
Sommes récupérées des sinistres commerciales	256,867	394,823
Décaissements pour les réassureurs	-102,188	-95,887
Encaissements des réassureurs		1,039,375
Règlement FGRE	16,830	-3,218
Règlement FGFEAE	-4,861,744	162,535
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-7,170,013	-9,402,785
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-93,648,591	-87,738,231
Encaissements liés à la cession de placements financiers	89,392,283	93,356,715
Produits financiers reçus	4,465,272	6,350,930
Revenus des placements immobiliers	74,937	67,220
Autres paiement clients	-114,647	
Décaissements loyer au profit de la COTUNACE		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-3,577,657	12,422,097
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1,112,117	-13,952,440
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition des titres de participation	-1,072,086	
Encaissements provenant de la cession des titres de participation	1,177,813	
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-1,006,390	-13,952,440
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	-458,049	-58,750
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales (augmentation capital) FGFEAE		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-458,049	-58,750
Ecart de change	830	34,382
Variation de trésorerie	-5,041,265	-1,554,712
Trésorerie au début de l'exercice	7,232,878	8,787,590
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2,191,613	7,232,878

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS
(Montants arrondis au dinar tunisien)

		Au 31 décembre 2021						Au 31 décembre 2020					
ENGAGEMENTS DONNES		EXPORT	LOCAL	FGRE	FGFEAE	CIAGI	ICIEC	EXPORT	LOCAL	FGRE	FGFEAE	CIAGI	ICIEC
GARANTIE CREDITS	Contrat Courant d'Affaires (CCA) :	408,404,521	612,399,743	203,835,244	-	0	0	288,306,571	509,790,255	222,314,509	-	0	0
A L'EXPORT	- Risque commercial :	325,056,409		203,835,244				288,306,571		143,840,569	-		
	- Risque non commercial									2,230,487	-		-
	- Local	83,348,112	612,399,743						509,790,255	76,243,453			
	Police Individuelle :	405,390		630,779	-	0	0	132,728		0	-	0	0
	- Risque commercial	405,390		630,779				132,728			-		
	- Risque non commercial							-			-		
	Contrat CAMEX (multirisques)				-			2,607,000		2,607,000	-		
	Sous-Total I	408,809,911	612,399,743	204,466,023	-	0	0	291,046,299	509,790,255	224,921,509	-	0	0
ENGAGEMENTS PAR	Cautionnements	5,405,000						6,378,029					
SIGNATURE	Cautions (carnets ATA)	1,436,346						1,176,618					
	Certificats de garantie avant expédition				990,000						2,250,000		
	Sous-Total II	6,841,346	-		990,000			7,554,647	-		2,250,000		
	TOTAL GENERAL (I + II)	415,651,257	612,399,743	204,466,023	990,000	0	0	298,600,946	509,790,255	224,921,509	2,250,000	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 8 septembre 1984 avec un capital de 26.500.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 265.000 actions de 100 DT chacune.

L'activité de la COTUNACE consiste en l'assurance crédit couvrant des opérations d'exports et de ventes locales. Elle est régie par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992, portant promulgation du code des assurances et les textes subséquents.

La branche d'assurance-crédit couvre les opérations de vente ainsi que les opérations connexes contre les pertes résultant de la réalisation des risques commerciaux et non commerciaux ou l'un de ces deux risques.

La COTUNACE est chargée également de la gestion de deux fonds de garantie :
le Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE), dont l'objet est de réassurer les risques non commerciaux, et à titre exceptionnel, les risques commerciaux relatifs aux opérations d'exportation qui comportent un intérêt essentiel pour l'économie nationale ;
le Fond de Garantie de Financement des Exportations avant Expédition (FGFEAE), créé en vertu de la loi n°99-95 du 6 décembre 1999 tel que modifiée et ayant comme vocation principale de garantir, à travers l'émission de certificat, aux banques le remboursement de crédits accordés aux PME afin de financer leurs opérations d'exportation.

Les conditions et les modalités de fonctionnement de ces deux fonds sont régies, respectivement, par le décret n°98-1690 du 31 août 1998 et le décret n°2000-23 du 3 janvier 2000 tel que modifié, ainsi que les conventions de gestion signées entre la Compagnie et le Ministère des Finances et les manuels opérationnels prévus à cet effet.

La structure du capital de la COTUNACE se présente, au 31/12/2021, comme suit :

Actionnaires	Nombre D'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
ETAT TUNISIEN	86,006	8 600 600	32.460%
CIAGI	61 433	6 143 300	23.180%
STB	25,544	2,554,400	9.64%
BNA	10,726	1,072,600	4.05%
ATTIJARI BANK	5,883	588,300	2.22%
UBCI	2,764	276,400	1.04%
TUNIS RE	17,292	1,729,200	6.53%
STAR	13,768	1,376,800	5.20%
ATRADIUS	10,376	1,037,600	3.920%
AMEN BANK	8,527	852,700	3.22%
COMAR	2,965	296,500	1.120%
ASTREE	7,372	737,200	2.78%
ATB	3,053	305,300	1.15%
GAT	7,808	780,800	2.95%
BH Assurance	1,482	148,200	0.560%
CHABCHOUB Souheila	1	100	0.000%
TOTAL	265,000	26,500,000	100%

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2021 se résument comme suit :

1. Les primes émises ont atteint 13 966 819 DT en 2021 contre 12 165 255 DT en 2020, soit une augmentation d'environ 14.8%.
2. La diminution de la provision d'équilibrage à 4 185 647 DT contre 5 145 946 DT en 2020, suite à une absorption d'un montant de 960 300 DT, ce qui a donné un résultat technique de 2 143 018 DT contre 3 831 477 DT en 2020, soit une diminution de 44.1%, et un résultat net de l'exercice de 4 208 535 DT, contre 5 969 152 DT en 2020, soit une diminution d'environ 29.5%.
3. Les sinistres payés s'élèvent en 2021 à 8 928 471 DT (dont 2 534 839 DT à la charge du Fond de garantie des exportations) contre 6 481 263 DT en 2020 (dont 1 539 302 DT à la charge du Fond de garantie des exportations). Les provisions pour sinistres à payer constatées au 31 décembre 2021 totalisent 20 755 503 DT contre 20 202 102 DT en 2020.
4. Une augmentation des placements (y compris les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses) qui totalisent 169.5 MD en 2021 contre 165.9 MD en 2020, soit une évolution de 2.2%.
5. Une diminution des produits financiers qui totalisent en 2021 environ 6.1 MD contre 10.2 MD en 2020, soit une diminution d'environ 40.2%.
6. Une provision pour risque en cours de 166 412 DT a été enregistrée en 2021.

**NOTE N°3 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

Les états financiers de la COTUNACE sont arrêtés au 31 décembre 2021 par référence aux normes comptables tunisiennes applicables au secteur des assurances, notamment celles promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 (NC 26 à 31) et qui traitent de la présentation des états financiers, de l'organisation comptable et du contrôle interne, des revenus, des provisions et charges techniques et des placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Ces états financiers comportent le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des engagements reçus et donnés, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes qui en font partie intégrante.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Actifs incorporels et corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société sont comptabilisées initialement pour leur coût d'acquisition et sont ensuite amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Les taux d'amortissement retenus se présentent comme suit :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions - immeubles	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	5 ans	20%
- Agencements, aménagements et installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%

2. Placements

Les placements immobiliers et financiers de la COTUNACE sont initialement comptabilisés au coût (y compris le prix d'achat des droits de souscription et d'attribution nécessaires) ; les frais d'acquisition sont exclus et comptabilisés en charges de l'exercice. Ensuite, les placements immobiliers font l'objet d'un amortissement selon les règles définies ci-haut.

A la date de clôture, les placements immobiliers et les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice.

A la même date et en plus des provisions pour dépréciation et des amortissements, il est procédé à la constitution d'une provision pour risque d'exigibilité, correspondant à la différence entre le montant global de la valeur de marché du placement et sa valeur comptable nette quand cette différence est négative. La valeur de marché est déterminée selon la catégorie du placement, par référence au prix de vente, au cours moyen pondéré des transactions du mois et à la valeur de remboursement.

Comptabilisation des revenus des placements

Les revenus des placements (dividendes, loyers et intérêts) sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue, et les intérêts lorsqu'ils sont courus. A la date de clôture de l'exercice, les revenus des immeubles loués perçus par anticipation sont constatés au passif parmi les produits constatés d'avance.

Lorsque les placements sont remboursables pour un montant supérieur à leur coût d'acquisition, les primes de remboursement constituent un complément de revenu qui doit être réparti sur la période allant de l'acquisition au remboursement, afin que le revenu du placement soit constant.

Allocation des produits des placements

Les produits des placements sont inscrits et présentés dans l'état de résultat. Ils font, en fin de période, l'objet d'un transfert partiel pour allocation afin de mettre dans l'état de résultat technique la fraction des produits des placements, nets des charges, qui se rapportent aux provisions techniques par application du coefficient suivant :

$$\text{Provisions techniques} / \text{Provisions techniques} + \text{Capitaux propres}$$

Représentation des provisions techniques

Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation (article 29), la COTUNACE procède à la représentation de ses provisions techniques dans des actifs dont la valeur est supérieure au montant de ces provisions. Ces actifs admis en représentation des provisions techniques sont gérés en respectant les conditions prévues par l'article 31 dudit arrêté et liées à la nature (titres émis par l'Etat, obligations, actions...) et à la structure desdits actifs (répartition par rapport au total des provisions techniques).

3. Provisions techniques

Les règles d'évaluation des provisions techniques constatées par la COTUNACE sont conformes aux prescriptions de la norme NC 29, relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elles sont constituées de :

- Provision pour sinistres à payer (provision en suspens) ;
- Provision pour primes émises non acquises ;
- Provision d'équilibrage ; et
- Provision pour risques en cours.

Les charges constatées suite à la constitution des provisions techniques sont reprises au cours de l'exercice suivant.

Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant prévisible à payer au titre des sinistres survenus (impayés), après déduction des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. Cette provision est calculée par nature de risque et par sinistre.

Les prévisions de recours à encaisser ne sont pas prises en compte en déduction des provisions pour sinistres à payer, alors qu'il est tenu compte des frais de gestion des sinistres (chargements de gestion), quelle que soit leur origine. Ainsi, la provision pour frais de gestion est évaluée pour l'année 2021 à 5.29% de la provision pour sinistres à payer (minimum prévu par l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances).

Le montant prévisible à payer dans le cadre d'un sinistre est généralement inférieur au montant de la créance impayée. Ainsi, il est tenu compte fondamentalement de trois critères :

- la quotité de garantie, généralement de 80% à 90% ;
- le maximum d'indemnisation, fixé souvent à 30 fois le montant le plus élevé entre le minimum de prime et le total des primes payées au cours de l'exercice de compétence ; et
- la règle proportionnelle, en cas d'aggravation du risque.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à l'exercice suivant ou les exercices ultérieurs. Ainsi, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours est intégrée dans les revenus de la période.

Cette provision est calculée, à partir de 2006, en appliquant la règle du prorata temporis (changement de méthode d'estimation) et porte sur la prime commerciale. La variation d'un exercice à l'autre du poste des provisions pour primes non acquises est inscrite sur une ligne spécifique du compte de résultat technique sous la ligne des primes émises.

Provision pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours constituées par la COTUNACE représentent les montants provisionnés en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Elles sont destinées à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives auxdits contrats.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, la COTUNACE calcule le montant total des charges de sinistres, des frais d'administration et des frais d'acquisition rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Provision d'équilibrage

La provision d'équilibrage constituée par la COTUNACE est calculée annuellement à hauteur de 75% de l'excédent des produits techniques sur les charges techniques jusqu'au moment où la provision cumulée sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevé des primes au cours des cinq exercices précédents. Dans le cas où le résultat technique est négatif, le déficit est comblé par une reprise de la provision,

4. Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la commercialisation des contrats d'assurance sont comptabilisés dès la prise d'effet des garanties prévues audit contrat, c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la COTUNACE. Pour les contrats courants d'affaires, les primes ne sont prises en compte qu'après la réalisation du chiffre d'affaires (expéditions déclarées par l'assuré).

Ainsi, les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pas pu être émises (retard de déclaration du chiffre d'affaires, base de calcul et d'émission de la prime) sont constatées parmi les revenus « primes acquises et non émises ». Elles sont alors assimilées à des produits non encore facturés.

A la date de clôture des comptes, la part des primes qui correspond à la période de garantie de l'exercice suivant fait l'objet d'un rattachement par le biais des provisions pour primes non acquises calculées selon la règle du prorata temporis. La variation d'un exercice à l'autre desdites provisions vient en ajustement des primes acquises de la période présentées dans l'état de résultat technique.

Primes cédées

Les primes cédées correspondent aux primes qui sont reversées par la COTUNACE aux réassureurs et aux fonds de garantie (FGRE et FGFEAE) en contrepartie des risques qu'ils ont acceptés de garantir. La comptabilisation des cessions est réalisée dans l'exercice sans décalage.

Sur ces primes cédées, la COTUNACE retient des commissions, dont les taux sont fixés par les traités de réassurance et par les conventions signées avec lesdits fonds de garantie. Actuellement, le taux de la commission est de 30% sur les primes cédées aux réassureurs et de 15% sur les primes cédées aux deux fonds. Lesdites commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction du poste « Frais d'exploitation », au niveau du résultat technique non vie, du fait que ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par la COTUNACE.

Répartition des primes

Pour tout acheteur de statut privé, il est institué un plafond de couverture global dans la limite duquel s'inscrivent tous les accords de garantie accordés par la COTUNACE à ses assurés sur cet acheteur. Ce plafond de couverture se compose à tout instant de la somme des montants des couvertures accordées par les différentes parties (COTUNACE, FGRE, réassureurs) sur cet acheteur.

Dans les traités proportionnels, les primes et les sinistres sont cédés dans la même proportion.

Tandis que la répartition de la prime entre la COTUNACE et les autres parties (FGRE et réassureurs en facultatif) est effectuée au prorata des parts de chacun dans le plafond de couverture sur cet acheteur, en se référant à la situation de celui-ci le jour de l'émission de la prime. La répartition des indemnisations et des récupérations se fait dans les mêmes proportions que la répartition de la prime.

Cette règle de répartition proportionnelle concerne tous les contrats d'assurance hors Groupe Chimique Tunisien (principal client). Pour ce dernier, l'affectation des couvertures est effectuée en priorité dans le cadre des plafonds autorisés au titre du risque commercial ordinaire (COTUNACE), puis ceux autorisés par les réassureurs facultatifs et enfin ceux autorisés par le FGRE. La répartition des avantages et des risques suit la même règle de priorité.

5. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats sont reportés pour la fraction non imputable à l'exercice. Le montant reporté est évalué en appliquant aux frais d'acquisition enregistrés le coefficient déterminé par le rapport des primes non acquises aux primes émises.

6. Créances subrogées / récupérations

Les créances déclarées impayées et indemnisées font, normalement, l'objet de quittances subrogatoires au profit de la COTUNACE qui se substitue au client pour engager la procédure de récupération amiable puis judiciaire auprès des acheteurs concernés par les impayés.

Ces créances subrogées constituent des actifs dont les chances de récupération sont généralement faibles et nécessitant un suivi particulier pour leur réalisation. Ainsi, seules les créances récupérées sont enregistrées en résultat, le reste est gardé parmi les actifs « Créances indemnisées subrogées à la Compagnie ». La part de la COTUNACE dans cet actif est provisionnée à 100% ; celle revenant aux réassureurs est constatée au passif du bilan « Part des réassureurs dans les créances indemnisées ».

7. Provision pour dépréciation des créances clients

Conformément au règlement du Comité Générale des assurances (CGA) n° 24 du 29/03/ 2017, en appliquant un taux de provisionnement de 20% sur les primes payées compétence N-1 et 100% pour les primes de compétence N-2 et antérieur, également les primes impayées contentieuses sont totalement provisionnées.

8. Répartition des charges par destination

Les charges sont enregistrées, préalablement, par nature (dans la classe 9) puis réparties, à l'occasion de chaque arrêté comptable, dans les différentes destinations (dans la classe 6) selon des critères définis par la COTUNACE au regard de ses activités.

L'allocation des frais d'exploitation se fait via des centres de coûts intermédiaires (auxiliaires) correspondant aux différentes directions de la COTUNACE. Cette répartition primaire se fait

généralement de manière linéaire, sauf pour quelques comptes affectés directement ou selon d'autres critères objectifs, tels que les comptes de charges du personnel.

Les coûts calculés par direction sont ensuite répartis (répartition secondaire) entre les différents centres de coûts (frais d'acquisition, frais d'administration, frais de contentieux et autres charges techniques) sur la base de clés de répartition prédéfinis.

9. Impôt sur les bénéfices

La méthode comptable appliquée est celle de l'impôt exigible. La charge d'impôt est calculée sur la base du taux d'imposition en vigueur, soit de 35%.

L'impôt sur les capitaux mobiliers, prélevé à la source selon la réglementation en vigueur, est présenté dans l'état de résultat, à partir de 2020, dans les autres charges non techniques, du fait du caractère libératoire et définitif (conformément à un avis juridique émis par l'OECD)

NOTE N°4 : ACTIFS INCORPORELS, CORPORELS

	Valeurs brutes				Amortissements / Provisions				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
developpement , brevet et licence	187,085	6,990	-	194,076	-108,547	-44,599	-	-153,147	40,929	78,538
Logiciels informatiques	293,508	10,123	-	303,632	-276,630	-16,618	-	-293,249	10,383	16,878
Total des actifs incorporels (EXPORT)	480,594	6,990	-	497,707	-385,178	-61,218		-446,395	51,312	95,416
Concessions, marques et brevets	17,281			17,281	-7,080			-7,080	10,201	10,201
Logiciels informatiques	177,076			177,076	-187,277			-187,277	-10,201	-10,201
Total des actifs incorporels (LOCAL)	194,357			194,357	-194,357	0		-194,357	0	0
Good will négatif	-996,166			-996,166	996,166			996,166	0	0
Total des actifs incorporels	-321,216	6,990		-304,102	416,632	-61,218		355,414	51,312	95,416
Matériel de transport	311,250	47,750		358,999	-197,815	-46,644		-244,458	114,541	113,435
Matériel informatique	702,356	172,590	-	874,946	-634,423	-92,986		-727,409	147,537	67,933
Equipements de bureaux	272,272	1,550	-	273,822	-266,011	-2,838	-	-268,849	4,973	6,261
Installations générales, agencements et aménagements divers	267,585	90,260	-	357,845	-238,460	-12,093	-	-250,553	107,291	29,125
Total des actifs corporels (EXPORT)	1,553,463	312,149		1,865,612	-1,336,708	-154,561	0	-1,491,270	374,342	216,754
Matériel de transport	75,214			75,214	-75,214			-75,214	0	0
Matériel informatique	57,646			57,646	-57,646			-57,646	0	0
Equipements de bureaux	34,250			34,250	-34,249	0		-34,250	0	0
Installations générales, agencements et aménagements divers	22,217			22,217	-22,160	-42		-22,203	14	57
Total des actifs corporels (LOCAL)	189,326	0	0	189,326	-189,270	-42	0	-189,312	14	57
Total des actifs corporels	1,742,789	312,149	0	2,054,938	-1,525,978	-154,604	0	-1,680,582	374,356	216,811

NOTE N°4-1 : PLACEMENTS

	Valeurs brutes				Amortissements / Provisions				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
Terrains non construits	13,875,061	-	-	13,875,061	-	-	-	-	13,875,061	13,875,061
Terrains et constructions d'exploitation	1,103,460	-	-	1,103,460	-907,121	-12,125	-	-919,246	184,213	196,338
Terrains et constructions hors exploitation	1,390,000	-	-	1,390,000	-1,309,250	-	-	-1,309,250	80,750	80,750
Obligations et autres titres à revenus fixes	139,882,410	211,179,210	203,386,192	147,675,428	-	-	-	-	147,675,428	139,882,410
Prêts hypothécaires	82,756	-	8,829	73,928	-	-	-	-	73,928	82,756
Autres prêts	55,108	42,860	39,408	58,560	-	-	-	-	58,560	55,108
Actions et autres titres à revenus variables	2,884,113	2,898,074	2,989,358	2,792,830	-804,178	-466,656	109	-1,270,725	1,522,105	2,079,935
Autres (cautionnements)	1,613,870	-	1,290,745	323,125	-	-	-	-	323,125	1,613,870
Total des placements	160,886,778	214,120,144	207,714,531	167,292,391	-3,020,550	-478,781	109	-3,499,222	163,793,169	157,866,228

NOTE N°5 : PLACEMENTS

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Placements immobiliers :	14,140,024	14,152,149
- Terrains non construits	13,875,061	13,875,061
- Terrains et constructions d'exploitation	1,103,460	1,103,460
- Moins : amortissements	-919,246	-907,121
- Terrains et constructions hors exploitation	1,390,000	1,390,000
- Moins : amortissements	-1,309,250	-1,309,250
Autres placements financiers :	149,653,145	143,714,079
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes :</i>	<i>146,374,668</i>	<i>138,581,650</i>
- Obligations de la COTUNACE	50,000	500,000
- Obligations (FGRE)		1,000,000
- Emprunt national (FGRE)	3,000,000	200,000
- Emprunt national (FGFEAE)	3,000,000	200,000
- Comptes à terme de la COTUNACE	54,070,000	50,289,777
- BTA de la COTUNACE	5,500,668	6,700,873
- Emprunt national de la COTUNACE	3,000,000	200,000
- Comptes à terme (FGFEAE)	27,594,000	28,251,000
- Comptes à terme (FGRE)	50,160,000	51,240,000
<i>Prêts au personnel :</i>	<i>132,487</i>	<i>137,864</i>
- Prêts hypothécaires	73,928	82,756
- Autres prêts (exceptionnels)	58,560	55,108
<i>Titres de participation :</i>	<i>1,612,573</i>	<i>2,079,935</i>
- Actions cotées	1,978,917	1,978,917
- Actions non cotées	417,500	417,500
- Moins : provisions	-1,180,257	-804,178
- Sicav COTUNACE	395,566	487,696
- Sicav FGRE et FGFEAE	846	
FCPR:	1,300,760	1,300,760
- Moins : provisions	-90,468	
<i>Dépôts et cautionnements COTUNACE</i>	<i>2,147</i>	<i>672,857</i>
<i>Dépôts et cautionnements FGRE</i>	<i>320,978</i>	<i>939,245</i>
<i>Dépôts et cautionnements FGFEAE</i>		<i>1,768</i>
TOTAL	163,793,169	157,866,228

NOTE N°5-1 : TITRES DE PARTICIPATION

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur réelle	Plus ou moins-value latente
TITRES NON COTES :			417,500	-1,667	415,833	415,833	0
- BTS	1,000	10	10,000		10,000	10,000	-
- Sté de Dévelop. de l'Assur.	150	50	7,500	-1,667	5,833	5,833	-
- ZITOUNA BANQUE	4,000	100	400,000		400,000	400,000	-
TITRES COTES :			1,978,917	-1,178,590	800,327	854,192	53,865
- ATB	11,880	4.066	48,300	-20,501	27,799	27,799	-
- BTEI	2,141	22.695	48,590	-32,922	15,668	15,668	-
- BH	4,046	10.801	43,702	-7,486	36,216	36,216	-
- BT	11,700	1.179	13,799	-	13,799	62,607	48,807
- UBCI	536	19.376	10,385	-	10,385	10,739	353
- TUNIS RE	58,612	7.504	439,802	-18,850	420,951	420,951	-
- TUNISAIR	14,348	1.835	26,333	-18,456	7,877	7,877	-
-Cimenterie de Bizerte	1,000	11.500	11,500	-9,392	2,108	2,108	-
- Actions Ennakl	3,000	10.700	32,100		32,100	36,804	4,704
- UADH Groupe Loukil	153,924	6.850	1,054,406	-996,069	58,337	58,337	-
- Meubles interieur	63,460	3.939	250,000	-74,914	175,086	175,086	
SICAV:			396,413		396,413	402,965	6,552
- SICAV COTUNACE			395,566		395,566	402,113	6,547
-BNA CAPITAUX	1,148	105.244	120,820	-	120,820	122,230	1,410
-BNA ATTIJARI	264	100.404	26,507	-	26,507	27,741	1,234
-BNA MCP	176	125.546	22,096	-	22,096	22,921	825
-BNA AMEN INVEST	2,125	106.421	226,144	-	226,144	229,222	3,078
- SICAV FGRE			529		529	532	4
-BNA CAPITAUX	5	105.716	529		529	532	4
- SICAV FGFEAE			318		318	319	2
-BNA CAPITAUX	3	105.932	318		318	319	2
FCPR:			1,300,760	-90,468	1,210,292	1,119,824	
-MAXULA CROISSANCE	1,000	1000	1,000,000	-40,399	959,601	959,601	
-MAX ESPOIR	292	1030	300,760	-50,069	250,691	250,691	
TOTAL			4,093,590	-1,270,725	2,822,865	2,792,813	60,417

NOTE N°5-2 : EVALUATION DES PLACEMENTS AU 31/12/2021

	Valeur brute	Valeur nette	valeur réelle	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers :	16,368,521	14,140,024	18,276,061	4,136,037
- Terrains non construits	13,875,061	13,875,061	13,875,061	
- Terrains et constructions d'exploitation(*)	1,103,460	184,213	2,453,000	2,268,787
- Terrains et constructions hors exploitation(*)	1,390,000	80,750	1,948,000	1,867,250
Obligations et autres titres à revenus fixes :	146,374,668	146,374,668	146,374,668	0
- Obligations de la COTUNACE	50,000	50,000	50,000	
- BTA de la COTUNACE	5,500,668	5,500,668	5,500,668	
- Comptes à terme de la COTUNACE	54,070,000	54,070,000	54,070,000	
- Emprunt national de la COTUNACE	3,000,000	3,000,000	3,000,000	
- Emprunt national (FGRE)	3,000,000	3,000,000	3,000,000	-
- Emprunt national (FGFEAE)	3,000,000	3,000,000	3,000,000	-
- Comptes à terme (FGRE)	50,160,000	50,160,000	50,160,000	
- Comptes à terme (FGFEAE)	27,594,000	27,594,000	27,594,000	-
Prêts au personnel :	132,487	132,487	132,487	-
- Prêts hypothécaires	73,928	73,928	73,928	-
- Autres prêts (exceptionnels)	58,560	58,560	58,560	-
Titres de participation :	2,396,417	1,216,160	1,270,025	53,865
- Actions cotées	1,978,917	800,327	854,192	53,865
- Actions non cotées	417,500	415,833	415,833	
Sicav	396,413	396,413	396,413	
-Sicav cotunace	395,566	395,566	395,566	
-Sicav FGRE	529	529	529	
-Sicav FGFEAE	318	318	318	
FCPR	1,300,760	1,210,292	1,210,292	
Dépôts et cautionnements	2,147	2,147	2,147	-
Dépôts et cautionnements FGRE	320,978	320,978	320,978	
Dépôts et cautionnements FGFEAE				
TOTAL	167,292,391	163,793,169	167,983,070	4,189,901

(*) Un rapport d'évaluation des placements immobiliers a été établi en juin 2013 suite à une expertise approuvée par les services du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières. Cette expertise dégage une juste valeur des biens immobiliers admis en représentation des provisions techniques supérieure à leur valeur comptable nette au 31 décembre 2013.

PLACEMENTS

	Valeur brute	Valeur nette
Bons du Trésor Assimilables	8,500,668	8,500,668
Emprunts obligataires	50,000	50,000
Placements immobiliers	16,368,521	14,140,024
FCPR	1,300,760	1,210,292
Comptes à terme	54,070,000	54,070,000
Sicav obligataire	395,566	395,566
Banques, CCP, chèques et caisse	2,170,614	2,170,614
TOTAL EN DT	82,856,130	80,537,165

NOTE N°6 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	413,028	385,771
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres en suspens	3,828,743	4,658,820
Part des réassureurs dans la provision pour risques en cours	25,690	
TOTAL (EXPORT)	4,267,462	5,044,591
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	1,147,501	913,662
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres en suspens	9,122,009	7,336,394
Part des réassureurs dans la provision pour risques en cours	71,375	
Part des réassureurs dans la provision pour participations aux bénéfices et ristourne	1,681,692	1,379,625
TOTAL (LOCAL)	12,022,577	9,629,681
TOTAL	16,290,039	14,674,271

La part des réassureurs dans la provision pour sinistres en suspens est calculée par année de compétence (période d'expédition) en appliquant le taux de cession correspondant (1 - taux de rétention).

NOTE N°7 : CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCE DIRECTE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Primes acquises et non émises :	1,155,325	614,678
- Primes commerciales	732,268	433,631
- Primes politiques	371,926	114,777
- Autres primes (SIACE, CIAGI)		
- Minimum prime cct	51,131	62,116
- Primes cautionnement		4,154
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe :	6,162,204	6,425,080
- Assurés - primes facturées et impayées	8,452,461	7,892,987
- Assurés - frais de recours	511,237	507,539
- Moins : provisions	-2,822,179	-1,996,131
- Assurés - compte d'indemnisation	20,685	20,685
Créances subrogées (part des réassureurs) :	15,519,253	15,118,291
- Créances indemnisées subrogées à la COTUNACE (Note 7.1)	26,853,238	26,242,916
- Moins : provisions (part de la COTUNACE dans les créances subrogées)	-11,333,985	-11,124,626
TOTAL (EXPORT)	22,836,782	22,158,049
Primes acquises et non émises :	1,051,686	829,827
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe :	0	0
- Assurés - primes facturées et impayées		113,290
- Assurés - frais de recours		
- Moins : provisions		-113,290
Créances subrogées (part des réassureurs) :	10,511,648	7,119,064
- Créances indemnisées subrogées à la COTUNACE (Note 7.1)	16,900,988	11,344,093
- Moins : provisions (part de la COTUNACE dans les créances subrogées)	-6,389,340	-4,225,029
TOTAL (LOCAL)	11,563,334	7,948,891
TOTAL	34,400,116	30,106,940

NOTE N°7-1 : CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A LA COTUNACE

	Créance	Indemnisation
Solde des créances subrogées au 31/12/2020 (reconstitué)	46,983,761	37,587,009
- Ajustement du solde d'ouverture	-7,310,497	-5,848,398
- Récupération de créances indemnisées	-321,083	-256,867
- Indemnisation en cours de 2021	7,631,581	6,105,265
Solde des créances subrogées au 31/12/2021 (reconstitué)	46,983,761	37,587,009
- Ajustements		
Solde des créances subrogées au 31/12/2021(reconstitué)	46,983,761	37,587,009
- Part de la COTUNACE dans les créances subrogées		11,556,108
- Part des réassureurs dans les créances subrogées		26,030,901

Les créances nées d'opérations d'assurance directe englobe essentiellement les primes acquises et non émises (primes facturées après la date de clôture relatives à l'année de compétence 2021) et les autres créances vis-à-vis des assurés (primes facturées demeurant impayées, participations dans les frais de recours...) ainsi que les créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE.

Primes acquises et non émises

La part des réassureurs dans les primes acquises et non émises s'élève à 1 434 861 DT au 31 décembre 2021 ; elle est présentée au passif du bilan parmi les « Dettes nées d'opérations de réassurance ».

Créances - primes

Par ailleurs, les créances sur les assurés nettes des provisions sont couvertes par des dépôts de garantie de 649 906 DT au 31 décembre 2021.

Créances - frais de recours

La créance relative à la quote-part des assurés dans les frais de recours engagés par la COTUNACE (20% des frais engagés), totalisant 511 237 DT au 31 décembre 2021 et pouvant être recouvrée éventuellement par compensation avec la somme retenue en amont sur les assurés indemnisés (5% du montant de l'indemnité), n'est pas justifiée par année, par affaire (DCI) et par assuré (police). Les mouvements de 2021, inscrits en produits de l'exercice, sont toutefois justifiés.

NOTE N°8 : CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

	<i>Traité Q/P</i> 2021	<i>Traité CAMEX</i> 2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31 décembre 2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31 décembre 2020
ATRADUIS - RE	25%	32%	257,451	985,676	-728,224	774,852	805,645	-30,793
TUNIS - RE	4%	11%	42,798	250,996	-208,199	36,245	133,031	-96,786
ICIEC	4%	4%	183,825	289,283	-105,458	129,401	169,545	-40,145
CIAGI	19%	13%	907,533	1,936,490	-1,028,957	454,907	653,476	-198,568
AUTRES			747	18,804	-18,057	1,796	17,849	-16,053
TOTAL (EXPORT)	52%	60%	1,392,353	3,481,249	-2,088,895	1,397,202	1,779,546	-382,345
	<i>Traité Q/P</i> 2021	<i>Traité EXCED</i> 2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31/12/2021	Soldes Débiteurs	Soldes Créditeurs	Solde au 31 décembre 2020
ATRADUIS - RE	41.5%	68%	2,455,308	1,114,489	1,340,818	4,251,586	3,802,609	448,977
COMAR				65,809	-65,809		65,589	-65,589
TUNIS - RE	6.5%	11%	648,767	174,733	474,035	666,172	331,659	334,513
CIAGI	13.0%	21%	1,916,969	926,179	990,790	1,328,929	905,544	423,384
AUTRES				80,957	-80,957		80,792	-80,792
TOTAL (LOCAL)	61%	100%	5,021,044	2,362,167	2,658,877	6,246,687	5,186,194	1,060,493
TOTAL			6,413,397	5,843,416	569,981	7,643,889	6,965,741	678,148

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

Créances et dettes nées d'opérations de réassurance (comptes courants des réassureurs)

Les comptes courants des réassureurs enregistrent les créances et les dettes nées entre la COTUNACE et ses réassureurs. Ils enregistrent les primes cédées, les commissions sur primes cédées, les dépôts constitués pour provisions en cours, la part des réassureurs dans les sinistres en suspens, la part des réassureurs dans les indemnisations et les récupérations, etc.

Les soldes des comptes courants des réassureurs sont présentés, en partie, à l'actif du bilan (total des mouvements débiteurs: règlement, commissions sur primes, libération de dépôts...) et, en partie, au passif du bilan (total des mouvements créditeurs: encaissements, cessions de primes ...).

NOTE N°9 : AUTRES CREANCES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Personnel - avances et acomptes	94,527	87,977
Report d'IS	1,448,555	1,534,984
RS / Placement	29,135	49,134
TOTAL (EXPORT)	1,572,218	1,672,095
Personnel - avances et acomptes		
RS / Services divers		
Assurance star groupe	36	36
Report d'IS	201,319	201,319
Credit de TVA à reporter		205
Fournisseurs avances et acomptes	1,282	1,282
Etat TFP		
TVA deductible		
Droit d'enregistrement		
Remboursement frais		
TOTAL (LOCAL)	202,636	202,841
TOTAL	1,774,854	1,874,936

NOTE N°10 : AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Banques :	1,479,861	6,168,898
- Comptes en dinars	621,642	994,116
- Comptes en devises (*)	858,218	5,174,782
Caisse	1,696	4,256
Chèques à encaisser	97,291	319,899
Effets à encaisser	593,804	524,321
Intermediaires en bourse	18,917	1,120
Carte E-Dinar	45	
Coupons echus a l'encaissement		214,384
TOTAL	2,191,613	7,232,878

(COTUNACE)

NOTE N°11 : COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Frais d'acquisition à reporter :	383,340	293,892
- Frais d'acquisition	2,001,185	1,596,335
- Prorata (primes émises et non acquises/primes émises)	19.16%	18.41%
Intérêts à recevoir sur placements :	470,236	298,367
- Intérêts sur obligations LT	38,261	50,926
- Intérêts sur BTA - LT	372,404	18,230
- Intérêts sur placements CT	59,571	229,211
- Intérêts sur dépôts		
- Loyer à recevoir		
- Dividende à recevoir		
Charges constatées d'avance :	114,748	102,798
- Stock non encore consommé	20,441	22,296
- Prime bilan et rendement		
- Frais d'enquête (export)	51,856	42,102
- Frais d'enquête (local)		5,320
- assistance informatique	9,367	11,629
- cotisations et autres	24,358	12,725
- Stock non encore consommé (ex assurcredit)	8,726	8,726
Commissions de reassureur à recevoir: *	384,675	253,080
- Commissions sur primes commerciales cédées (export)	115,786	69,250
- Commissions de gestion FGRE (export)	55,789	17,217
- Autres commissions (export)	4,987	4,987
- Commissions sur primes commerciales cédées (local)	208,113	161,625
TOTAL EN DT	1,352,998	948,137

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

(COTUNACE)

NOTE N°12 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES COTUNACE

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Statutaire	Réserve d'investis	Dividende	Prime de fusion	Autres réserves	Autre capitaux propre	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2020	26,500,000	1,816,102	12,768,300	1,300,760	0	607,994	1,009,915	0	22,333	5,969,152	49,994,556
Affectation du résultat de l'exercice 2020		299,574	4,970,000				180,000	-	-10,423	-5,969,152	-530,000
Dividende versés sur le bénéfice de 2020											0
Intérêts des prêts sur fonds social	-	-					6,584	-	-	-	6,584
Emplois à fonds perdus sur fonds social	-	-					-161,399	-	-	-	-161,399
Amortissement subventions d'investissement	-	-					-	-	-	-	0
Bénéfice de l'exercice 2021	-	-					-	-	-	4,208,535	4,208,535
Soldes au 31 décembre 2021	26,500,000	2,115,676	17,738,300	1,300,760	0	607,994	1,035,100	0	11,911	4,208,535	53,518,276

NOTE N°12-1 : RESULTAT PAR ACTION
(Montants exprimés en dinars)

Bénéfice 2020	5,969,152
Bénéfice 2021	4,208,535
Nombre d'actions (de 100 DT de nominal) en 2020	265,000
Nombre d'actions (de 100 DT de nominal) en 2021	265,000
Bénéfice par action 2020	22.525
Bénéfice par action 2021	15.881

NOTE N°12-2 : AUTRES RESERVES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Réserve statutaire	22,712,730	17,443,156
Réserve pour fonds social	85,100	59,915
Total des reserves	22,797,830	17,503,071

NOTE N°12-3 : RESERVE POUR FONDS SOCIAL

	Exercice clos le 31 décembre 2021
Solde d'ouverture :	59,915
- Prêts	82,756
- Disponibilités	-22,841
Ressources de l'exercice :	186,584
- Dotation de l'AGO	180,000
- Intérêts des prêts	6,584
Emplois de l'exercice :	161,399
- Tickets restaurants	66,723
- Enveloppe de fin d'année	14,210
- Amicale	32,010
- Frais de scolarité	13,100
- Subvention 40% assurance voiture	10,955
- Subvention Aid kebir	24,400
Solde de clôture :	85,100
- Prêts	73,928
- Disponibilités	11,173

NOTE N°13 : PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Provision pour sinistres en suspens	19,692,200	19,159,464
Provision pour primes non acquises	2,675,435	2,239,673
Provision pour frais de gestion	1,063,303	1,042,638
Provision d'equilibrage	4,185,647	5,145,947
Provision pour risques en cours	166,412	0
Provision pour participation bénéficiaire	2,745,300	2,250,109
TOTAL EN DT	30,528,298	29,837,830
Total placements nets de la cotunace(voir note 5-2)	80,537,165	74,939,617
Taux de couverture des provisions techniques	263.81%	251.16%

NOTE N°13-1 : PROVISIONS POUR SINISTRES EN SUSPENS

	Montant impayé	Montant garanti	Montant provisionné	Part réassureurs	Part COTUNACE
Solde des sinistres en suspens au 31/12/2020		23,590,305	19,152,423		
Estimation pour sinistres tardifs		345,833	276,667		
Sinistres en suspens au 31/12/2020 (ajusté)		23,936,138	19,429,089		
- Creances Indemnisé	-	8,225,549	6,105,265		
- Creances déchues	-	432,328	345,863		
- Creances recouvrées en suspens 2020	-	1,275,533	1,748,889		
Report des sinistres en suspens antérieurs à 2020		14,002,728	11,229,072		
- Impayés déclarés au cours de 2021 (DCI)		10,173,295	8,582,667	-	-
- Déchéance (non garantie)	-	105,833	84,667	-	-
- Recouvrement (règlement)	-	439,565	360,762	-	-
- Indemnisation au cours de 2021 (créance brute)	-			-	-
Sinistres en suspens de 2021 (DCI nettes)		9,627,897	8,137,238	-	-
Estimation pour sinistres tardifs		917,414	733,931		
Ajustement variation de cours de l' euro					
Prévision de recours à encaisser			408,041		
SUSPENS REPORTE au 31/12/2021		24,548,039	19,692,200		

Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer est déterminée, au cas par cas, par la Direction des Affaires Juridiques et, ensuite, approuvée dans le cadre d'un comité ad hoc. La situation des sinistres à payer, ainsi visée par les membres dudit comité, est prise en charge par le Service Comptable pour la constatation des provisions pour sinistres à payer de l'exercice ; celles relatives à l'exercice précédent sont éxtournées.

Toutefois, certaines créances déclarées impayées par les assurés sont considérées par la COTUNACE comme non garanties (après étude). Cette déchéance provisoire ou définitive de la garantie est généralement contestée par les clients, soit en apportant d'autres éléments d'information, soit en engageant une procédure judiciaire (contentieux indemnisation). Ainsi, une créance déclarée au départ comme déchue risque d'être indemnisée par la suite.

Les motifs de déchéance de la garantie généralement évoqués par la COTUNACE sont multiples. Certains sont d'ordre technique tels que : la contestation de la créance par l'acheteur (litige commercial), le non paiement de la prime, le non respect du mode et des délais de paiement, les dépassements de couverture, l'absence d'une clause de réserve de propriété (CRP), la déclaration du chiffre d'affaires en retard, le non respect des délais de déclaration de l'impayé, etc. D'autres motifs non techniques peuvent également entraîner la déchéance de la garantie, tels que l'expédition après un premier impayé, la gestion non appropriée de la part du client et le défaut de réponse aux demandes d'informations de la COTUNACE.

Il y'a lieu de remarquer que la provision pour sinistres en suspens ne concerne que les sinistres relatifs à des couvertures accordées sur les fonds propres de la COTUNACE (contrat courant d'affaires « CCA », police individuelle « PI », CAMEX). Les sinistres relatifs à des couvertures accordées sur les fonds de garantie (risque commercial extraordinaire « RCE », risque politique « RP », acheteur public « AP », certificat de garantie avant expédition, etc.) ne sont pas couverts par des provisions ; ils devraient être repris au niveau des comptes et états financiers de ces fonds.

NOTE N°13-2 : PROVISION POUR RISQUES EN COURS

	Calcul au 31 décembre 2021	Calcul au 31 décembre 2020
Frais d'administration et frais d'acquisition de N et N-1	-6,298,587	-5,742,530
Charges de sinistres de N et N-1	-16,016,880	-14,330,678
Sous-Total (A)	-22,315,467	-20,073,208
Primes émises brutes de N et N-1	20,571,946	23,152,963
Variation des primes à émettre	336,611	-217,710
Variation des primes à annuler	1,941	
Variation des provisions pour primes non acquises	98,717	369,452
Sous-Total (B)	21,009,215	23,304,705
RATIO (A / B)	-106.22%	-86.13%
PPNA EXPORT	794,285	
Provision pour risque en cours export	49,405	
PPNA LOCAL	1,881,150	
Provision pour risque en cours local	117,008	
Total provision	166,412	

NOTE N°13-3 : PROVISION D'EQUILIBRAGE

	Calcul au 31 décembre 2021	Calcul au 31 décembre 2020
Produits techniques :	5,856,906	5,088,754
- Primes acquises nettes des cessions	5,326,471	3,926,877
- Variation de la provision pour primes non acquises	-174,665	252,829
- Autres produits techniques	705,100	909,047
Charges techniques :	-6,817,206	-7,471,829
- Charges de sinistres	-2,399,958	-3,585,041
- Variation de la provision pour risque en cours	-69,347	
- Frais d'acquisition	-2,001,185	-1,596,335
- Frais d'administration	-1,522,274	-1,178,794
- Commissions reçues des réassureurs	2,377,723	2,227,348
- Autres charges techniques (hors dotations)	-3,009,042	-3,220,864
- Participation bénéficiaire	-193,125	-118,143
Résultat technique (ajusté)	-960,300	-2,383,075
Variation de la provision d'équilibrage (dotation/reprise)	-960,300	-2,383,075
Solde de la provision d'équilibrage en début de période	5,145,947	7,529,022
Solde de la provision d'équilibrage en fin de période	4,185,647	5,145,947

Lorsque le résultat technique est positif, une dotation au titre de la provision d'équilibrage est constituée par prélèvement sur ledit résultat ; mais dans le cas où le résultat technique est négatif, le déficit est comblé par une reprise de provision à concurrence du montant le plus faible entre le solde de la provision d'équilibrage constituée au cours des exercices antérieurs et le déficit de l'année.

NOTE N°14 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

	Traité		Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020				
	Q/P	CAMEX	Provisions pour sinistres en suspens	PPNA	Provisions pour interressement des assures	Total des dépôts	Provisions pour sinistres en suspens	PPNA	Provisions pour interressement des assures	Total des dépôts
	2021	2021								
ATRADUIS - RE	25%	32%	1,715,345	357,839		2,073,184	1,992,668	288,637		2,281,304
BEST - RE				-		0		-		0
TUNIS - RE	4%	11%	267,230	58,221		325,451	311,616	47,165		358,782
ICIEC	4%	4%	268,756	57,070		325,826	315,980	45,994		361,975
CIAGI	19%	13%	1,240,066	270,097		1,510,163	1,412,593	217,470		1,630,063
AUTRES			6,106			6,106	11,820			11,820
TOTAL (EXPORT)	52%	60%	3,497,503	743,226		4,240,729	4,044,678	599,267		4,643,944
ATRADUIS - RE	41.5%		4,941,548	1,047,361	920,943	6,909,851	4,635,734	788,119	799,203	6,223,056
TUNIS - RE	6.5%		774,507	164,044	144,894	1,083,445	726,659	123,440	125,827	975,926
COMAR					9,161	9,161			9,161	9,161
CIAGI	13%		1,533,777	328,089	236,939	2,098,805	1,436,613	246,881	198,804	1,882,297
AUTRES					6,871	6,871			6,871	6,871
TOTAL (LOCAL)	61%		7,249,831	1,539,494	1,318,808	10,108,133	6,799,006	1,158,440	1,139,865	9,097,311
TOTAL			10,747,334	2,282,720	1,318,808	14,348,862	10,843,684	1,757,707	1,139,865	13,741,255

En garantie de l'exécution des engagements qui incombent au réassureur, ce dernier constitue entre les mains de la cédante le dépôt prévu par les conditions particulières du traité de réassurance. Ce dépôt est effectué en espèces et les sommes qui en découlent sont rémunérées aux conditions particulières du traité de réassurance (avec imputation des produits au compte courant du réassureur). Pour le cas de la COTUNACE, le taux du dépôt pour provision pour primes non acquises, tel que fixé par les traités de réassurance, est de 36%, et le taux d'intérêt applicable est de l'ordre de 1% depuis l'année 2012. Par ailleurs, les dépôts au titre des provisions pour sinistres en suspens sont déterminés par année de compétence et par référence au taux de rétention correspondant.

NOTE N°15 : DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE DIRECTE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Assurés - provision frais contentieux	1,623,072	1,608,639
Assurés - avances sur primes créditeurs	514,179	524,345
Assurés - recours sur sinistres	694,182	694,182
Assurés - recouvrement avant indemnisation	54,242	86,501
Assurés - primes en attente d'affectation	98,537	99,332
Assurés - compte d'indemnisation		
Assurés - recouvrement contentieux assistance	306,506	293,648
TOTAL (EXPORT)	3,290,718	3,306,647
Assurés - provision frais contentieux	21,465	8,278
Assurés - Participation bénéficiaire	5,108	88,066
Assurés - recours sur sinistres	13,896	17,030
Assurés -recouvrement direct		2,366
Assurés - compte courant agent généraux		
Assurés - compte d' indemnisation		
TOTAL (LOCAL)	40,469	115,740
TOTAL	3,331,187	3,422,387

Les dépôts de garantie correspondent aux montants retenus de 3% à 5% dans le cadre de l'indemnisation pour couvrir les frais de recours à engager par la COTUNACE.

Les dépôts et cautionnements sont reçus des assurés à la conclusion des contrats. Ils sont ensuite restitués à la résiliation desdits contrats ou, le cas échéant, compensés avec les impayés des assurés (primes...).

Les soldes créditeurs des clients portent essentiellement sur des avances sur primes (souvent, relatives à des polices individuelles) et à des reliquats de dépôts non récupérés par les assurés (à la fin du contrat ou à la résiliation).

NOTE N°16 : DETTES NÉES D'OPÉRATIONS DE REASSURANCE

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Part des réassureurs dans les créances subrogées :EXPORT	15,519,253	15,118,291
- Créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE	26,853,238	26,242,916
- Part de la COTUNACE (cf. Provision à l'actif)	-11,333,985	-11,124,626
Part des réassureurs dans les créances subrogées :LOCAL	10,555,926	7,153,141
- Créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE	16,900,988	11,344,093
- Part de la COTUNACE (cf. Provision à l'actif)	-6,389,340	-4,225,029
Soldes créditeurs des réassureurs EXPORT(cf. Note 8)	3,481,249	1,779,546
Soldes créditeurs des réassureurs LOCAL(cf. Note 8)	2,362,167	5,186,194
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises : (EXPORT)	793,333	379,932
- Primes commerciales	382,297	228,047
- Primes politiques	369,006	109,856
- Autres primes (SIACE, CIAGI)	42,029	42,029
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises : (LOCAL)	641,528	500,224
TOTAL EN DT	33,353,456	30,117,328

NOTE N°17 : AUTRES DETTES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Personnel :	985,322	834,502
- Primes à payer	596,321	529,402
- Congés à payer	382,182	305,063
- Rémunérations dues au personnel		
- Personnel - oppositions sur salaires	819	37
- Personnel - avance et acompte	6,000	
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités :	57,368	89,310
- Retenues à la source	3,598	3,598
- Autres impôts et taxes	10,116	8,105
- CNSS/CNRPS	599	2,967
- Assurance groupe	43,055	74,641
Créditeurs divers :	689,914	1,697,560
- Fournisseurs d'exploitation	645,464	1,551,710
- Tiers divers	2,262	97,413
- Fournisseurs d'immobilisations		
- Jetons de présence	42,188	48,438
Depôts et cautionnement reçus	649,906	635,411
Associés dividendes à payer	397,433	253,815
- Déclaration mensuelle	198,911	209,348
Impôts (IS)		
TOTAL (EXPORT)	2,978,855	3,719,947
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités :	1,016	1,016
- ETAT TFP		
- Assurance groupe	1,016	1,016
- TVA à reporter		
Créditeurs divers :	18,795	18,795
- Jetons de présence (ATRADIUS)	18,795	18,795
- Fournisseurs d'exploitation		
Impôts (IS)	183,609	367,218
TOTAL (LOCAL)	203,419	387,028
TOTAL	3,182,274	4,106,975

(COTUNACE)

NOTE N°18 : RESSOURCES SPECIALES

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE) :		
<i>Solde en début de période</i>	55,456,523	50,303,933
- Placements	53,379,245	49,986,536
- Autres composantes	2,077,278	317,397
<i>Variation</i>	1,454,039	5,152,590
- Primes	1,618,917	3,209,368
- Commissions sur primes	-242,838	-481,405
- Sinistres réglés	-2,583,050	-1,539,302
- Récupérations sur sinistres	48,211	
- Frais de recours	-769	-17,105
- Provision pour frais de recours	70,954	96,206
- Produits financiers	4,043,263	5,409,108
- Frais généraux (divers)	-651	-879
- Récup Taxe payées/ primes FGRE		-23,402
- paiement dette FNG	-1,500,000	-1,500,000
<i>Solde en fin de période (A)</i>	56,910,562	55,456,523
- Placements	53,481,506	53,379,245
- Autres composantes	3,429,056	2,077,278
Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition (FGFEAE) :		
<i>Solde en début de période</i>	33,357,825	30,547,682
- Placements	28,452,768	25,845,000
- Autres composantes	4,905,057	4,702,682
<i>Variation</i>	-2,679,653	2,810,142
- Primes	70,181	78,077
- Commissions sur primes	-25,551	-22,730
- Sinistres réglés		
- Frais de recours	-1,017	-2,460
- Frais généraux (honoraires)	-77,310	-89,708
- Frais généraux (divers)	-79,545	-26,876
- Produits financiers	2,213,278	2,600,663
- Retour subvention banque mandiale	-4,779,689	
- Ecart de change		273,176
<i>Solde en fin de période (B)</i>	30,678,172	33,357,825
- Placements	30,594,318	28,452,768
- Autres composantes	83,854	4,905,057
TOTAL EN DT (A) + (B)	87,588,733	88,814,348

La COTUNACE est chargée de la gestion de deux fonds de garantie, à savoir le fonds de garantie des risques à l'exportation (FGRE) et le fonds de garantie de financement des exportations avant expédition (FGFEAE).

Les principes et méthodes comptables pour ces deux fonds.

Les primes émises, les indemnisations et les récupérations figurent dans le compte de résultat technique de la COTUNACE , saisie dans des comptes comptables autres que les comptes comptables de la COTUNACE.

Pour les frais de recours et les frais généraux sont comptabilisés dans le compte courant du fond qui existe dans le passif du bilan.

Chaque trimestre, on comptabilise les primes, indemnisations, récupérations cédées et la commission payée par les deux fonds au profit de la COTUNACE .Ces opérations figures aussi dans le compte de résultat technique.

Un décompte est transmis au service financier pour le transfert du solde dans les comptes bancaires des deux fonds.

Le solde existant dans ces comptes bancaires est placé. Ces placements sont comptabilises dans des comptes séparer des comptes de la COTUNACE, et figure dans l'actif du bilan.

Les revenus des placements sont comptabilisés dans le compte courant des fonds.

NOTE N°19 : PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Primes émises	Primes cédées	Primes nettes	Primes émises	Primes cédées	Primes nettes
Primes émises (EXPORT)	4,683,887	-2,238,881	2,445,006	3,578,369	-1,790,154	1,788,215
<i>Primes risque commercial :</i>	<i>4,576,956</i>	<i>-2,238,881</i>	<i>2,338,075</i>	<i>3,429,194</i>	<i>-1,790,154</i>	<i>1,639,040</i>
- Crédit court terme	4,238,652	-2,238,881	1,999,771	3,133,758	-1,790,154	1,343,604
- Minimum de primes	317,121	-	317,121	270,272	-	270,272
- Interruption de marché	15,220	-	15,220	15,488	-	15,488
- Prime AC Simple	5,962	-	5,962	9,675	-	9,675
- Prime Facultative	-	-	-	-	-	-
<i>Primes cautionnement</i>	<i>105,683</i>	<i>-</i>	<i>105,683</i>	<i>144,482</i>	<i>-</i>	<i>144,482</i>
<i>Primes caution</i>	<i>1,248</i>	<i>-</i>	<i>1,248</i>	<i>4,693</i>	<i>-</i>	<i>4,693</i>
Primes émises FGRE :	1,878,056	-1,878,056	-	3,199,446	-3,199,446	-
<i>Primes risque politique :</i>	<i>65,693</i>	<i>-65,693</i>	<i>-</i>	<i>73,306</i>	<i>-73,306</i>	<i>-</i>
- Crédit court terme	59,911	-59,911	-	66,161	-66,161	-
- Interruption de marché	5,783	-5,783	-	7,146	-7,146	-
<i>Primes risque commercial extraordinaire :</i>	<i>1,812,362</i>	<i>-1,812,362</i>	<i>-</i>	<i>3,126,140</i>	<i>-3,126,140</i>	<i>-</i>
- Crédit court terme	1,812,362	-1,812,362	-	3,125,073	-3,125,073	-
- Interruption de marché	-	-	-	1,067	-1,067	-
Primes émises FGFEAE :	70,192	-70,192	-	101,127	-101,127	-
Garantie des crédits de préfinancement	70,192	-70,192	-	101,127	-101,127	-
SOUS-TOTAL (EXPORT)	6,632,135	-4,187,129	2,445,006	6,878,942	-5,090,728	1,788,215
Primes émises (LOCAL)	7,334,685	-4,453,219	2,881,465	5,309,339	-3,170,676	2,138,663
TOTAL EN DT	13,966,819	-8,640,348	5,326,471	12,188,281	-8,261,404	3,926,877

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

(COTUNACE)

NOTE N°20 : VARIATION DE LA PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Variation de la provision brute : (EXPORT)	-52,419	493,136
- Constitution de la provision pour primes non acquises	-794,285	-741,867
- Libération de la provision pour primes non acquises	741,867	1,235,002
Variation de la provision brute : (LOCAL)	-383,344	41,344
- Constitution de la provision pour primes non acquises	-1,881,150	-1,497,806
- Libération de la provision pour primes non acquises	1,497,806	1,539,149
TOTAL	-435,763	534,479
Variation de la provision cédée : (EXPORT)	27,258	-256,430
- Constitution de la part des réassureurs dans la provision	413,028	385,771
- Libération de la part des réassureurs dans la provision	-385,771	-642,201
Variation de la provision cédée : (LOCAL)	233,840	-25,220
- Constitution de la part des réassureurs dans la provision	1,147,501	913,662
- Libération de la part des réassureurs dans la provision	-913,662	-938,881
TOTAL	261,098	-281,650
TOTAL EN DT	-174,665	252,829

**NOTE N°21 : PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES,
TRANSFÉRÉS À L'ÉTAT DE RESULTAT TECHNIQUE**

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Provisions techniques (A)	30,528,298	29,837,830
Capitaux propres et provisions techniques (B)	79,838,038	73,863,234
Ratio : (A) / (B)	38.24%	40.40%
Produits des placements	6,107,609	10,234,332
Charges des placements	-270,428	-696,850
Reprises et corrections de valeurs sur placements	-466,656	
Produits des placements nets (C)	5,370,524	9,537,482
Produits des placements alloués (en DT) : (C)*Ratio	2,053,569	3,852,766

NOTE N°22 : AUTRES PRODUITS TECHNIQUES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Participation des assurés aux frais :	482,904	600,940
- Participation aux résultats de réassureurs	157,450	312,911
- Frais d'enquête et de surveillance	302,954	256,249
- Frais d'étude des dossiers	9,069	14,143
- Frais de recours	13,430	17,637
Produits techniques et assistance juridique	18,870	83,077
SOUS-TOTAL (EXPORT)	501,774	684,017
Participation aux résultats de réassureurs	-11,168	-8,002
Frais d'enquête et de surveillance	214,495	233,033
SOUS-TOTAL (LOCAL)	203,327	225,030
Autres produits technique		
TOTAL	705,100	909,047

NOTE N°23 : CHARGES DE SINISTRES

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
MONTANTS PAYES :	3,304,883	-2,755,989	548,894	2,773,672	-1,910,248	863,424
<i>Sinistres COTUNACE (export) :</i>	<i>770,044</i>	<i>-221,150</i>	<i>548,894</i>	<i>1,234,370</i>	<i>-370,946</i>	<i>863,424</i>
- Sinistre commercial CCT	398,393	-243,754	154,639	983,884	-448,257	535,628
- Sinistre commercial CAMEX	-	-	-	-	-	-
- Frais de gestion de sinistres	435,564	-	435,564	416,607	-	416,607
- Recours commercial CCT (récupération)	-63,912	22,603	-41,308	-223,300	77,311	-145,989
- Recours commercial CAMEX (récupération)						
- Décaissement pour participation bénéficiaire			0	57,179		57,179
<i>Sinistres FGRE :</i>	<i>2,534,839</i>	<i>-2,534,839</i>	<i>-</i>	<i>1,539,302</i>	<i>-1,539,302</i>	<i>-</i>
- Sinistres indemnisés	2,583,050	-2,583,050	-	1,539,302	-1,539,302	-
- Recours (récupération)	-48,211	48,211	-			-
<i>Sinistres FGFEAE :</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
- Sinistres indemnisés			-			-
- Recours (récupération)			-			-
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES :	-1,670,309	830,077	-840,231	1,765,153	-1,093,898	671,254
- Constitution de provision pour sinistres en suspens	6,702,018	-3,828,743	2,873,275	8,372,326	-4,658,820	3,713,506
- Libération de provision pour sinistres en suspens	-8,372,326	4,658,820	-3,713,506	-6,607,174	3,564,922	-3,042,252
SOUS-TOTAL (EXPORT)	1,634,574	-1,925,912	-291,337	4,538,825	-3,004,146	1,534,679
<i>Sinistres COTUNACE (local) :</i>	<i>5,623,588</i>	<i>-3,370,388</i>	<i>2,253,200</i>	<i>3,707,591</i>	<i>-2,662,331</i>	<i>1,045,260</i>
- Sinistre commercial CCT	5,706,872	-3,459,804	2,247,068	3,722,119	-2,685,481	1,036,638
- Frais de gestion de sinistres	100,089		100,089	78,642		78,642
- Recours commercial (récupération)	-192,955	95,261	-97,694	-182,661	79,436	-103,225
- Décaissement pour participation bénéficiaire	9,582	-5,845	3,737	89,491	-56,286	33,205
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES :	2,223,710	-1,785,615	438,095	2,362,732	-1,357,630	1,005,102
- Constitution de provision pour sinistres en suspens	14,053,486	-9,122,009	4,931,476	11,829,776	-7,336,394	4,493,382
- Libération de provision pour sinistres en suspens	-11,829,776	7,336,394	-4,493,382	-9,467,043	5,978,764	-3,488,279
SOUS-TOTAL (LOCAL)	7,847,298	-5,156,003	2,691,295	6,070,323	-4,019,961	2,050,362
TOTAL	9,481,872	-7,081,915	2,399,958	10,609,148	-7,024,107	3,585,041

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

NOTE N°24 : Provision Pour risque en cours

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
- Constitution de la Provision Pour risque en cours	49,405	25,690	23,714			
- Libération de la Provision Pour risque en cours						
VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUE EN COURS (EXPORT)	-49,405	25,690	-23,714	0	0	0
- Constitution de la Provision Pour risque en cours	117,008	71,375	45,633			
- Libération de la Provision Pour risque en cours			0			
VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUE EN COURS (LOCAL)	-117,008	71,375	-45,633	0	0	0
TOTAL	-166,412	97,065	-69,347	0	0	0

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

NOTE N°25 : Provision Pour Participation Bénéficiaire

	Exercice clos le 31 décembre 2021			Exercice clos le 31 décembre 2020		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
- Constitution de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	-	-	-	-	-	-
- Libération de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	-	-	-	-	-	-
VARIATION DE LA PROVISION POUR PARTICIPATION BENEFAICAIRE (EXPORT)	0	0	0	0	0	0
- Constitution de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	2,745,300	1,681,692	1,063,608	2,250,109	1,379,625	870,484
- Libération de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	2,250,109	1,379,625	870,484	1,947,178	1,194,838	752,341
VARIATION DE LA PROVISION POUR PARTICIPATION BENEFAICAIRE (LOCAL)	-495,192	-302,067	-193,125	-302,930	-184,788	-118,143
TOTAL	-495,192	-302,067	-193,125	-302,930	-184,788	-118,143

Notes aux états financiers de l'exercice 2021

NOTE 26 : FRAIS D'AQUISITION, D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Frais d'Acquisition Interne et Externe	2,001,185	1,596,335
Frais d'Administration Interne et Externe	1,522,274	1,178,794
Autres charges techniques pour frais de gestion Interne et Externe	2,291,286	2,560,967
Dotation créances douteuses	717,751	659,730
Autres charges techniques	5	167
TOTAL AUTRES CHARGES TECHNIQUES	3,009,042	3,220,864

NOTE: 26-1 TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES TECHNIQUES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Frais d'administration	Frais d'acquisition	Frais de gestion de sinistres	Autres charges techniques
Fourniture	112,885	21,829	38,709	9,496	42,851
Sous-traitance	71,013	19,827	13,149	3,904	34,133
Location	204,984	40,525	67,276	17,629	79,554
Entretien et réparation	24,587	2,526	10,042	1,099	10,920
Primes d'assurance	56,261	9,714	18,490	4,226	23,831
Etudes recherches et documentation technique	484,483	484,483			
Documentation générale et formation	35,309	11,134	6,170	2,582	15,423
Personnel extérieur à l'entreprise	96,129	13,988	25,884	6,085	50,172
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	243,878	20,756	4,020	126,896	92,206
Publicité, publications, relations publiques	155,066		58,359		96,707
Transports	43,207	8,542	14,181	3,716	16,768
Déplacements, missions, réceptions	811		212		599
Frais postaux et de télécommunications	59,075	10,969	20,963	4,976	22,167
Jetons de présence	105,208				105,208
Salaires et compléments de salaires	3,274,822	637,155	1,148,253	256,368	1,233,047
Congés payés	67,041	13,046	23,511	5,249	25,234
Charges sociales légales	645,856	125,684	226,502	50,571	243,100
Autres charges sociales	178,937	34,821	62,753	14,011	67,352
Impôts et taxes	262,898	22,210	187,900	9,240	43,548
Dotations aux amortissements et aux provisions	945,702	45,065	74,812	19,603	806,222
Total charges techniques	7,068,152	1,522,274	2,001,185	535,651	3,009,042

NOTE N°27 : Frais d'acquisition reportés

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
- Constitution des frais d'acquisition reportés	383,340	293,892
- Libération des frais d'acquisition reportés	293,892	315,180
VARIATION DES FRAIS D'ACQUISITION REPORTES	89,448	-21,289

NOTE N°28 : COMMISSIONS REÇUES DES REASSUREURS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Commissions reçues des réassureurs :	767,897	707,617
- Sur primes commerciales cédées	767,897	707,617
Commissions sur primes cédées au FGRE	281,410	480,340
Commissions sur primes cédées au FGFEAE	25,551	22,730
TOTAL (EXPORT)	1,074,858	1,210,686
Commissions reçues des réassureurs (LOCAL)	1,302,865	1,016,662
TOTAL	2,377,723	2,227,348

NOTE N°29 : PRODUITS DES PLACEMENTS (ASSURANCE NON VIE)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus des placements :	6,107,499	10,027,798
- Revenus des placements en comptes à terme	5,014,828	9,075,296
- Revenus des obligations et titres de créances négociables	690,356	362,857
- Revenus des actions et titres à revenus fixes	100,086	83,485
- Revenus des immeubles d'exploitation	191,037	181,940
- Revenus des immeubles hors exploitation	73,217	69,730
- Autres revenus de placements (depôts compte courant)	14,224	12,769
Sous total	6,083,749	9,786,077
- Gains de change / placement	23,751	241,721
Reprises de provisions sur placements	109	206,533
TOTAL	6,107,609	10,234,332

NOTE N°29-1 : VENTILATION DES CHARGES ET PRODUITS DES PLACEMENTS

AU 31/12/2021	
Revenus des placements immobiliers	264,254
Revenus des placements en comptes à termes	5,029,052
Revenus des obligations et titres de créances négociables	690,356
Revenus des actions et titres à revenus fixes	100,086
Autres revenus financiers	23,751
Reprises de corrections de valeur sur placements	109
TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS EN DT	6,107,609
Charges d'intérêts	264,527
Corrections de valeurs sur placements (dotations...)	466,656
Pertes provenant de la réalisation des placements	5,902
Autres frais financiers	
TOTAL DES CHARGES DES PLACEMENTS EN DT	737,085

NOTE N°30 : AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Autres produits non techniques		
- STAR	31,469	26,535
- Assurance départ retraite	34,524	10,729
- Vente véhicule de service		
- Récupération (CNAM et assurance voiture)		2,087
- Profit exceptionnel	0	9,116
- Autres	4,129	0
TOTAL	70,123	48,468
Apurement assurés créditeurs		1,495
Profit de change	27,120	
Reprise sur provision pour risque et charge		182,197
TOTAL	97,243	232,160

NOTE N°31 : CHARGES DE PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt :	264,527	448,652
- Intérêts des dépôts des réassureurs	145,481	140,999
- Intérêts bancaires	119,046	307,653
Corrections de valeurs sur placements :	466,656	1,776
- Dotations aux amort. des immeubles de placement		
- Dotations aux provisions sur placements	466,656	1,776
Pertes provenant de la réalisation des placements :	5,902	246,422
- Pertes de change	5,902	246,422
TOTAL	737,085	696,850

NOTE N°32 : TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	Exercice clos le 31 décembre 2021
Bénéfice comptable avant impôt	4,420,324
Réintégrations :	2,528,885
-Provision pour risque et charge	0
- charge d'impôt (retenue à la source libératoire)	1,098,918
- Provisions pour dépréciation des clients	856,807
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	376,188
- Provisions pour dépréciation des actions non cotées	90,468
- Charges non déductibles de l'exercice :	22
- Pénalité de retard	22
- Retenues à la source supportées (non résidents)	0
- Taxes de voyages	0
- Pertes de change latents	29,475
- Gains de change latents	77,007
Déductions :	5,834,530
-Reprise pour risque et charge	136,266
- Produit de placement soumis à la retenue à la source libératoire	5,494,589
- Reprises de provisions pour dépréciation des clients	2,790
- Reprises de provisions pour actions cotées	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des actions non cotées	109
- Pertes de change latents	77,197
- Gains de change latents	11,064
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes reçus)	86,489
- Revenus des dépôts en devises	26,025
Bénéfice fiscal avant imputation des provisions et déficits	1,114,678
Provisions de dépréciation des actions cotées en bourse	557,339
Bénéfice fiscal après imputations des provisions	557,339
Réinvestissements exonérés	
Bénéfice imposable	557,339
Impôt sur les sociétés 35%	195,069
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE 3%	16,720

NOTE N°33 : NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Notes 33.1.

L'engagement souscrit par la COTUNACE dans le cadre des contrats courants d'affaires est réparti selon qu'il s'agit d'un risque commercial ou d'un risque non commercial (risque politique) sur un acheteur privé ou d'un risque lié à un acheteur public. Le risque commercial est généralement couvert par la COTUNACE . Il peut être également co-assuré à titre exceptionnel avec le FGRE.

Il en découle un engagement théorique, correspondant à la somme des couvertures accordées par acheteur, et un engagement effectif correspondant à la somme des capitaux assurés (expéditions déclarées par les assurés et acceptées par la COTUNACE). Ce dernier est retenu comme étant l'engagement réel de la COTUNACE et s'ajoute, par conséquent, aux autres engagements hors bilan.

Les engagements réels sont déterminés compte tenu d'une période de garantie contractuelle de 180 jours ou d'une période plus courte en cas de disponibilité de l'information sur le règlement des acheteurs (cas du client Groupe Chimique Tunisien). Ainsi, les engagements présentés à la date de clôture de l'exercice pourraient être effectivement moins importants.

Dans l'évaluation de l'engagement souscrit au titre des CCA, il est tenu compte également des suspensions des garanties, dont la date d'effet est antérieure à la date de clôture de l'exercice.

Notes 33.2.

Comme pour les CCA, les engagements souscrits au titre des polices individuelles pour couvrir des risques commerciaux et non commerciaux ne sont pas cumulatifs. Il s'agit souvent de la même couverture et des mêmes expéditions. Dans ce cadre, l'engagement souscrit est quasi-définitif du moment qu'il s'agit généralement d'une opération ponctuelle d'exportation ou d'un contrat ferme dont la réalisation s'étale dans le temps.

Notes 33.3.

Les contrats CAMEX peuvent couvrir tout type de risque d'impayé (RC, RNC, AP). Les garanties accordées dans ce cadre couvrent généralement les risques liés à l'acheteur et complètent, parfois, les risques liés à l'assuré (risque de non performance et de non remboursement du crédit de préfinancement) couverts par des certificats de garantie sur le FGFEAE.

Notes 33.4.

L'engagement souscrit par la COTUNACE dans le cadre du cautionnement, est évalué sur la base des sommes garanties à la Douane, portées sur les certificats demeurant en vigueur au 31 décembre 2021.

Notes 33.5.

L'engagement souscrit par la COTUNACE au titre des cautions accordées dans le cadre du régime d'admission temporaire (ATA) est évalué, à la date de clôture, compte tenue d'une durée de validité de 33 mois, prévue par les contrats. Toutefois, le certificat de couverture émis peut prévoir une durée plus courte.

Notes 33.6.

L'engagement souscrit par la COTUNACE, au nom du FGFEAE, dans le cadre des certificats accordés aux banques pour garantir le remboursement des crédits à l'export octroyés à leurs clients exportateurs, est évalué en fonction du montant des dits crédits couverts par les certificats et non encore remboursés.

État récapitulatif des placements

Au 31/12/2021

62

	<u>Valeur</u>	<u>Valeur</u>	<u>Juste</u>	Plus ou moins-value latente:
	<u>brute:</u>	<u>nette:</u>	<u>valeur:</u>	
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	16,368,520.794	14,140,024.454	18,276,061.120	4,136,036.666
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2,792,829.853	1,612,572.763	1,666,437.543	53,864.780
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM	1,300,760.000	1,210,291.760	1,210,291.760	
Obligations et autres titres à revenu fixe	14,550,668.000	14,550,668.000	14,550,668.000	
Prêts hypothécaires	73,927.524	73,927.524	73,927.524	
Autres prêts et effets assimilés	58,559.695	58,559.695	58,559.695	
Dépôts auprès des entreprises cédantes	131,824,000.000	131,824,000.000	131,824,000.000	
Autres dépôts	323,124.857	323,124.857	323,124.857	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
Total	167,292,390.723	163,793,169.053	167,983,070.499	4,189,901.446
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	30,528,297.600	30,528,297.600	30,528,297.600	
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	0.000	0.000	0.000	

**Provisions pour sinistres à payer
Au 31/12/2021**

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	3,215,204.912	1,733,934.152	0.000		
Provisions pour sinistres	2,319,700.063	5,419,247.655	5,573,481.247		
total charges des sinistres	5,534,904.975	7,153,181.807	5,573,481.247		
Primes acquises	12,134,046.637	14,884,326.830	15,617,266.358		
% sinistres / primes acquises	45.61%	48.06%	35.69%		

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	3,439,774.585	3,941,616.786	1,942,148.774	0.000	
Provisions pour sinistres	2,892,625.236	3,975,060.094	7,958,028.781	3,110,238.228	
total charges des sinistres	6,332,399.821	7,916,676.880	9,900,177.555	3,110,238.228	
Primes acquises	12,134,046.637	14,884,326.830	15,617,266.358	12,699,794.091	
% sinistres / primes acquises	52.19%	53.19%	63.39%	24.49%	

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N					
Règlements cumulés	3,439,774.585	4,063,410.579	5,818,335.638	1,231,690.967	0.000
Provisions pour sinistres	1,313,348.877	4,725,928.165	5,825,048.197	3,864,276.705	3,126,295.728
total charges des sinistres	4,753,123.462	8,789,338.744	11,643,383.835	5,095,967.672	3,126,295.728
Primes acquises	12,134,046.637	14,884,326.830	15,617,266.358	12,699,794.091	13,531,056.575
% sinistres / primes acquises	39.17%	59.05%	74.55%	40.13%	23.10%

Ventilation des charges et des produits des placements
AU 31/12/2021

	revenus et frais financiers		
	<u>concernant les</u>	<u>autres revenus</u>	
	<u>placements dans</u>	<u>et</u>	<u>Total:</u>
	<u>des entreprises</u>	<u>frais financiers:</u>	
	<u>liées et avec lien</u>		
	<u>de participations:</u>		
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles		264,254	264,254
1.2 Parts et actions de société immobilière			0
	0	264,254	264,254
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie			0
2.2 Emprunts obligataires		690,356	690,356
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse			0
2.4 Parts et actions dans les OPCVM			0
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF			0
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		100,086	100,086
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		5,029,052	5,029,052
2.8 Contrats en unités de comptes			0
2.9. Autres		23,751	23,751
	0	5,843,245	5,843,245
3. Autres placements		109	109
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			0
Total produits des placements	0	6,107,609	6,107,609
Intérêts		264,527	264,527
Frais externes		472,558	472,558
Autres frais			0
Total charges des placements	0	737,085	737,085

Résultat technique par catégorie d'assurance NON-VIE

Au 31/12/2021

	Crédit-Caution	Crédit-Caution
Primes acquises	13,531,056.575	13,531,056.575
Primes émises	13,966,819.225	13,966,819.225
Variation des primes non acquises	435,762.650	435,762.650
Charges de prestations	8,687,984.664	8,687,984.664
Prestations et frais payés	8,928,471.088	8,928,471.088
Charges des provisions pour prestations diverses	-240,486.424	-240,486.424
Solde de souscription	4,843,071.911	4,843,071.911
Frais d'acquisition	1,911,736.556	1,911,736.556
Autres charges de gestion nettes	3,826,215.052	3,826,215.052
Charges d'acquisition et de gestion nettes	5,737,951.608	5,737,951.608
Produits nets de placements	2,053,569.431	2,053,569.431
Participation aux résultats	495,191.832	495,191.832
Solde financier	1,558,377.599	1,558,377.599
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	8,379,250.498	8,379,250.498
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	6,126,377.014	6,126,377.014
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	1,052,602.896	1,052,602.896
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	302,067.018	302,067.018
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	2,377,723.445	2,377,723.445
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1,479,519.875	1,479,519.875
Résultat technique	2,143,017.777	2,143,017.777
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	2,675,435.272	2,675,435.272
Provisions pour primes non acquises ouverture	2,239,672.622	2,239,672.622
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	20,755,503.213	20,755,503.213
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	20,202,101.839	20,202,101.839
Autres provisions techniques clôture	7,097,359.115	7,097,359.115
Autres provisions techniques ouverture	7,396,056.081	7,396,056.081
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		0.000

**Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers NON-VIE**

Au 31/12/2021

	RACCORDEMENT
Primes acquises	
Primes émises	NOTE N° 19
Variation des primes non acquises	NOTE N° 20
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	NOTE N° 23
Charges des provisions pour prestations diverses	NOTE N° 23,24 ET 13-3
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	NOTE N°26 ET 27
Autres charges de gestion nettes	NOTE N°22 ET 26
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	NOTE N° 21
Participation aux résultats	NOTE N° 25
Solde financier	
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	NOTE N° 19 ET 20
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	NOTE N° 23
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	NOTE N° 23 ET 24
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	NOTE N° 25
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	NOTE N° 28
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

<p style="text-align: center;">RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2021</p>
--

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

I- Rapport sur l'audit financier :

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 31 Mai 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat technique non vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principes et méthodes comptables les plus pertinents.

Ces états financiers, qui annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan de **226.641.855 dinars** un bénéfice net de **4.208.535 dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont

été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

TijaniChaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2021

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2021

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2021 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2021

Un contrat de location a été signé en 2013, suivi de ses avenants en 2015, entre la COTUNACE et le Comité Général des Assurances « CGA ». En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la COTUNACE figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne les parties suivantes de l'immeuble sis au 7 rue Elles à Montplaisir :

- Les 1er, 4ème et 5ème étages à partir du 01 juillet 2015 pour un montant de loyer annuel de 43.500 dinars hors TVA (soit 10.875 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.
- Un appartement au RDC à partir du 01 mai 2015 pour un montant de loyer annuel de 7.380 D hors TVA (soit 1.845 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations, rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus, conclues antérieurement et qui sont en cours en 2021 à l'exception du contrat de location signé avec le Comité Général des Assurances « CGA » et qui a été modifié en 2015 comme il est indiqué dans le paragraphe précédent.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la COTUNACE au titre de l'exercice 2021, conformément à la décision du conseil d'administration en date du 20 décembre 2013, se détaillent comme suit :

- Un salaire brut annuel de 122.731DT (soit le salaire net mensuel est 5.500 D)
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- Une prime annuelle fixée par le conseil d'administration. La prime de 2020 attribuée en 2021 a été fixée à un montant brut de 31.357 dinars (soit un montant net de 19.800 D).

2- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence. L'assemblée générale du 31 Mai 2021 a décidé de servir un montant net de 5.000 DT pour chaque membre. Les jetons de présence constatés dans les charges en 2021 totalisent un montant de 47.500DT.

3- Les membres du comité permanent d'audit perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31 Mai 2021 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence constatés dans les charges en 2021 totalisent un montant de 7.500 DT.

4- Les membres du comité des placements perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31 Mai 2021 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence constatés dans les charges en 2021 totalisent un montant de 11.667 DT.

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales avec les sociétés de réassurance membres du conseil d'administration.

Tunis le 29 avril 2022

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

La Société New Body Line publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

BILAN
Exercice clos au 31/12/2021
(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	AC1	245 831	185 831
Amortissements	AC2	-185 832	-183 831
Immobilisations Corporelles	AC3	4 889 213	4 820 390
Amortissements	AC4	-3 851 825	-3 569 304
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 097 387	1 253 086
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		0	0
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>1 097 387</u>	<u>1 253 086</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	AC5	2 214 085	1 431 778
provision	AC6	-8 371	-8 371
Clients et comptes rattachés	AC7	900 266	1 071 594
Provisions	AC8	0	0
Autres actifs courants	AC9	494 933	601 491
Provisions	AC10	-15 949	-15 949
Placements et autres actifs financiers	AC11	7 000 206	4 670 322
Provisions	AC12	0	0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC13	2 339 365	3 619 718
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>12 924 535</u>	<u>11 370 583</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>14 021 922</u>	<u>12 623 669</u>

BILAN
Exercice clos au 31/12/2021
(exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	<u>CP02</u>	63 401	85 490
Réserves	<u>CP03</u>	2 170 162	2 170 162
Prime d'émission	<u>CP04</u>	3 190 456	4 720 600
Avoir des Actionnaires	<u>CP05</u>	-458 917	-431 127
Autres compléments d'apport	<u>CP06</u>	36 770	36 652
Résultat reporté	<u>CP07</u>	1 267 792	20 050
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>10 520 064</u>	<u>10 852 227</u>
Résultat de l'exercice	<u>CP08</u>	2 167 848	1 216 170
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>12 687 912</u>	<u>12 068 397</u>
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		0	0
Provision		0	0
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	224 390	209 354
Autres passifs courants	P02	1 109 620	345 918
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>1 334 010</u>	<u>555 272</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>1 334 010</u>	<u>555 272</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>14 021 922</u>	<u>12 623 669</u>

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2021
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Revenus	R01	6 821 797	4 911 133
Autres produits d'exploitation	R02	22 089	36 270
Total produits d'exploitation		6 843 886	4 947 403
Charges d'exploitation			
Variations stocks produits finis & encours		-292 220	100 719
Achats d'approvisionnements consommés	R03	2 314 757	1 922 738
Charges de personnel	R04	1 732 836	1 591 792
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	290 173	287 664
Autres charges d'exploitation	R06	684 751	538 454
Total charges d'exploitation		4 730 297	4 441 367
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>2 113 589</u>	<u>506 036</u>
Charges financières nettes	R07	-53 949	243 668
Autres pertes ordinaires		-3 444	-5
Produit de placement	R08	556 769	525 901
Autres gains ordinaires		6 635	7 043
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>2 619 600</u>	<u>1 282 643</u>
<u>AVANT IMPOT</u>			
Impôt sur les bénéfices	R09	-451 752	-66 473
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>2 167 848</u>	<u>1 216 170</u>
<u>APRES IMPOT</u>			
Eléments extraordinaires		0	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>2 167 848</u>	<u>1 216 170</u>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		<u>2 167 848</u>	<u>1 216 170</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2021

(exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT NET	2 167 848	1 216 170
Ajustements	545 054	158 700
Amortissements & provisions	288 039	287 664
Variation des stocks	-782 307	358 669
Variation des clients et autres créances	277 887	-337 713
Variation des fournisseurs et autres dettes	778 737	-120 965
Quote part subvention d'investissement	-22 089	-31 418
Dividendes non réglés	-679	2 463
Perte sur cession Imob	5 466	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	2 712 902	1 374 870
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-177 267	-17 038
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	39 460	0
Décassements provenant de la cession d'immobilisations financières	-2 329 883	-2 747 127
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	- 2 467 690	-2 764 165
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	- 1497 893	-1 045 011
Décassement lié au rachat des actions	- 27 672	- 3 114
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 525 565	-1 048 125
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-1 280 353	-2 437 420
TRESORERIE DEBUT EXERCICE	3 619 718	6 057 138
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 339 365	3 619 718

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2021

I. Présentation de la société et le référentiel comptable :

La société « New Body Line SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 4 250 400 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements. Les états financiers de la société « New Body Line SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers de la Société « New Body Line SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société « New Body Line SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées d'utilité estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Famille d'immobilisation	Taux
Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé sur la base de coût standard. En effet, le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks de l'exercice.
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût standard. Ce coût est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production.

Evaluation des placements à l'inventaire :

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères :

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan. Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.
- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun

V. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :

Le solde net des immobilisations corporelles et incorporelles totalise au 31 décembre 2021 un montant de 1 097 387 DT contre 1 253 086 DT au 31 décembre 2020. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2020	Acquisition	Cession	Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2021	Amorti. antérieurs	Cession	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2021
<u>Immobilisations incorporelles</u>										
* Logiciel	40 236	60 000	0	0	100 236	38 236	0	2 001	40 237	59 999
* Site Web	5 000	0	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
Sous-totaux 1	185 831	60 000	0	0	245 831	183 831	0	2 001	185 832	59 999
<u>Immobilisations corporelles</u>										
* AAI construction	374 490	0	0	51 458	425 948	212 266	0	42 032	254 298	171 650
* Matériel industriel principal	3 054 711	1 200	-48 443	419 198	3 426 666	2 468 348	-5 650	198 728	2 661 426	765 241
* Matériel industriel auxiliaire	453 144	0	0	0	453 144	353 369	0	24 784	378 153	74 991
* Matériel laboratoire	40 957	1	0	0	40 958	26 730	0	4 096	30 826	10 132
* Outillages industriels	3 538	1	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	0	393 160	372 143	0	13 090	385 233	7 926
* MMB	112 195	1 056	0	0	113 251	100 362	0	5 441	105 803	7 448
* Immobilisation en cours	355 648	115 008	0	-470 656	0	0	0	0	0	0
Sous-totaux 2	4 820 390	117 266	-48 443	0	4 889 213	3 569 304	-5 650	288 171	3 851 825	1 037 388
Totaux	5 006 221	177 266	-48 443	0	5 135 044	3 753 135	-5 650	290 172	4 037 657	1 097 387

AC05 & AC06 : Stocks :

Le solde des comptes stocks s'élève à 2 205 714 DT au 31 décembre 2021 contre 1 423 406 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières atelier tricotage	508 535	389 281
Matières premières atelier finissage	250 860	170 732
Matières premières atelier teinture	59 970	58 792
Produits intermédiaires	581 296	252 699
Produits Finis	112 496	148 873
Matières pièces de rechange	531 986	394 658
Stock en transit CESAR	168 942	16 742
Total	2 214 085	1 431 777
Moins : Provisions sur stock	-8 371	-8 371
Solde net	2 205 714	1 423 406

AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 900 266 DT contre 1 071 594 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Clients locaux	312 978	168 439
Clients, étrangers	587 288	903 155
Total	900 266	1 071 594
Moins : Provisions sur créances clients	- 0	- 0
Solde net	900 266	1 071 594

AC09 & AC10 : Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 478 984 DT au 31 décembre 2021 contre 585 543 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Frs- Avance & Acompte	18 950	30 948
Personnel-Avance & acompte	0	370
Arrondissement Sur Rémunération	9	14
Etat, IS à reporter	0	246 430
Impot RCM payé d'avance	74 398	0
Charges constatées d'avance	547	6 541
Produits à recevoir	399 968	317 188
Crédit de TVA à reporter	1 060	0
Total	494 933	601 491
Moins : Provisions sur AAC	-15 949	-15 949
Total	478 984	585 542

AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 7 000 206 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 4 670 322 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Billet de trésorerie	7 000 000	4 600 000
TITRES SICAV	206	70 322
Total	7 000 206	4 670 322
Moins : Provisions dur actifs financiers	- 0	- 0
Total	7 000 206	4 670 322

AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 2 339 365 DT au 31 décembre 2021 contre 3 619 718 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
TSI	41 280	308 888
BIAT Dinars	0	1 092
BIAT Euro	0	382
AMEN BANK Dinars	121 205	92 290
AMEN BANK Euros	2 169 359	3 214 432
AMEN BANK - STEG	370	152
AMEN BANK- FISCAL	346	226
CAISSE	6 805	2 256
Total	2 339 365	3 619 718

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 & CP 08 : Capitaux propres :

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 12 687 912 DT. Ils se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<u>Situation au 31/12/2020</u>	4250400	425 040	1 745 122	85 490	4 720 600	20 050	-431 127	36 652	1 216 170	12 068 397
Imputation résultat reportés	-	-	-	-	-	1 216 170	-	-	-1 216 170	0
Q.part des sub. d'invest. inscrites en Rt	-	-	-	-22 089	-	-	-	-	-	-22 089
Distribut ^o Dividende	-	-	-	-	-1530144	-	-	-	-	-1 530 144
Virement Dividende Actions propres dans le compte Résultat reporté (87 700 titres NBL)	-	-	-	-	-	31 572	-	-	-	31 572
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	2 167 848	2 167 848
<u>Opération sur actions propres</u>	-	-	-	-	-	-	-27 790	118	-	-27 672
<u>Situation au 31/12/2021</u>	4 250 400	425 040	1 745 122	63 401	3 190 456	1 267 792	-458 917	36 770	2 167 848	12 687 912

Résultat par action :

Nombre d'action	Action rachetées	Nombre d'action en circulation	Bénéfice au 31/12/2021	Bénéfice par action 31/12/2021
4 250 400	87 700	4 162 700	2 167 848	0.521

P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 224 390 DT contre 209 354 DT au 31 décembre 2020, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux	94 025	39 639
Fournisseurs étrangers	83 309	149 240
Fournisseurs non encore parvenues	47 056	20 475
Total	224 390	209 354

P02 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 1 109 620 DT contre 345 918 DT au 31 décembre 2020, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Personnel Rémunérations dues	167 126	105 845
PDG Rémunérations dues	18 669	18 669
Personnel -opposition salaires	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	38 974	35 084
R/S à payer	23 283	24 118
Impôt à liquider	200 221	3 406
TVA à payer	0	3 127
Autres taxes sur CA (TCL)	546	920
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	564	213
CNSS	110 165	109 870
Dividendes à distribuer	679	1 283
Charges à payer	45 867	42 445
Intérêts perçus d'avance	371 989	767
Clients avances & acomptes	131 366	0
Total	1 109 620	345 918

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus :

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2021 à 6 821 797 DT contre 4 911 133 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Lingerie basique	4 005 573	2 418 323
Lingerie Intelligente	2 816 221	2 492 810
SOLDE	6 821 797	4 911 133

R02 : Les autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2021 à 22 089 DT contre 36 270 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Quote part Subv.Inscrite C. Résultat	22 089	31 418
Subvention d'exploitation	0	4 852
SOLDE	22 089	36 270

R03 : Achats d'approvisionnement consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2021 à 2 314 757 DT contre 1 922 738 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Achat stocké MP tricotage	1 769 463	845 414
Achat stocké MP confection	248 563	217 616
Achat stocké Accessoires emballages	326 844	220 903
Achat stocké MP teinture	135 151	92 551
Autres approvisionnements	69 754	68 327
Variations de stocks de marchandises	-490 088	257 950
Carburant	12 675	9 507
Achats non stockés	242 395	210 470
SOLDE	2 314 757	1 922 738

R04 : Charges du personnel :

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2021 à 1 732 836 DT contre 1 591 792 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
----------------	-------------------	-------------------

Salaires et compléments de salaire	1 361 249	1 253 033
Congés payés	85 087	77 266
Charges patronales	233 569	214 432
Autres charges de Personnel	52 931	47 061
SOLDE	1 732 836	1 591 792

R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2021 à 290 173 DT contre 287 664 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements des imb Corp & Incorp	290 173	287 664
SOLDE	290 173	287 664

R06 : Les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2021 à 684 751 DT contre 538 454 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	31/12/2020
Services extérieurs	182 779	138 583
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	157 278	112 863
Jeton de présence	23 750	12 500
Transport sur achat	6 394	2 942
Transport sur vente	15 712	12 424
Missions et réception	9 761	27 250
Assistance Commerciale	216 482	194 537
Frais postaux et télécommunication	20 394	18 439
Commissions et frais bancaires	12 013	9 242
Impôt et taxes	40 188	9 674
SOLDE	684 751	538 454

R07 : Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2021 à 53 949 DT contre - 243 668 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Pertes de changes	94 648	14 730
Gain de changes	-32 925	-250 534
Escompte obtenus	-11 029	-8 663
Escompte Accordé	3 255	799
SOLDE	53 949	-243 668

R08 : Les produits de placement :

Les produits de placements se sont élevés au 31 décembre 2021 à 556 769 DT contre 525 901 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Revenus de billet de trésorerie	502 713	476 101
Revenus des capitaux mobiliers	54 056	50 471
Moins-value sur placements	0	-671
SOLDE	556 769	525 901

R09 : Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés est déterminé comme suit :

Résultat comptable avant impôt et ajustements		2 649 717,041
Résultat comptable après impôt et ajustements		2 649 717,041
Les réintégrations :		509 826,525
Perte de change latente 2021	56 786,837	
Gain de change non réalisé 2020	205 895,505	
Revenue RCM 2020 n'ayant pas subi l'impôt et dont l'échéance est l'exercice 2022	140 972,222	
R/S libératoire au titre des Intérêts des placements	106 171,961	
Les déductions		147 864,595
Gain de change non réalisé 2021	2 004,869	
Perte de change latente 2020	2 152,701	
Revenues des capitaux mobiliers ayant subi la retenue à la source	143 707,025	
Bénéfice fiscal avant dégrèvement		3 011 678,971
Impôt au titre des bénéfices		451 751,846

Note sur les parties liées

La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Générale Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à la location de l'usine s'élève à 66 150 Dinars.

Note sur les Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société « New Body Line SA » arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Aurent, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise

Soldes Intermédiaires de Gestion
Exercice clos au 31/12/2021
(exprimé en dinars tunisiens)

Produits	2021	2020	Charges	2021	2020	Soldes	2021	2020
Revenus et autres produits d'exploitation	6 821 797	4 911 133	Stockage ou Déstockage de production	292 220	-100 719			
Production stockée								
Total	6 821 797	4 911 133	Total	292 220	-100 719	Production	7 114 017	4 810 144
Production	7 114 017	4 810 144	Achats consommés	2 314 757	1 922 738	Marge sur coût matières	4 799 260	2 887 676
Marge sur coût matières	4 799 260	2 877 676	Autres charges externes	664 563	528 780			
Subvention d'exploitation		4 852						
Total	47 99 260	2 892 528	Total	664 563	528 780	Valeur ajoutée brute	4 154 697	2 363 748
Valeur ajoutée brute	4 154 697	2 363 748	Impôts et taxes	40 188	9 674			
			Charges de personnel	1 732 836	1 591 792			
Total	4 154 697	2 363 748	Total	1 773 024	1 601 465	Excédent brut d'exploitation	2 381 672	762 283
Excédent brut d'exploitation	2 381 672	762 283	Autre charges ordinaires		0			
Autres produits ordinaires	6 635	7 043	Charges financières	53 948	-243 668			
Produits financiers	556 769	525 901	Dotations aux amorts. et aux prov.	290 173	287 664			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	22 089	31 418	Pertes ordinaires	3 444	5			
			Impôts sur le résultat ordinaire	451 752	66 474			
Total	2 967 165	1 326 645	Total	799 316	110 475	Résultat des activités ordinaires	2 167 848	1 216 170
Résultat positifs des activités ordinaires	2 167 848	1 216 170	Résultat négatif des activités ordinaires		0			
Total	2 167 848	1 216 170	Total		0	Résultat net après MC	2 167 848	1 216 170

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **New Body Line SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 12 687 912 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 167 848 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis

➤ Risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 112 496 Dinars et 581 296 Dinars au 31/12/2021. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative au Stock qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2021 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.

- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la

responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2022

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Rachid NACHI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous n'a pas tenus informés d'aucune convention et opération nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Dans ce cadre, nous n'avons pas identifié de nouvelles conventions ou opérations conclues durant cet exercice.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 :

B.1- La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 66 150 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réunis le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général :

- Un salaire mensuel net de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;
- Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et
- Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- Un salaire net mensuel de 1000 DT et la prise en charge de la contribution de la CNSS

A ce titre, le Conseil d'Administration réuni le 19/03/2020 a décidé de porter le salaire net du Directeur Général Adjoint à 2 000 Dinars avec un effet rétroactif à compter de janvier 2019.

C-2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	DG	DGA	DG	DGA
Avantages à court terme	101 139	36 629	18 669	5 635
Prise en charge de la CNSS	2 260	6 326 (Régime Normal)	565	2 981 (Régime Normal)
Total	103 355	42 955	19 234	8 616

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 28 Avril 2022

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Rachid NACHI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Lassaad BORGHI (PWC-Les commissaires aux comptes associés MTBF) et M Wassim CHAKROUN (GRANT THORNTON -Tunisie Audit et Conseil).

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 347 228	1 191 809
Moins Amortissements		(1 032 926)	(819 491)
	V.1	314 302	372 318
Immobilisations corporelles		111 288 029	102 516 543
Moins Amortissements		(72 415 587)	(66 877 976)
	V.2	38 872 442	35 638 567
Immobilisations financières		4 738 777	4 233 064
Moins provisions		(1 007 426)	(821 289)
	V.3	3 731 351	3 411 775
Total des actifs immobilisés		42 918 095	39 422 660
Total des actifs non courants		42 918 095	39 422 660
Actifs courants			
Stocks		30 675 168	21 962 867
Moins provisions		(382 935)	(830 985)
	V.4	30 292 233	21 131 882
Clients et comptes rattachés		39 915 485	37 213 788
Moins provisions		(4 984 556)	(3 774 137)
	V.5	34 930 929	33 439 651
Autres actifs courants	V.6	2 562 810	3 977 709
Placements et autres actifs financiers	V.7	26 694	28 127
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	960 479	1 890 968
Total des actifs courants		68 773 145	60 468 337
Total des actifs		111 691 240	99 890 997

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves légales		3 045 642	3 045 642
Résultats reportés		8 208 466	18 574 951
Prime d'émission		10 617 831	10 617 831
Autres capitaux propres		408 710	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		52 737 065	62 694 840
Résultat de l'exercice		18 638 969	1 508 723
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	71 376 034	64 203 563
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	V.10	8 548 240	11 227 979
Provision pour risques et charges	V.11	208 973	255 421
Total des passifs non courants		8 757 213	11 483 400
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.12	19 074 223	11 116 829
Autres passifs courants	V.13	3 346 545	3 941 705
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.14	9 137 225	9 145 500
Total des passifs courants		31 557 993	24 204 034
Total des passifs		40 315 206	35 687 434
Total des capitaux propres et des passifs		111 691 240	99 890 997

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus		127 383 207	82 677 913
Autres produits d'exploitation		517 409	139 204
Total des produits d'exploitation	VI.1	127 900 616	82 817 117
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		1 724 538	(797 699)
Achats de matières premières consommés	VI.2	(56 101 935)	(33 041 246)
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	(28 398 444)	(24 260 888)
Charge de personnel	VI.4	(8 243 934)	(7 309 500)
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	(6 704 184)	(9 240 484)
Autres charges d'exploitation	VI.6	(5 766 001)	(4 557 970)
Total des charges d'exploitation		(103 489 960)	(79 207 787)
Résultat d'exploitation		24 410 656	3 609 330
Charges financières nettes	VI.7	(2 761 291)	(2 484 546)
Produits des placements	VI.8	707 072	329 455
Autres gains ordinaires	VI.9	108 384	362 066
Autres Pertes Ordinaires	VI.10	(873 878)	(185 246)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		21 590 943	1 631 059
Impôt sur les bénéfices		(2 951 974)	(622 336)
Résultat des activités ordinaires après impôt		18 638 969	1 008 723
Eléments extraordinaires		-	500 000
Résultat net de l'exercice		18 638 969	1 508 723

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		18 638 969	1 508 723
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		6 704 184	9 240 484
(-) Résorption Subvention d'investissement		(408 710)	-
- Variation des :			
* Stocks		(8 712 301)	14 610 681
* Créances		(2 701 697)	(5 163 432)
* Autres actifs et prêts au personnel		1 462 332	(3 466 831)
* Fournisseurs et autres dettes		7 957 394	3 858 767
* Autres passifs		(583 758)	(1 663 530)
* Plus-value sur cession d'immobilisations		(8 000)	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	22 348 413	18 924 862
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		(9 059 041)	(6 471 900)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		17 000	-
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(505 713)	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	(9 547 754)	(6 471 900)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		40 100 000	31 717 000
Remboursement d'emprunts		(42 952 472)	(30 488 358)
Distributions de dividendes		(11 875 208)	(12 992 875)
Encaissements liés aux subventions d'investissements		817 420	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	(13 910 260)	(11 764 233)
Variation de trésorerie	VII.4	(1 109 601)	688 729
Trésorerie au début de l'exercice		1 752 001	1 063 272
Trésorerie à la clôture de l'exercice		642 400	1 752 001

I. Présentation de la société

La société « SOTIPAPIER » a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier pour ondulé (Testliner et cannelure).

Elle possède une capacité de production de 80.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 127 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2021.

II. Faits significatifs de la période

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 08 juin 2021 a décidé de distribuer des dividendes relatifs à l'exercice 2020 pour 11.875.208 DT. Cette distribution a eu lieu le 25 juin 2021.
- La société Sotipapier a acquis 599 parts sociales de la société La Tunisienne de collecte et de Tri "Tu-Collect" pour un montant de 479.200 DT soit 800 DT la part sociale, ce qui a porté le pourcentage de détention de 80% à 99,99%.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers, ils sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
 - la pertinence ;
 - la fiabilité ; et
 - la comparabilité.
- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.
La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
 - L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NCO1 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

- L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.
- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencement aménagement installation	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Révision générale Turbine à gaz	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- Stock de matières premières,
- Stock de matières consommables et pièces de rechange,
- Stock de produits finis,

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxes).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite (IDR) égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans ;

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention collective 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 1.347.228 DT contre 1.191.809 DT au 31 décembre 2020. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Concession, brevet et procédés	176 294	176 294
Logiciel	1 063 801	964 066
Immobilisations incorporelles en cours	107 133	51 449
Valeur brute	1 347 228	1 191 809
Moins Amortissements	(1 032 926)	(819 491)
Total net	314 302	372 318

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations ».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 111.288.029 DT contre 102.516.543 DT au 31 décembre 2020. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	204 964	204 964
Constructions	8 727 284	8 727 284
AAI	3 449 789	2 774 099
Matériel et outillage industriel	87 521 343	84 341 426
Matériel de transport	3 211 948	3 289 084
Matériel informatique	725 770	489 740
MMB	235 616	183 191
Immo corporelles en cours	4 010 691	2 506 755
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	3 200 624	-
Valeur brute	111 288 029	102 516 543
Moins Amortissements	(72 415 587)	(66 877 976)
Total net	38 872 442	35 638 567

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions 2021	Reclassements 2021	Cessions 2021	Valeur brute au 31/12/2021	Amort. Ant. 2020	Dotation 2021	Amort iss. Mat. Cédé	Amort. Cumulés au 31/12/2021	VCN 31/12/2021
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	-	176 294	(176 294)	-	-	(176 294)	-
Logiciels	964 066	99 735	-	-	1 063 801	(643 197)	(213 435)	-	(856 632)	207 169
Immobilisations Incorporelles en cours	51 449	55 684	-	-	107 133	-	-	-	-	107 133
Total des Immobilisations Incorporelles	1 191 809	155 419	-	-	1 347 228	(819 491)	(213 435)	-	(1 032 926)	314 302
Terrains	204 964	-	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 683 729	-	-	-	2 683 729	(2 102 628)	(35 960)	-	(2 138 588)	545 141
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	(545 706)	(133 627)	-	(679 333)	1 992 965
Construction PM2	606 560	-	-	-	606 560	(606 560)	-	-	(606 560)	-
Construction PM3	808 977	-	-	-	808 977	(781 969)	(20 509)	-	(802 478)	6 499
Construction Magasin Stock MA PB+Chaudière	508 512	-	-	-	508 512	(462 782)	(8 797)	-	(471 579)	36 933
Nouv. Admin.+Atelier Mécanique+Atelier Electrique	836 892	-	-	-	836 892	(818 431)	(5 757)	-	(824 188)	12 704
Construction dépôt MP	610 316	-	-	-	610 316	(386 893)	(22 342)	-	(409 235)	201 081
Matériel & outillage	66 216 066	1 295 142	372 926	(55 000)	67 829 134	(43 060 221)	(3 195 039)	-	(46 255 260)	21 573 874
Turbine à gaz	6 291 812	44 416	-	-	6 336 228	(6 004 695)	(33 970)	-	(6 038 665)	297 563
Révision générale Turbine à gaz	3 675 474	601 053	814 153	-	5 090 680	(2 889 217)	(582 156)	-	(3 471 373)	1 619 307
Presse à Sabot	8 158 074	107 227	-	-	8 265 301	(4 487 533)	(827 144)	-	(5 314 677)	2 950 624
Agencement, aménagement, installation	2 774 099	427 937	247 753	-	3 449 789	(1 981 498)	(325 983)	-	(2 307 481)	1 142 308
Matériel roulant	3 289 084	-	-	(77 136)	3 211 948	(2 253 708)	(338 820)	77 135	(2 515 393)	696 555
MMB & Matériel Informatique	672 931	281 316	7 139	-	961 386	(496 135)	(84 642)	-	(580 777)	380 609
Immobilisations corporelles en cours	2 506 755	6 146 531	(1 441 971)	-	7 211 315	-	-	-	-	7 211 315
Total des Immobilisations corporelles	102 516 543	8 903 622	-	(132 136)	111 288 029	(66 877 976)	(5 614 746)	77 135	(72 415 587)	38 872 442
Total	103 708 352	9 059 041	-	(132 136)	112 635 257	(67 697 467)	(5 828 181)	77 135	(73 448 513)	39 186 744

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Participations	3 147 200	2 668 000
Dépôts et cautionnements	1 591 577	1 565 064
Total	4 738 777	4 233 064
Moins Provisions	(1 007 426)	(821 289)
Total net	3 731 351	3 411 775

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2020	Valeur brute 31/12/2021	Provisions pour dépréciation			Valeur nette 31/12/2021
			31/12/2020	Dotations	31/12/2021	
Nature des titres						
Titres de participation :						
<i>Détenus sur les filiales</i>						
TUCOLLECT	240 000	719 200	-	-	-	719 200
SFTC	2 000 000	2 000 000	651 015	-	651 015	1 348 985
<i>Autres participations</i>						
Marina Hôtel	350 000	350 000	145 274	186 137	331 411	18 589
BTS	40 000	40 000	-	-	-	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	3 000
Total	2 668 000	3 147 200	821 289	186 137	1 007 426	2 139 774

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Dépôts et cautionnements	31/12/2021	31/12/2020
Avance cautionnements STEG	1 591 577	1 565 064
Total Brut	1 591 577	1 565 064

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2021 à 30.675.168 DT contre 21.962.867 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières	12 852 588	5 976 972
Consommables et pièces de rechange	11 016 206	10 923 840
Produits finis	6 766 488	5 041 950
Consommables et pièces de rechange en transit	39 886	20 105
Total	30 675 168	21 962 867
Provision	(382 935)	(830 985)
Total net	30 292 233	21 131 882

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 39.915.485 DT contre 37.213.788 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Clients	13 293 539	10 254 533
Clients Ventes d'énergie (STEG)	760 180	734 623
Clients douteux	4 118 517	3 774 137
Effets à recevoir	18 457 277	20 334 724
Chèques en portefeuille	3 285 972	2 115 771
Total	39 915 485	37 213 788
Provision pour dépréciation des comptes clients	(4 984 556)	(3 774 137)
Total net	34 930 929	33 439 651

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 2.562.810 DT contre 3.977.709 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux débiteurs	55 049	112 861
Personnel-avances et acomptes	47 797	57 977
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	2 089 481	3 539 362
Etat, impôts et taxes (crédit TVA) Actif	58 112	2 676
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	24 925	91 654
Débiteurs divers	96 547	32 958
Charges constatées d'avance	190 899	140 221
Total	2 562 810	3 977 709

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2021 à 26.694 DT contre 28.127 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel	26 694	28 127
Total	26 694	28 127

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 960.479 DT contre 1.890.968 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Banques	670 479	1 148 924
Effets à l'encaissement	180 000	594 706
Chèques remis à l'encaissement	100 000	137 338
Caisse	10 000	10 000
Total	960 479	1 890 968

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,75%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7 086 785	23,27%	7 086 785	23,27%
Total	30 456 416	100%	30 456 416	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à 71.376.035 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	30 456 416	3 045 642	18 574 951	10 617 831	-	1 508 723	64 203 563
Résultats reportés	-	-	1 508 723	-	-	(1 508 723)	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(11 875 208)	-	-	-	(11 875 208)
Subvention Fodec	-	-	-	-	817 420	-	817 420
Subvention FODEC inscrite aux comptes de résultat	-	-	-	-	(408 710)	-	(408 710)
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	18 638 969	18 638 969
Capitaux propres au 31/12/2021	30 456 416	3 045 642	8 208 466	10 617 831	408 710	18 638 969	71 376 034

La hausse des capitaux propres de 7.172.471 DT entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 provient essentiellement de :

- 1- La distribution de dividendes pour 11.875.208 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2020 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 08 juin 2021, à savoir :

Résultat net au 31/12/2020	1 508 723
Résultats reportés	18 574 951
Reliquat 1	20 083 674
Bénéfices distribuables	20 083 674
Dividendes 2020 (27.941.666 actions * 0,425 DT) (*)	11 875 208
Reliquat 2	8 208 466
Résultats reportés au 31/12/2020	8 208 466

(*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée le 25 juin 2021.

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 18.638.969 DT.

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 0,667 DT contre 0,054 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	18 638 969	1 508 723
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	27 941 666
Résultat par action	0,667	0,054

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparti comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Recall Holding	9 532 156	9 532 156
Value Consulting	8 032 221	8 032 221
Han TN	1 348 750	1 348 750
Swicorp Conseil & Invest.	1 326 901	1 326 901
Ekuity Capital (Ex CTKD)	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 501 638	6 501 638
Total	27 941 666	27 941 666

Note : Une AGE tenue le 08 juin 2021 a décidé d'annuler l'augmentation de capital décidée le 31 mai 2019 et de la remplacer par une nouvelle augmentation de capital avec la suppression des DPS (réservée pour le management de la société). L'augmentation sera opérée à la valeur nominale 1,090 DT l'action majorée d'une prime d'émission de 2,210 DT par action soit un total de 3,300 DT par action. L'augmentation de capital projetée serait ainsi de 264.243 dinars avec une prime d'émission de 535.759 dinars ayant comme date de jouissance des nouvelles actions qui est prévue pour le 1^{er} janvier 2021.

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/20	Échéances à CT au 31/12/20	Remboursements 2021	Échéances à - d'1 an au 31/12/21	Échéances à LT au 31/12/21	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	-	137 500	137 500	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	-	126 000	126 000	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	-	356 190	356 190	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000 DT	3 102 857	1 034 286	1 034 286	1 034 286	2 068 572	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	3 791 456	703 162	703 162	750 118	3 041 338	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	1 267 000	362 000	362 000	362 000	905 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.200.000 DT	3 066 666	133 334	133 334	533 336	2 533 330	7 ans	TMM+1,25%
Total	11 227 979	2 852 472	2 852 472	2 679 740	8 548 240		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risques et charges » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 208.973 DT au 31 décembre 2021 contre 255.421 DT au 31 décembre 2020.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 19.074.223 DT contre 11.116.829 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux	4 136 084	3 077 176
Fournisseurs étrangers	10 257 831	6 062 993
Fournisseurs, effets à payer	1 269 253	802 146
Fournisseurs, factures non parvenues	3 411 055	1 174 514
Total	19 074 223	11 116 829

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 3.346.545 DT contre 3.941.705 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au personnel	6 604	3 267
CSS à payer	229 001	29 235
Receveur des finances	1 583 011	2 369 978
Charges à payer pour congés à payer	527 314	553 370
Charges à payer	312 270	288 129
CNSS	687 765	579 350
Retenue Personnel	580	391
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	-	117 985
Total	3 346 545	3 941 705

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 9.137.225 DT contre 9.145.500 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en circulation	187 547	138 967
Virement émis en cours	130 532	-
Total concours bancaires	318 079	138 967
Financement de stock	6 100 000	6 100 000
Échéance CMT à - d'1 an	2 679 740	2 852 472
Intérêts courus	39 406	54 061
Total autres passifs financiers	8 819 146	9 006 533
Total	9 137 225	9 145 500

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2020	Nouveaux emprunts	Remboursement 2021	31/12/2021
BT	1 750 000	10 500 000	10 500 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	8 750 000	8 750 000	1 750 000
BNA	1 000 000	5 000 000	5 000 000	1 000 000
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	2 400 000	2 400 000	600 000
Total	6 100 000	30 650 000	30 650 000	6 100 000

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2021 à 127.383.207 DT contre 82.677.913 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Ventes Kraft	76 036 730	50 210 562
Ventes PPO	55 688 135	34 267 852
Ventes Energie	2 345 026	2 424 790
Autres	379 682	314 397
Ristournes	(7 066 366)	(4 539 688)
Total	127 383 207	82 677 913

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 517.409 DT contre 139.204 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Loyers	72 930	69 458
Subvention d'investissement	408 710	-
Subvention d'exploitation	35 769	69 746
Total	517 409	139 204

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 56.101.935 DT contre 33.041.246 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Achats pâte à papier	40 396 241	14 300 649
Achats pâte à papier en transit	3 172 502	-
Achats vieux papier	19 408 807	8 832 840
Variation Stock MP	(6 875 615)	9 907 757
Total	56 101 935	33 041 246

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 28.398.444 DT contre 24.260.888 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Consommation Gaz	13 796 683	11 862 552
Achats électricité	1 588 505	985 600
Achats eau	90 995	76 546
Achats pièces de rechange (PDR)	2 963 382	1 848 418
Achats Matières consommables	10 627 462	5 471 686
Achats Matières consommables en transit	82 469	-
Achats fournitures de bureau et moyens généraux	161 310	110 860
Variation des stocks	(912 362)	3 905 226
Total	28 398 444	24 260 888

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8.243.934 DT contre 7.309.500 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Salaire de base	4 126 546	3 749 206
Primes	1 942 527	1 668 993
Congés payés	293 613	234 891
Indemnités de stage	50 634	29 222
Transfert de charges	(33 630)	(27 750)
Charges sociales légales	1 040 998	921 356
Autres Charges de personnel	352 242	287 720
Accidents de travail	115 108	100 210
Rémunération DG (*)	355 896	345 652
Total	8 243 934	7 309 500

(*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 d'un salaire net de 224.366 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896 DT.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6.704.184 DT contre 9.240.484 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	5 828 181	5 473 396
Provisions pour départ à la retraite	18 324	-
Dotations pour dépréciation des créances clients	1 210 419	3 705 015
Provisions pour dépréciation de stocks	158 559	74 125
Provision pour congés payés	3 933	16 073
Provision pour dépréciation des titres de participation	186 137	157 012
Total	7 405 553	9 425 621
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-	(31 252)
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	(606 609)	(150 866)
Reprise/provision pour départ à la retraite	(64 771)	(3 019)
Reprise/provision pour congés payés	(29 989)	-
Total net	6 704 184	9 240 484

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5.766.001 DT contre 4.557.970 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Locations	159 898	129 200
Entretiens et réparations	2 236 438	1 679 632
Assurances	338 867	304 008
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 201 457	901 603
Publicité, publications, relations publiques	116 237	382 644
Transport	517 089	314 919
Déplacements, missions et réceptions	100 151	89 920
Frais postaux et de Télécom.	34 631	53 712
Services bancaires et assimilés	207 681	122 511
Subventions et dons	46 188	114 639
Jetons de présence	120 000	90 000
Impôts et taxes	458 363	345 947
Contribution conjoncturelle (CSS)	229 001	29 235
Total	5 766 001	4 557 970

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2.761.291 DT contre 2.484.546 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts/Comptes courants	15 517	54 046
Intérêts/effets escomptés	1 108 903	595 243
Intérêts/Financement de stock	436 990	466 644
Intérêts/Financement en dinars	133 839	187 964
Intérêts/CMT	975 112	1 122 098
Total	2 670 361	2 425 995
Perte de change	198 089	138 432
Gain de change	(107 159)	(79 881)
Total net	2 761 291	2 484 546

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2021 à 707.072 DT contre 329.455 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits des participations	592 800	180 000
Intérêts des placements	-	10 749
Intérêts créditeurs des comptes courants	7 375	6 654
Rémunérations des autres créances	106 897	132 052
Total	707 072	329 455

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 108.384 DT contre 362.066 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Remboursement assurances	24 419	47 548
Autres gains ordinaires	83 965	314 518
Total	108 384	362 066

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 873.878 DT contre 185.246 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Pénalités fiscales, sociales et douanières	62 128	36 840
Autres pertes ordinaires	811 750	148 406
Total	873 878	185 246

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

• Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Amortissements immob. Incorporelles	1 032 926	819 491	213 435
Amortissements immob. Corporelles	72 492 723	66 877 976	5 614 747
Provisions sur Immo. Financières	1 007 426	821 289	186 137
Provisions sur stocks	382 935	830 985	(448 050)
Provisions clients et comptes rattachés	4 984 556	3 774 137	1 210 419
Provisions pour risques et charges	208 973	255 421	(46 448)
Provisions /congrés payés	527 314	553 370	(26 056)
Total	80 636 853	73 932 669	6 704 184

• Variation des stocks

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Matières premières	12 852 588	5 976 972	6 875 616
Consommables et pièces de rechange	11 056 092	10 943 945	112 147
Produits finis	6 766 488	5 041 950	1 724 538
Total	30 675 168	21 962 867	8 712 301

• Variation des créances

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients	13 293 539	10 254 533	3 039 006
Clients ventes d'énergie	760 180	734 623	25 557
Clients douteux	4 118 517	3 774 137	344 380
Effets à recevoir	18 457 277	20 334 724	(1 877 447)
Chèques en portefeuille	3 285 972	2 115 771	1 170 201

Total	39 915 485	37 213 788	2 701 697
--------------	-------------------	-------------------	------------------

• **Variation des autres actifs**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	55 049	112 861	(57 812)
Personnel-avances et acomptes	47 797	57 977	(10 180)
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	2 089 480	3 539 362	(1 449 882)
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	58 112	2 676	55 436
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	24 925	91 654	(66 729)
Débiteurs divers	50 548	32 958	17 590
Charges constatées d'avance	190 899	140 221	50 678
Total des autres actifs courants	2 516 810	3 977 709	(1 460 899)
Autres actifs Financiers (prêt au personnel)	26 694	28 127	(1 433)
Total des autres actifs	2 543 504	4 005 836	(1 462 332)

• **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs locaux	4 136 084	3 077 176	1 058 908
Fournisseurs étrangers	7 486 841	6 062 993	1 423 848
Fournisseurs, effets à payer	1 269 253	802 146	467 107
Fournisseurs, factures non parvenues	3 411 055	1 174 514	2 236 541
Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes	2 770 990	-	2 770 990
Total	19 074 223	11 116 829	7 957 394

• **Autres passifs**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Rémunérations dues au personnel	6 604	3 267	3 337
CSS à payer	229 001	29 235	199 766
Receveur des finances	1 583 011	2 369 978	(786 967)
Charges à payer	312 270	288 129	24 141
TVA	-	117 985	(117 985)
CNSS	687 765	579 350	108 415
Retenues Personnel	580	391	190
Total autres passifs courants	2 819 231	3 388 335	(569 104)
Intérêts courus	39 406	54 060	(14 654)
Total autres passifs financiers	39 406	54 060	(14 654)
Total autres passifs	2 858 637	3 442 395	(583 758)

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Matériels & outillages industriels (y compris Turbine à gaz) pour 1.339.557 DT ;
- Installations générales, Agencements, Aménagements pour 427.937 DT ;
- Matériel informatique & MMB pour 281.316 DT.

- Logiciels pour 99.735 DT
- Immobilisations incorporelles en cours pour 55.684 DT.
- Immobilisations corporelles en cours pour 6.146.531 DT.
- Presse SABOT pour 107.227 DT.
- Révision générale Turbine à gaz pour 601.053 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 2.852.472 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 30.650.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 9.450.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 30.650.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 9.450.000 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 11.875.208 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2021	Trésorerie à fin 2020	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note V.8	960 479	1 890 968	(930 489)
Concours bancaires	cf. note V.14	(318 079)	(138 967)	(179 112)
Total		642 400	1 752 001	(1 109 601)

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers de Sotipapier arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 2.642.349 DT (TTC) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 33.760 DT au 31 décembre 2021.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, et ce pour un montant de 72.930 DT (HTVA), totalement encaissé en 2021.
- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2021, d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La créance liée à cette refacturation s'élève à 40.020 DT au 31 décembre 2021.
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 :
 - ✓ D'un salaire net de 224.366DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2021, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120 000 DT ;

X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2021 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
* Cautionnement	840 003	840 003	Néant	Néant	Néant	Néant
* Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	11 810 213	11 810 213	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	30 428 059	30 428 059	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	43 078 275	43 078 275				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
* Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
* Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
* Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
* Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
* Autres	Néant	Néant	Néant

XI. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2021	31/12/2020	Charges	31/12/2021	31/12/2020	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue	127 383 207	82 677 913	Déstockage de production	1 724 538	-797 699			
Production stockée								
Total	127 383 207	82 677 913	Total	1 724 538	-797 699	Production de l'exercice	129 107 745	81 880 214
Production de l'exercice	129 107 745	81 880 214	Coût d'achat Mat. Premières	56 101 935	33 041 246			
			Achat d'approvisionnements consommés	28 398 444	24 260 888			
Total	129 107 745	81 880 214	Total	84 500 379	57 302 133	Marge sur coûts matières	44 607 366	24 578 081
Marge sur coûts matières	44 607 366	24 578 081	Autres charges	5 307 638	4 212 023			
Total	44 607 366	24 578 081	Total	5 307 638	4 212 023	Valeur ajoutée brute	39 299 728	20 366 058
Valeur ajoutée brute	39 299 728	20 366 058	Impôt, taxes et versements assimilés	458 363	345 947			
			Charges de personnel	8 243 934	7 309 500			
Total	39 299 728	20 366 058	Total	8 702 297	7 655 447	Excédent Brut d'exploitation	30 597 431	12 710 611
Excédent Brut d'exploitation	30 597 431	12 710 611	Dotation aux amortissements et aux provisions	6 704 184	9 240 484			
Autres produits Ordinaires	625 793	501 270	Charges financières	2 761 291	2 484 546			
Produits financiers	707 072	329 455	Autres Pertes Ordinaires	873 878	185 246			
			Impôt sur le résultat ordinaire	2 951 974	622 335			
Total	31 930 296	13 541 336	Total	13 291 327	12 532 611	Résultat des activités ordinaires après impôt	18 638 969	1 008 725
Résultat des activités ordinaires après impôt	18 638 969	1 008 723	Elément extraordinaire-contribution. Conjoncturelle	-	500 000		18 638 969	1 508 723
Total	18 638 969	1 008 723	Total	-	500 000			

Tunis, le 29 avril 2022

**Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de Co-commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 71.376.034 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 18.638.969 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 30.675.168 DT provisionnée à hauteur de 382.935 DT. De par leur valeur importante à l'actif, de leur nature et du caractère spécifique de leur valorisation, l'évaluation des stocks a été considérée comme point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- **L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation des tests sur les contrôles clefs pertinents ;**
- **La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;**
- **L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les différentes catégories de stock ;**
- **L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la permanence de son application d'une période à l'autre ;**
- **L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2021 et au début de 2022 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période ; et**
- **La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.**

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 39.915.485 DT provisionné à hauteur de 4.984.556 DT. Compte tenu du caractère significatif des créances clients au regard du bilan de la société, nous avons considéré que l'évaluation des créances clients constitue un point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- **L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation de tests sur les contrôles clefs pertinents ;**
- **Le rapprochement de la balance auxiliaire client avec la balance générale et la revue du délai de remboursement moyen et son évolution par rapport à 2020 ;**
- **L'envoi de demandes de confirmations externes pour un échantillon représentatif de clients. Des procédures alternatives ont été mises en œuvre en cas d'absence de réponses à ces demandes dont notamment la réconciliation entre le bon de livraison et la facture correspondante ainsi que les encaissements reçus début 2022, le cas échéant.**
- **L'examen de la provision pour dépréciation des créances douteuses à travers la revue :**
 - o **De l'ancienneté des créances clients,**
 - o **De l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), et**
 - o **De l'existence d'éventuelles garanties et les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers.**
- **L'examen des transactions de vente et des avoirs accordés intervenues à la fin de 2021 et au début de 2022 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période.**

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- **Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la**

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- **Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.**
- **Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière.**
- **Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.**
- **Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.**
- **Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.**
- **Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.**

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes

légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Tunisie Audit et Conseil

Mohamed Lassaad BORJI

Wassim CHAKROUN

Tunis, le 29 avril 2022

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« **SOTIPAPIER** »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a informé d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 rentrant dans le champ d'application des articles susvisés.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des conventions suivantes :

- Votre société a contracté, durant le mois de décembre 2021, deux crédits de gestion auprès de la Banque de Tunisie et la BIAT, s'élevant chacun à 1.750.000 DT, au taux du marché (TMM) + 0,75%.

Ces conventions n'ont pas été préalablement autorisées par le Conseil d'Administration et n'ont pas fait l'objet au préalable d'un rapport spécial établi par les commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article 29 de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2. Conventions et opérations réalisées en 2021 relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 :

- Votre société a contracté en septembre 2020 auprès de la Banque de Tunisie un crédit à moyen terme qui a servi à financer des investissements réalisés au cours du 2ème semestre de l'année 2019 et du premier semestre de l'année 2020, s'élevant à 3.200.000 DT, au taux du marché monétaire (TMM) + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 12 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2020.
- Votre société a contracté auprès de la BNA un crédit à moyen terme, en remplacement du crédit à moyen terme antérieurement conclu avec la BH, qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 1.810.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2017.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 avril 2016.
Ce crédit a été entièrement remboursé le 30 juin 2021.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sise à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 novembre 2016.
Ce crédit a été entièrement remboursé le 30 novembre 2021.

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 2.642.349 DT (TTC) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 33.760 DT au 31 décembre 2021.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, et ce pour un montant de 72.930 DT (HTVA), totalement encaissé en 2021.
- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2021, d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La créance liée à cette refacturation s'élève à 40.020 DT au 31 décembre 2021.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 :
 - ✓ D'un salaire net de 224.366DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2021, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120.000 DT ;

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Mohamed Lassaad BORJI

Tunisie Audit et Conseil

Wassim CHAKROUN

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Mohamed TRIKI (IN First Auditors) et M Yassine BEN GHORBAL.

TPR SA

Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		833 292	699 991
Moins : amortissement		<u>-671 422</u>	<u>-614 503</u>
S/Total	B.1	161 870	85 488
Immobilisations corporelles		63 563 059	59 621 544
Moins : amortissement		<u>-43 485 355</u>	<u>-40 881 477</u>
S/Total	B.2	20 077 704	18 740 067
Immobilisations financières		25 765 684	20 386 322
Moins : Provisions		<u>-1 237 936</u>	<u>-1 216 584</u>
S/Total	B.3	24 527 748	19 169 738
Total des actifs immobilisés		44 767 322	37 995 293
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		44 767 322	37 995 293
ACTIFS COURANTS			
Stocks		61 643 836	44 437 525
Moins : Provisions		<u>0</u>	<u>0</u>
S/Total	B.4	61 643 836	44 437 525
Clients et comptes rattachés		88 677 751	71 088 385
Moins : Provisions		<u>-9 687 380</u>	<u>-8 221 334</u>
S/Total	B.5	78 990 371	62 867 051
Autres actifs courants		7 095 466	4 254 149
Moins : Provisions		<u>-395 347</u>	<u>-395 347</u>
S/Total	B.6	6 700 119	3 858 802
Placement et autres actifs financiers	B.7	54 284 039	60 975 408
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	5 985 800	9 016 062
Total des actifs courants		207 604 165	181 154 848
Total des actifs		252 371 487	219 150 141

TPR SA

Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves		5 365 463	5 709 300
Résultats reportés		67 889 650	46 441 028
Réserve à régime spécial		3 998 100	4 499 900
Prime d'émission		360 000	15 360 000
Autres réserves		5 738	5 738
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		127 618 951	122 015 966
Résultat de l'exercice		19 448 010	20 946 822
<i>dont réserves spéciales d'investissement de 5 250 000 DT</i>			
Total capitaux propres avant affectation	B.9	147 066 961	142 962 788
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	33 119 707	34 184 729
Provision pour risques et charges		1 628 806	2 118 295
Total des passifs non courants		34 748 513	36 303 024
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.11	23 869 541	10 853 257
Autres passifs courants	B.12	3 669 568	4 113 055
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.13	43 016 904	24 918 017
Total des passifs courants		70 556 013	39 884 329
Total des passifs		105 304 526	76 187 353
Total capitaux propres et passifs		252 371 487	219 150 141

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R-1	157 355 291	138 888 552
Autres produits d'exploitation	R-2	4 661 807	8 656 110
Total des produits d'exploitation		162 017 098	147 544 662
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R-3	-618 137	3 525 123
Achat de matières et d'approvisionnements consommés	R-4	97 189 733	86 390 245
Autres approvisionnement consommés	R-5	20 470 044	13 732 176
Charges de personnel	R-6	8 942 809	8 536 425
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-7	3 658 705	5 388 262
Autres charges d'exploitation	R-8	8 942 903	9 034 809
Total des charges d'exploitation		138 586 057	126 607 040
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 431 041	20 937 622
Charges financières nettes	R-9	6 740 878	3 498 261
Produits des placements	R-10	5 412 185	8 017 201
Autres gains ordinaires	R-11	22 746	2 088
Autres pertes ordinaires	R-12	386 367	379 122
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 738 727	25 079 528
Impôt sur les bénéfices		2 290 717	4 132 706
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		19 448 010	20 946 822
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		19 448 010	20 946 822

TPR SA

Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		19 448 010	20 946 822
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements et aux provisions		3 658 705	5 388 262
. Variation des stocks	F-1	-17 206 311	13 122 939
. Variation des créances	F-2	-17 589 366	-14 043 611
. Variation des autres actifs	F-3	-2 841 317	7 797 558
. Variation des fournisseurs et autres dettes	F-4	12 572 797	-6 454 645
. Plus ou moins value de cession		0	0
. Q.P. subvention d'investissements		0	0
. Prélèvement sur fond social		-343 837	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-2 301 319	26 757 325
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-5	-4 074 816	-3 060 160
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	F-6	-6 366 836	-3 795 487
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		987 474	4 425 403
- Subventions d'investissement reçues		0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-9 454 178	-2 430 244
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0	0
- Dividendes et autres distributions		-15 000 000	0
- Encaissement subvention d'investissement		0	0
- Encaissement provenant des emprunts		86 458 719	120 492 711
- Remboursement d'emprunts	F-7	-69 411 253	-101 713 685
- Encaissements provenant des placements	F-8	172 591 369	80 478 420
- Décaissements provenant des placements		-165 900 000	-108 500 092
- Variation effets de mobilisation		0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		8 738 835	-9 242 646
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE			
		-3 016 662	15 084 435
Trésorerie au début de l'exercice	F-9	9 002 056	-6 082 378
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F-10	5 985 395	9 002 056

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse son capital s'est élevé à 29 800 000 DT. Son capital s'élève, au 31 décembre, à 50 000 000 DT.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagements ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme ;

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

IV. UNITE MONETAIRE

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en Dinar tunisien.

V. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

▪ **Placements**

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

▪ **Stocks**

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées sur la base d'un coût d'achat moyen pondéré annuel. Le coût achat comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition.

- Les billets achetées localement sont valorisées au coût d'achat moyen pondéré annuel. Le coût achat comprend le prix d'achat, ainsi que les autres coûts directement liés à l'acquisition.
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé à sa valeur de réalisation nette qui est le coût d'achat des déchets externes sur le marché. La valeur de ce déchet est déduite du coût de production du produit finis.
- Le coût de production des produits finis comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main-d'œuvre directe, de main-d'œuvre indirecte, des amortissements et d'entretien des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production.

▪ **Clients et comptes rattachés**

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour à la date de l'opération.

Au 31 décembre 2021, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

▪ **Capitaux propres**

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, les résultats reportés, les réserves à régime spécial, la prime d'émission, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

▪ **Fournisseurs et comptes rattachés**

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour à la date de l'opération.

Au 31 décembre 2021, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

▪ **Opérations en monnaies étrangères**

- Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change de fin d'exercice. Les pertes et gains de change résultant de cette conversion sont enregistrés au compte de résultat.
- Les éléments non monétaires comptabilisés au coût historique exprimés en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La société TPR, n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	642 705	509 404
Marques, brevets, licences	10 587	10 587
Fonds de commerce	180 000	180 000
Sous total	833 292	699 991
Amortissements des immobilisations incorporelles	-671 422	-614 503
Total	161 870	85 488

B.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	1 500 038	1 500 038
Constructions	8 029 968	7 819 407
AAI Constructions	1 312 247	1 312 247
Matériels et outillages industriels	38 673 220	37 526 720
AAI Matériels et outillages industriels	463 233	463 233
Matériels de transport	2 920 849	2 500 685
Matériels engins de levage	1 184 447	1 109 447
AAI divers	2 124 161	1 874 803
Matériels de bureau	530 757	507 872
Matériels informatiques	1 914 997	1 852 622
Magasin vertical	1 253 491	1 253 491
Immobilisations corporelles encours	3 655 651	1 900 979
Sous total	63 563 059	59 621 544
Amortissements des immobilisations corporelles	-43 485 355	-40 881 477
Total	20 077 704	18 740 067

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 décembre 2021

DESIGNATION	VALEUR D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N.
	AU 31/12/2020	Acquisitions	Cessions/Régu	AU 31/12/2021	ANTERIEUR	DOTATION	REGUL	CUMUL	AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES									
Logiciels	509 404	133 301	0	642 705	451 416	47 919	0	499 335	143 370
Marques, brevets, licences	10 587	0		10 587	10 587	0	0	10 587	0
Fonds de commerce	180 000	0		180 000	152 500	9 000		161 500	18 500
Sous Total	699 991	133 301	0	833 292	614 503	56 919	0	671 422	161 870
IMMOBILISATIONS COPORELLES									
Terrains	1 500 038	0	0	1 500 038	0	0	0	0	1 500 038
Constructions	7 819 407	210 561	0	8 029 968	3 473 504	300 985	0	3 774 489	4 255 479
AAI Constructions	1 312 247	0	0	1 312 247	0	0	0	0	1 312 247
Matériels et outillages industriels	37 526 720	1 146 500	0	38 673 220	29 842 975	1 642 724	0	31 485 699	7 187 521
AAI Matériels et outillages industriels	463 233	0	0	463 233	0	0	0	0	463 233
Matériels de transport	2 500 685	420 164	0	2 920 849	2 088 725	211 147	0	2 299 872	620 977
Matériels engins de levage	1 109 447	75 000	0	1 184 447	1 051 986	57 360	0	1 109 346	75 101
AAI divers	1 874 803	249 358	0	2 124 161	1 736 358	185 040	0	1 921 399	202 762
Matériels de bureau	507 872	22 885	0	530 757	464 212	9 612	0	473 824	56 933
Matériels informatiques	1 852 622	62 375	0	1 914 997	1 506 188	127 954	0	1 634 142	280 855
Magasin vertical	1 253 491	0	0	1 253 491	717 529	69 055	0	786 584	466 907
Immobilisations corporelles encours	1 900 979	1 754 672	0	3 655 651	0	0	0	0	3 655 651
Sous Total	59 621 544	3 941 515	0	63 563 059	40 881 477	2 603 877	0	43 485 355	20 077 704
TOTAL GENERAL	60 321 535	4 074 816	0	64 396 351	41 495 980	2 660 796	0	44 156 777	20 239 574

B.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
ATTIJARI BANK	5 595	5 595
TPR Trade	499 000	499 000
CFI SICAR	990 000	990 000
LLOYD	550	550
S.M.U	75 000	75 000
PROFAL MAGHREB	7 315 751	7 315 751
ALUFOND	2 995 000	2 995 000
LAVAAL INTERNATIONAL	872 235	872 235
ALUCOLOR	999 900	999 900
METECNAL	2 295 000	2 295 000
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	25 000	25 000
ITAL SYSTEM	50 000	50 000
TPR ABIDJAN	741 880	741 880
TPR ANODAL	6 999 400	999 400
TPR COLOR	5 499 400	999 400
TPR GLASS	5 499 400	999 400
Versements restants à effectuer	-9 750 000	0
Total Titres de participations	25 181 240	19 931 240
Prêts aux personnel	455 620	334 178
Dépôts et cautionnements	128 824	120 904
Sous total	25 765 684	20 386 322
Provisions sur titres	-1 237 936	-1 216 584
Total	24 527 748	19 169 738

Les titres de participation se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Désignation	% de détention	Nombre d'action au 31/12/2021	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision cumulée au 31/12/2020	Provisions constituées en 2021	Reprise sur provision 2021	Provision cumulée au 31/12/2021	Solde Net
ALUCOLOR	99,99%	9 999	999 900	0	0	0	0	999 900
ALUFOND	99,83%	29 950	2 995 000	0	0	0	0	2 995 000
ATTIJARI BANK		454	5 595	0	0	0	0	5 595
BNS		1 000	10 000	0	0	0	0	10 000
CAP TPR AFRIQUE	55,00%	1 650	741 880	0	0	0	0	741 880
CFI SICAR	49,50%	9 900	990 000	284 621	0	0	284 621	705 379
GIC		377	37 700	37 700	0	0	37 700	0
ITAL SYSTÈME	50,00%	500	50 000	0	0	0	0	50 000
LAVAAL INTERNATIONAL	75,00%	450	872 235	872 235	0	0	872 235	0
LLOYD		200	550	550	0	0	550	0
METECNAL	50,00%	10 000	2 295 000	0	0	0	0	2 295 000
PROFAL MAGHREB	99,70%	36 000	7 315 751	0	0	0	0	7 315 751
S.M.U	1,00%	750	75 000	3 871	0	3 871	0	75 000
STB		603	16 429	13 607	223	0	13 830	2 599
TECI		80	4 000	4 000	0	0	4 000	0
TPR TRADE	99,80%	4 990	499 000	0	0	0	0	499 000
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	5,00%	250	25 000	0	25 000	0	25 000	0
TPR GLASS	53,84%	69 994	6 999 400	0	0	0	0	6 999 400
TPR ANODAL	52,38%	54 994	5 499 400	0	0	0	0	5 499 400
TPR COLOR	52,38%	54 994	5 499 400	0	0	0	0	5 499 400
Total		287 135	34 931 240	1 216 584	25 223	3 871	1 237 936	33 693 304

B.4 STOCKS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières et consommables	34 752 665	21 714 995
Produits finis	5 685 554	4 861 174
Produits encours	2 324 415	2 530 658
Stocks filières	5 018 999	5 788 360
Stocks en transit	13 862 203	9 542 338
Total	61 643 836	44 437 525

B.5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients étrangers	24 032 843	19 223 102
Clients locaux	35 133 722	30 775 556
Clients locaux effets à recevoir	4 047 525	1 089 293
Chèques remis à l'encaissement	15 816 024	11 818 842
Clients douteux étrangers	7 476 375	6 061 737
Clients douteux locaux	255 846	204 439
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523
Clients contentieux locaux	1 020 893	1 020 893
Sous total	88 677 751	71 088 385
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-9 687 380	-8 221 334
Total	78 990 371	62 867 051

Les provisions pour dépréciation des créances clients se détaillent comme suit :

Désignation	Solde Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Solde Net 31/12/2021
Clients étrangers	24 032 843	0	24 032 843
Clients locaux	35 133 722	0	35 133 722
Clients locaux effets à recevoir	4 047 525	-39 743	4 007 782
Chèques remis à l'encaissement	15 816 024	0	15 816 024
Clients douteux étrangers	7 476 375	-7 476 375	0
Clients douteux locaux	255 846	-255 846	0
Clients contentieux étrangers	894 523	-894 523	0
Clients contentieux locaux	1 020 893	-1 020 893	0
Total	88 677 751	-9 687 380	78 990 371

B.6 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Personnel, avances et acompte	197 034	306 941
Etat et collectivité publiques	5 743 468	2 009 377
Avances aux fournisseurs	277 189	943 642
Autres comptes débiteurs divers	29	1 585
Charges constatées d'avance	486 989	253 907
Débiteurs divers -Sociétés du groupe	377 230	439 197
Produits à recevoir	13 527	299 500
Sous total	7 095 466	4 254 149
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	-395 347	-395 347
Total	6 700 119	3 858 802

B.7 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Billets de trésorerie	50 500 000	50 700 000
Prêt accordé à CFI	3 000 000	3 000 000
Autres placements courants et créances assimilés	284 039	275 408
Emprunt national	500 000	0
Bons de trésor	0	7 000 000
Total	54 284 039	60 975 408

B.8 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Banques	5 980 759	9 005 762
Caisse	5 041	10 300
Total	5 985 800	9 016 062

B.9 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves	5 365 463	5 709 300
Résultats reportés	67 889 650	46 441 028
Réserve à régime spécial	3 998 100	4 499 900
Prime d'émission	360 000	15 360 000
Autres réserves	5 738	5 738
Sous total	127 618 951	122 015 966
Résultat de l'exercice	19 448 010	20 946 822
Total	147 066 961	142 962 788

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserves	Réserves pour fonds social	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Primes d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	TOTAL
Solde au 31/12/2020	50 000 000	5 000 000	709 300	4 499 900	5 738	15 360 000	46 441 028	20 946 822	142 962 788
Affectation résultat 2020									
Affectation en résultats reportés							17 948 622	-20 946 822	-2 998 200
Affectation en réserves à régime spécial				2 998 200					2 998 200
Réaffectation réserves à régime spéciale devenu disponible				-3 500 000			3 500 000		0
Distribution de dividendes						-15 000 000			-15 000 000
Prélèvement sur fonds social			-343 837						-343 837
Résultat de l'exercice								19 448 010	19 448 010
Solde au 31/12/2021	50 000 000	5 000 000	365 463	3 998 100	5 738	360 000	67 889 650	19 448 010	147 066 961

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution, sont détaillés comme suit :

Prime d'émission	360 000
Réserve à régime spécial	999 900
Résultats reportés	3 500 000
Total	4 859 900

Le résultat par action se détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net de la période	19 448 010	20 946 822
Nombre moyen des actions ordinaires	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	0,389	0,419

B.10 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts Attijari à moyen terme	7 194 645	9 588 292
Emprunts UIB à moyen terme	1 330 919	1 863 287
Emprunts Amen Banque à moyen terme	9 611 484	10 000 000
Emprunts BIAT à moyen terme	9 523 810	10 000 000
Emprunts Banque zitouna à moyen terme	5 458 849	2 733 150
Total	33 119 707	34 184 729

B.11 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs étrangers	14 425 637	9 113 437
Fournisseurs locaux	7 544 412	513 584
Fournisseurs effets à payer	1 861 051	1 026 986
Conversion fournisseurs étrangers	-11 143	39 250
Fournisseurs factures non parvenus	49 584	160 000
Total	23 869 541	10 853 257

B.12 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Personnel - Rémunération dues	416 420	92 478
Etat, collectivités publiques	853 646	592 077
Charges à payer	903 030	1 019 177
Produits constatés d'avance	163 533	1 461 550
Sécurité sociale	667 856	604 059
Créditeurs divers -Sociétés du groupe	599 023	279 992
Autres comptes créditeurs	65 809	57 473
Personnels charges à payer	251	6 249
Total	3 669 568	4 113 055

B.13 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts à moins d'un an	43 016 499	24 904 011
Découvert bancaire	405	14 006
Total	43 016 904	24 918 017

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**R.1 REVENUS**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chiffre d'affaires local	100 268 262	100 575 826
Chiffre d'affaires export	57 087 029	38 312 726
Total	157 355 291	138 888 552

R.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Ventes des déchet Aluminium	4 645 527	8 639 830
Loyer et autres produits d'exploitation	16 280	16 280
Total	4 661 807	8 656 110

R.3 VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation des produits finis	-824 379	3 218 311
Variation des encours	206 242	306 812
Total	-618 137	3 525 123

R.4 ACHAT DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats de matières premières	106 592 794	66 768 693
Achats de marchandises	7 185 113	10 023 736
Variation de stocks de matières premières et encours	-16 588 174	9 597 816
Total	97 189 733	86 390 245

R.5 AUTRES APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats stockés autres approvisionnements	16 358 085	10 486 847
Achats non stockés de matières	4 180 636	3 359 543
Rabais, Remises et ristournes obtenus	-68 677	-114 214
Total	20 470 044	13 732 176

R.6 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges salariales	7 624 300	7 055 909
Charges patronales	1 231 670	1 075 377
Cotisations assurance groupe	86 839	104 661
Autres charges de personnel	0	300 478
Total	8 942 809	8 536 425

R.7 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotation aux amortissements des immobilisations	2 660 796	3 187 391
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients	1 667 772	1 355 851
Dotation aux provisions pour risques et charges	163 086	1 016 274
Dotation aux provisions des comptes d'actifs	25 223	0
Reprise sur provision	-858 172	-171 254
Total	3 658 705	5 388 262

R.8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Locations	416 403	410 267
Entretien et réparations	487 783	567 922
Primes d'assurances	102 737	171 833
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 670 537	1 270 371
Publicité, publications, relations publiques	168 409	129 318
Dons et subvention	118 483	1 638 409
Mission, Voyages et déplacements	295 356	298 077
Transport	1 903 391	1 529 133
Réceptions	35 808	40 118
Divers services extérieurs	7 700	108 146
Frais postaux et frais de télécom	94 526	70 922
Frais bancaires	265 407	728 651
Jetons de présence	80 000	80 000
Impôts et taxes	1 542 340	903 108
Autres charges d'exploitation	1 754 023	1 088 534
Total	8 942 903	9 034 809

R.9 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Intérêts bancaires	4 772 810	3 233 186
Intérêts sur escomptes	1 905 177	2 779 821
Pertes de change	481 391	203 411
Gains de change	-345 472	-2 526 176
Intérêts sur créances	-73 028	-191 981
Total	6 740 878	3 498 261

R.10 PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes	915 299	2 849 420
Produits sur valeurs mobilières	4 256 886	5 133 781
Intérêts sur prêts accordé à CFI	240 000	34 000
Total	5 412 185	8 017 201

R.11 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Produits divers ordinaires	22 746	2 088
Total	22 746	2 088

R.12 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges diverses ordinaires	386 367	379 122
Total	386 367	379 122

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F.1 VARIATION DES STOCKS**

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Stocks bruts »	44 437 525	61 643 836	-17 206 311

F.2 VARIATION DES CREANCES

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Clients bruts »	71 088 385	88 677 751	-17 589 366

F.3 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Autres actifs courants bruts »	4 254 149	7 095 466	-2 841 317
Total	4 254 149	7 095 466	-2 841 317

F.4 VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	23 869 541	10 853 257	13 016 284
Rubrique « Autres passifs courants »	3 669 568	4 113 055	-443 487
Total	27 539 109	14 966 312	12 572 797

F.5 DECAISSEMENT AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Immobilisations incorporelles »	699 991	833 292	-133 301
Rubrique « Immobilisations corporelles »	59 621 544	63 563 059	-3 941 515
Total	60 321 535	64 396 351	-4 074 816

F.6 DECAISSEMENT AFFECTES A L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Immobilisations financières »	20 386 322	25 765 684	-5 379 362
Ajustement lié à la cession d'immobilisations financières			-987 474
Total	20 386 322	25 765 684	-6 366 836

F.7 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique "Emprunts"	33 119 707	34 184 729	-1 065 022
Emprunts à moins d'un an	43 016 498	24 904 010	18 112 488
Ajustement lié à l'encaissement provenant des emprunts			-86 458 719
Total	76 136 205	59 088 739	-69 411 253

F.8 ENCAISSEMENT PROVENANT DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Placements et autres actifs financiers »	60 975 408	54 284 039	6 691 369
Ajustement lié aux décaissements relatifs aux placements			165 900 000
Total	60 975 408	54 284 039	172 591 369

F.9 TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2020
Banques	9 005 762
Caisse	10 300
Découvert bancaire	-14 006
Total	9 002 056

F.10 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2021
Banques	5 980 759
Caisse	5 041
Découvert bancaire	-405
Total	5 985 395

VIII. PARTIES LIEES

1. La société Logistique Magasin Général a facturé à la société TPR des services de transport pour un montant global de 493 191 DT TTC. Le solde de ce fournisseur, au 31 décembre 2021, est créditeur de 388 201 DT.
2. La société TPR a refacturé aux sociétés liées des produits d'activités annexes au titre de l'exercice 2021 qui se détaillent comme suit :

Société de groupe	Refacturation du loyer (en TTC)	Solde au 31/12/2021
CETRAM	4 571	19 994
INDINVEST	2 143	18 151
SPEIA	0	12 210
STE MONTFLEURY	2 857	46 236
TUNIS.PARK. SERVICE	0	126 662
CFI	1 715	0
T.P.R TRADE	5 713	0
TEC SOL		80 244
CFI SICAR	2 381	-388 528
ITAL.SYSTEM	0	1 549
TUNISIE CAR	0	9 748
STE LAAVAL Tunisie	0	59 746
METAL GLASS	0	-59 823
PROCAN	0	1 041
TUNICAST	0	812

3. La société TPR a facturé à la société CFI, au cours de l'exercice 2021, des intérêts pour un montant annuel hors taxes de 240 000 DT au titre du prêt de 3 000 000 DT accordé en 2020 et rémunéré au taux annuel de 8% l'an
4. La société a renouvelé, courant l'année 2021, la souscription à des billets de trésorerie pour un montant global de 50 500 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés liées et se détaillent comme suit :
 - La société CFI pour un montant de 38 000 000 DT ;
 - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
 - La société CETRAM pour un montant de 3 000 000 DT ;
 - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société TPS pour un montant de 1 950 000DT ;
5. La société a réalisé des opérations commerciales avec les autres sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Société	Transaction au 31/12/2021 (en TTC)	Solde au 31/12/2021	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	5 557 534	-4 878 003	Transformation des déchets en aluminium
ALUFOND (client)	5 100 015	21 877 187	Vente déchets en aluminium
ALUCOLOR	2 068 255	-1 284 742	Traitement de surface
TPR TRADE	48 231	1 442 769	Vente locales
PROFAL MAGHREB SPA	1 259 465	1 559 629	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	1 693 066	1 973 035	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL SPA (fournisseur)	2 040 313	1 233 503	Achat accessoires
LLOYD	369 297	-150 672	Frais d'assurance
SPEIA	471 249	259 141	Travaux de sous-traitance
CETRAM	336 246	-361 236	Travaux de construction et d'aménagement, Achat matériel de transport et industriel ainsi que des prestations de jardinage
SPI MONTFLEURY	386 557	46 236	Frais de loyer des dépôts
SUPERTOURS	98 677	-42 428	Achats de billets de voyage
METAL GLASS (client)	23 122	26 139	Ventes locales
TPR AFRIQUE	44 027	119 481	Vente à l'export
METCNAL (fournisseur)	1 701 319	-251 449	Travaux d'installation et d'aménagement ainsi que l'acquisition des outillages industriels, des fournitures et des pièces de rechanges
METCNAL (client)	284 982	129 151	Vente à l'export

IX. SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION

TPR SA
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(Exprimé en dinars)

Produits	2021		2020		Charges	2021		2020		Soldes	2021		2020	
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
Revenus et autres produits d'exploitation	162 017 098		147 544 662		Achat consommés ou (Déstockage de production)	117 659 777		100 122 421			162 635 235		144 019 539	
Production stockée	618 137		-3 525 123											
Production immobilisée														
Total	162 635 235		144 019 539		Total	117 659 777		100 122 421		• Production	162 635 235		144 019 539	
Production	162 635 235		144 019 539		Achat consommés	117 659 777		100 122 421		• Marge sur coût matières	44 975 458		43 897 118	
Marge sur coût matière	44 975 458		43 897 118		Autres charges externes	7 400 563		8 131 701			37 574 895		35 765 417	
Quote-Part Subvention d'investissement											0		0,000	
Total	44 975 458		43 897 118		Total	7 400 563		8 131 701		• Valeur Ajoutée brute	37 574 895		35 765 417	
Valeur Ajoutée Brute	37 574 895		35 765 417		Impôts et taxes	1 542 340		903 108						
					Charges de personnel	8 942 809		8 536 425						
Total	37 574 895		35 765 417		Total	10 485 149		9 439 533		• Excédent brut d'exploitation	27 089 746		26 325 884	
Excédent brut d'exploitation	27 089 746		26 325 884		Autres charges ordinaires	386 367		379 122						
Autres produits ordinaires	22 746		2 088		Charges financières	6 740 878		3 498 261						
Produits des placements	5 412 185		8 017 201		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	3 658 705		5 388 262						
Transfert et reprise de charges	0		0		Impôt sur le résultat ordinaire	2 290 717		4 132 706						
Total	32 524 677		34 345 173		Total	13 076 667		13 398 351		• Résultat net de l'exercice	19 448 010		20 946 822	

X. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés :						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval	-					
- Autres Garanties						-
b) Garantie réelle						
- Hypothèque	22 114 500	ATB-AMEN BANK				-
- Nantissement ATB						
- Nantissement BTL	-					
- Nantissement BNA						
c) Effets escomptés non échus	14 353 364	AB-BIAT-BT-UBCI				-
d) engagement par signature						
d) Garantie données (banque)	1 970 000					
d) Garantie données autres que banque						
e) Mobilisations des créances nées sur l'étranger	-					
f) Abandon des créances	-					
g) Emprunt sous forme de billet de trésorerie						
Total	38 437 864					-
Engagements reçus						
a) Garanties :						
- Cautions	243 623					-
- Aval et acceptation						-
- Autres Garanties (Bons de Trésors)						
b) Garantie réelle						
- Hypothèque						
- Nantissement						
c) Effets escomptés non échus						
d) Créance à l'exportation mobilisées						
e) Abandon des créances						
Total	243 623	-	-	-	-	-

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 juillet 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »** (la « société ») comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	252 371 487 TND
Un chiffre d'affaires de	157 355 291 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	19 448 010 TND

A notre avis, les états financiers de la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Titres de participation :

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des titres de participation de la société TPR SA s'élève à 33 693 304 DT sur un total bilan de 252 371 487 DT.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 7 relative aux placements

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise ;
- Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède sa valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses ainsi que l'examen des modalités retenues par la direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture.

Nous avons notamment effectué une analyse de la performance économiques des entreprises émettrices ainsi que l'utilité procurée par ces participations à la société TPR.

▪ **Comptabilisation des revenus :**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 s'élève à 157 355 291 DT provenant principalement des ventes des profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 3 relative aux revenus, lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économique futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2021 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice,
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés,
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers,
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées

comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 12 Mai 2022.

Les Co-commissaires aux Comptes

InFirst Auditors
Mohamed Triki

Yassine BEN GHORBEL

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2021

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2021

Votre conseil d'administration nous a avisés de l'existence de nouvelles conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2021 qui se détaillent comme suit :

1. La société Logistique Magasin Général a facturé à la société TPR des services de transport pour un montant global de 493 191 DT TTC. Le solde de ce fournisseur, au 31 décembre 2021, est créditeur de 388 201 DT.

II. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Elles sont présentées ci-après :

2. La société TPR a refacturé aux sociétés liées des produits d'activités annexes au titre de l'exercice 2021 qui se détaillent comme suit :

Société de groupe	Refacturation du loyer (en TTC)	Solde au 31/12/2021
CETRAM	4 571	19 994
INDINVEST	2 143	18 151

SPEIA	0	12 210
STE MONTFLEURY	2 857	46 236
TUNIS.PARK. SERVICE	0	126 662
CFI	1 715	0
T.P.R TRADE	5 713	0
TEC SOL		80 244
CFI SICAR	2 381	-388 528
ITAL.SYSTEM	0	1 549
TUNISIE CAR	0	9 748
STE LAAVAL Tunisie	0	59 746
METAL GLASS	0	-59 823
PROCAN	0	1 041
TUNICAST	0	812

3. La société TPR a facturé à la société CFI, au cours de l'exercice 2021, des intérêts pour un montant annuel hors taxes de 240 000 DT au titre du prêt de 3 000 000 DT accordé en 2020 et rémunéré au taux annuel de 8% l'an.
4. La société a renouvelé, courant l'année 2021, la souscription à des billets de trésorerie pour un montant global de 50 500 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés liées et se détaillent comme suit :
 - La société CFI pour un montant de 38 000 000 DT ;
 - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
 - La société CETRAM pour un montant de 3 000 000 DT ;
 - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société TPS pour un montant de 1 950 000DT ;
5. La société a réalisé des opérations commerciales avec les autres sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Société	Transaction au 31/12/2021 (en TTC)	Solde au 31/12/2021	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	5 557 534	-4 878 003	Transformation des déchets en aluminium
ALUFOND (client)	5 100 015	21 877 187	Vente déchets en aluminium
ALUCOLOR	2 068 255	-1 284 742	Traitement de surface
TPR TRADE	48 231	1 442 769	Vente locales
PROFAL MAGHREB SPA	1 259 465	1 559 629	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	1 693 066	1 973 035	Vente à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL SPA (fournisseur)	2 040 313	1 233 503	Achat accessoires
LLOYD	369 297	-150 672	Frais d'assurance
SPEIA	471 249	259 141	Travaux de sous-traitance
CETRAM	336 246	-361 236	Travaux de construction et d'aménagement, Achat matériel de transport et industriel ainsi que des prestations de jardinage
SPI MONTFLEURY	386 557	46 236	Frais de loyer des dépôts
SUPERTOURS	98 677	-42 428	Achats de billets de voyage
METAL GLASS (client)	23 122	26 139	Ventes locales
TPR AFRIQUE	44 027	119 481	Vente à l'export
METCNAL (fournisseur)	1 701 319	-251 449	Travaux d'installation et d'aménagement ainsi que l'acquisition des outillages industriels, des fournitures et des pièces de rechanges
METCNAL (client)	284 982	129 151	Vente à l'export

III. Obligations et engagements envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération annuelle nette du président du conseil d'administration, au titre des missions spéciales, a été fixée par décision du conseil d'administration du 21 juillet 2020 pour un montant net de 130 000 DT. Il bénéficie également d'un quota de carburant de 500 litres et d'une ligne téléphonique.
2. La rémunération annuelle nette du directeur général, telle que fixée par le conseil d'administration 21 juillet 2020, s'élève à 48 000 DT. Il bénéficie en outre d'un quota de carburant de 280 litres et d'une ligne téléphonique.

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président du conseil d'administration		Directeur général	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	195 520	101 197	72 795	0

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La somme allouée aux membres du conseil d'administration de la société au titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2020 à un montant global de 60 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit de la société au titre de rémunérations a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2020 à un montant global de 20 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 12 Mai 2022.

Les Co-commissaires aux Comptes

**InFirst Auditors
Mohamed Triki**

Yassine BEN GHORBEL

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Groupe SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Lassaad BORGHI (PWC-Les commissaires aux comptes associés MTBF) et M Wassim CHAKROUN (GRANT THORNTON -Tunisie Audit et Conseil).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs			
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition		442 952	125 295
Moins amortissements		<10 441>	<10 441>
Moins provisions		<114 854>	<114 854>
	VIII.1	317 657	-
Immobilisations incorporelles		1 348 304	1 192 885
Moins amortissements		<1 034 002>	<820 495>
	VIII.2	314 302	372 390
Immobilisations corporelles		112 421 234	102 660 159
Moins amortissements		<72 457 381>	<66 984 888>
	VIII.3	39 963 853	35 675 271
Immobilisations financières		2 020 077	1 993 564
Moins provisions		<356 411>	<170 274>
	VIII.4	1 663 666	1 823 290
Total des actifs immobilisés		42 259 478	37 870 951
Total des actifs non courants		42 259 478	37 870 951
Actifs courants			
Stocks		30 696 113	21 980 393
Moins provisions		<382 935>	<830 985>
	VIII.5	30 313 178	21 149 408
Clients et comptes rattachés		39 881 390	37 220 916
Moins provisions		<4 986 044>	<3 775 625>
	VIII.6	34 895 346	33 445 291
Autres actifs courants	VIII.7	2 735 155	4 182 029
Placements et autres actifs financiers	VIII.8	1 303 153	2 128 127
Liquidités et équivalents de liquidités	VIII.9	1 010 485	1 961 043
Total des actifs courants		70 257 317	62 865 898
Total des actifs		112 516 795	100 736 849

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves consolidées		11 901 511	22 250 769
Prime d'émission		10 617 831	10 617 831
Autres capitaux propres		408 710	-
Résultat consolidé de l'exercice		18 571 344	1 621 460
Total capitaux propres (part du groupe)	VIII.10	71 955 812	64 946 476
Part des minoritaires dans les capitaux propres		7 509	172 452
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		395	49 289
Intérêts minoritaires		7 904	221 741
Total capitaux propres consolidés		71 963 716	65 168 217
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme	VIII.11	8 548 240	11 227 979
Provision pour risques	VIII.12	365 985	412 433
Total des passifs non courants		8 914 225	11 640 412
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	VIII.13	19 067 854	10 809 391
Autres passifs courants	VIII.14	3 419 730	3 973 329
Concours bancaires et autres passifs financiers	VIII.15	9 151 270	9 145 500
Total des passifs courants		31 638 854	23 928 220
Total des passifs		40 553 079	35 568 632
Total des capitaux propres et des passifs		112 516 795	100 736 849

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Revenus		127 443 788	82 714 073
Autres produits d'exploitation		444 479	69 746
Total des produits d'exploitation	IX.1	127 888 267	82 783 819
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		1 724 538	<797 699>
Achats de matières premières consommés	IX.2	<55 403 146>	<32 586 748>
Achats d'approvisionnements consommés	IX.3	<28 414 807>	<24 272 768>
Charge de personnel	IX.4	<8 277 564>	<7 337 250>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IX.5	<6 722 137>	<9 266 815>
Autres charges d'exploitation	IX.6	<5 944 012>	<4 728 538>
Total des charges d'exploitation		<103 037 128>	<78 989 818>
Résultat d'exploitation		24 851 139	3 794 001
Charges financières nettes	IX.7	<2 761 629>	<2 485 194>
Produits des placements	IX.8	245 692	335 523
Autres gains ordinaires	IX.9	116 716	363 271
Autres pertes ordinaires	IX.10	<873 898>	<187 642>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		21 578 020	1 819 959
Impôt sur les bénéfices		<3 006 281>	<649 210>
Résultat des activités ordinaires après impôt		18 571 739	1 170 749
Eléments extraordinaires		-	500 000
Résultat net de l'exercice		18 571 739	1 670 749
Intérêts des minoritaires dans le résultat		395	49 289
Résultat net revenant à la société consolidante		18 571 344	1 621 460

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		18 571 739	1 670 749
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		6 722 137	9 266 815
(-) Résorption subvention d'investissement		<408 710>	-
(-) Plus-value sur cession d'immobilisations		<16 300>	-
- Variation des :			
* Stocks		<8 715 720>	14 597 730
* Créances		<2 660 474>	<5 164 446>
* Autres actifs et prêts au personnel		1 494 307	<3 309 433>
* Fournisseurs et autres dettes		8 258 463	3 502 391
* Autres passifs		<542 197>	<1 687 871>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	X.1	22 703 245	18 875 935
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		<10 131 629>	<6 485 362>
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		16 300	-
Encaissements provenant du remboursement de la cession du matériel & outillage		9 000	-
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		<26 513>	-
Encaissements provenant de la cession des immobilisations financières		-	13 499
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	X.2	<10 132 842>	<6 471 863>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		40 100 000	31 717 000
Remboursement d'emprunts		<42 952 472>	<30 488 358>
Distributions de dividendes		<12 023 408>	<13 037 875>
Encaissement liée aux subventions d'investissements		817 420	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	X.3	<14 058 460>	<11 809 233>
Incidence des variations de périmètre de consolidation		<479 198>	-
Variation de trésorerie	X.4	<1 967 255>	594 839
Trésorerie au début de l'exercice		3 922 075	3 327 236
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 954 820	3 922 075

Notes aux Etats Financiers Consolidés

I. Présentation du Groupe

SOTIPAPIER est un Groupe composé par trois sociétés dont la société mère est la « Société Tunisienne Industrielle du papier et du Carton ».

L'objet du Groupe consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

II. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n° 1,
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37), et
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

III. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2021.

IV. Bases de mesures

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe SOTIPAPIER comprend :

- ✓ La société mère : Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » ;
- ✓ Les filiales : Société la Tunisienne du Collecte et Tri « TUCOLLECT » et Société Franco-Tunisienne de Collecte et Tri de Déchets Valorisables « SFTC » sur lesquelles la « SOTIPAPIER » exerce un contrôle exclusif ;

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale :

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
SOTIPAPIER	Industriel	100%	Mère	Intégration globale	100%
TUCOLLECT	Commercial	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%
SFTC	Commercial	99,5%	Filiale	Intégration globale	99,5%

Le Groupe « SOTIPAPIER » est constitué par :

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

Au capital de 30.456.416 DT, société mère.

SOCIETE LA TUNISIENNE DU COLLECTE ET TRI

Au capital de 300.000 DT détenu à 80% par « SOTIPAPIER » depuis le 4 septembre 2015 et à 99,97% à partir du 13 décembre 2021, TUCOLLECT a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE DE COLLECTE ET TRI DE DECHET VALORISABLES

Au capital de 2.010.000 DT détenu à 99,5% par « SOTIPAPIER » depuis le 26 février 2018, et a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

VI. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par le Groupe SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique de bilan que les écarts d'acquisitions positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négatif est effectué conformément aux paragraphes 56 et 57 de la norme comptable tunisienne 38 relative au regroupement des entreprises.

2- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencements, aménagements et installations	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Grosses réparations Turbine	25%	4 ans

3- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

4- Stocks

Les stocks du Groupe SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

5- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, le Groupe procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement

sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client. Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6- Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

7- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxes).

8- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables du Groupe sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

9- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération, en plus de l'indemnité prévu par la convention collective, 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, le Groupe procède à la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite « IDR » qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

VII. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

1. Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les opérations de ventes/achats/ dividendes intra-groupe
- Les soldes clients/fournisseurs intra-groupe.
- Les soldes des autres actifs/autres passifs liés à des transactions intra-groupe.

VIII. Notes relatives au Bilan

1. Ecart d'acquisition

Il est à signaler que pour le traitement de l'acquisition au début de 2018 de la filiale SFTC et fin 2021 de la filiale TUCOLLECT, le Management a retenu la méthode du « *partial goodwill* » pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition (unique traitement prévu par la norme NCT 38 et l'un des traitements prévus par la norme IFRS 3).

Le détail des écarts d'acquisition se présente comme suit :

Acquisition SFTC

Augmentation de capital	2 000 000
<i>Actifs nets après augmentation de capital</i>	<i>1 884 126</i>
Quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale après augmentation de capital	1 874 705
Ecart d'acquisition	125 295

La société SFTC a été acquise par une autorisation du Conseil d'Administration de la société mère réuni le 26 février 2018. L'amortissement des écarts d'acquisition a été prévue sur une période de 10 ans.

Une provision pour dépréciation complémentaire est constatée au 31 décembre 2019 pour un montant de 114.854 DT qui représente la valeur comptable nette de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2018 et qui tient compte des perspectives d'activité de la société SFTC qui est en arrêt d'exploitation depuis le début de l'année 2019.

Acquisition TUCOLLECT

Prix d'acquisition	479 200
<i>Actifs</i>	<i>960 325</i>
<i>Passifs</i>	<i>151 265</i>
<i>Actifs nets</i>	<i>809 060</i>
Augmentation de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale	161 542
Ecart d'acquisition	317 657

L'acquisition de 19,97% des parts sociales de TUCOLLECT a été effectuée le 13 décembre 2021. Cependant, les écarts d'acquisition seront amortis sur une période de 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2022.

En effet, lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

2. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 1.348.304 DT contre 1.192.885 DT au 31 décembre 2020. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Concession, brevet et procédés	177 370	177 370
Logiciel	1 063 801	964 066
Immobilisations incorporelles en cours	107 133	51 449
Valeur brute	1 348 304	1 192 885
Moins Amortissements	<1 034 002>	<820 495>
Total net	314 302	372 390

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après.

3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 112.421.234 DT contre 102.660.159 DT au 31 décembre 2020. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	845 674	204 964
Constructions	8 727 284	8 727 284
AAI	3 451 459	2 775 769
Outillage industriel	87 579 745	84 390 748
Matériel de transport	3 219 949	3 372 084
Matériel informatique	732 685	496 655
MMB	238 325	185 900
Immobilisations en cours	4 125 113	2 506 755
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	3 501 000	-
Valeur brute	112 421 234	102 660 159
Moins Amortissements	<72 457 381>	<66 984 888>
Total net	39 963 853	35 675 271

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions 2021	Reclassements 2021	Cessions 2021	Valeur brute au 31/12/2021	Amortissement Ant. 31/12/2020	Dotations 2021	Amortiss.d u mat. Cédé	Amortiss. Cumulés 31/12/2021	VCN 31/12/2021
Concessions, brevets & procédés	177 370	-	-	-	177 370	177 296	-	-	177 296	74
Logiciels	964 066	99 735	-	-	1 063 801	643 199	213 507	-	856 706	207 095
Immobilisations incorporelles en cours	51 449	55 684	-	-	107 133	-	-	-	-	107 133
Total des immobilisations incorporelles	1 192 885	155 419	-	-	1 348 304	820 495	213 507	-	1 034 002	314 302
Terrains	204 964	640 710	-	-	845 674	-	-	-	-	845 674
Construction	2 683 729	-	-	-	2 683 729	2 102 628	35 960	-	2 138 588	545 141
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	545 706	133 627	-	679 333	1 992 965
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	-	606 560	606 560	-	-	606 560	-
CONSTRUCTION MP3	808 977	-	-	-	808 977	781 969	20 509	-	802 478	6 499
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	-	508 512	462 782	8 797	-	471 579	36 933
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	-	836 892	818 431	5 757	-	824 188	12 704
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	-	610 316	386 947	22 342	-	409 289	201 027
MAT ET OUTILLAGE	66 265 388	1 305 633	371 515	<55 000>	67 887 536	43 086 393	3 202 513	-	46 288 906	21 598 630
TURBINE A GAZ	6 291 812	44 416	-	-	6 336 228	6 004 695	33 970	-	6 038 665	297 563
REVISION GENERAL TURBINE	3 675 474	601 053	814 153	-	5 090 680	2 889 217	582 156	-	3 471 373	1 619 307
PRESSE A SABOT	8 158 074	107 227	-	-	8 265 301	4 487 533	827 144	-	5 314 677	2 950 624
Agencements, aménagements et installations	2 775 769	427 937	247 753	-	3 451 459	1 981 833	326 150	-	2 307 983	1 143 476
MATERIEL ROULANT	3 372 084	8 000	-	<160 135>	3 219 949	2 328 172	347 759	<160 135>	2 515 796	704 153
MMB & Matériel Informatique	682 555	279 905	8 550	-	971 010	502 022	85 944	-	587 966	383 044
Immobilisations corporelles en cours	2 506 755	6 561 329	<1 441 971>	-	7 626 113	-	-	-	-	7 626 113
Total des immobilisations corporelles	102 660 159	9 976 210	-	<215 135>	112 421 234	66 984 888	5 632 628	<160 135>	72 457 381	39 963 853
Total	103 853 044	10 131 629	-	<215 135>	113 769 538	67 805 383	5 846 135	<160 135>	73 491 383	40 278 155

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Participations	428 000	428 000
Dépôts et cautionnements	1 592 077	1 565 564
Valeur brute	2 020 077	1 993 564
Moins Provisions	<356 411>	<170 274>
Total net	1 663 666	1 823 290

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Marina Hôtel	350 000	350 000
BTS	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000
SODEK SICAR	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000
Valeur brute	428 000	428 000
Moins Provisions	<356 411>	<170 274>
Total net	71 589	257 726

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres de Marina Hôtel et de la Société expansion tourisme.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition se détaillent comme suit :

Mouvements	Valeur brute	Valeur brute	Provisions pour dépréciation			
			31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	
Nature des titres				Dotations	Reprises	
Titres de participation :						
Autres participations						
Marina Hôtel	350 000	350 000	145 274	186 137	-	331 411
BTS	40 000	40 000	-	-	-	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	-	25 000
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	-
Total	428 000	428 000	170 274	186 137	-	356 411

5. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2021 à 30.696.113 DT contre 21.980.393 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières	12 862 031	5 978 356
Consommables et pièces de rechange	11 027 708	10 939 982
Produits finis	6 766 488	5 041 950
Stock consommables et PDR en transit	39 886	20 105
Total	30 696 113	21 980 393
Provision	<382 935>	<830 985>
Total net	30 313 178	21 149 408

6. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 39.881.390 DT contre 37.220.916 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Clients	13 257 956	10 260 173
Clients douteux	4 120 005	3 775 625
Clients ventes d'énergie (STEG)	760 180	734 623
Effets à recevoir	18 457 277	20 334 724
Chèques en portefeuille	3 285 972	2 115 771
Total	39 881 390	37 220 916
Provision pour dépréciation des comptes clients	<4 986 044>	<3 775 625>
Total net	34 895 346	33 445 291

7. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 2.735.155 DT contre 4.182.029 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux débiteurs	55 049	112 861
Personnel-avances et acomptes	47 797	57 977
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	2 235 930	3 686 321
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	58 236	3 055
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	24 925	91 654
Débiteurs divers	96 547	32 958
Produits à recevoir	25 772	56 982
Charges constatées d'avance	190 899	140 221
Total	2 735 155	4 182 029

8. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2021, comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel	26 694	28 127
Placement courant	1 276 459	2 100 000
Total	1 303 153	2 128 127

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1.010.485 DT contre 1.961.043 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Banques	680 020	1 183 064
Effets à l'encaissement	180 000	594 706
Chèques remis à l'encaissement	100 000	137 338
Caisses	50 465	45 935
Total	1 010 485	1 961 043

10. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,75%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7 086 785	23,27%	7 086 785	23,27%
Total	30 456 416	100%	30 456 416	100%

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	30 456 416	30 456 416
Réserves consolidées	11 901 511	22 250 769
Prime d'émission	10 617 831	10 617 831
Subvention d'investissement	408 710	-
Résultat de l'exercice consolidé	18 571 344	1 621 460
Capitaux propres (part du groupe)	71 955 812	64 946 476
Part des minoritaires dans les capitaux propres	7 509	172 452
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	395	49 289
Intérêts minoritaires	7 904	221 741
Total capitaux propres consolidés	71 963 716	65 168 217

La part du groupe dans les capitaux propres s'élève au 31 décembre 2021 à 71.955.812 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves consolidées	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice consolidé	Total
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2018	30 456 416	9 852 273	10 617 831	-	13 348 028	64 274 548
Réserves consolidés	-	13 348 028	-	-	<13 348 028>	-
Dividendes	-	<9 220 748>	-	-	-	<9 220 748>
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	-	21 264 091	21 264 091
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2019	30 456 416	13 979 553	10 617 831	-	21 264 091	76 317 891
Réserves consolidés	-	21 264 091	-	-	<21 264 091>	-
Dividendes	-	<12 992 875>	-	-	-	<12 992 875>
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	-	1 621 460	1 621 460
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2020	30 456 416	22 250 769	10 617 831	-	1 621 460	64 946 476
Réserves consolidés	-	1 621 460	-	-	<1 621 460>	-
Autres capitaux propres	-	-	-	408 710	-	408 710
Variation du périmètre de consolidation	-	<95 510>	-	-	-	<95 510>
Dividendes	-	<11 875 208>	-	-	-	<11 875 208>
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	-	18 571 344	18 571 344
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2021	30 456 416	11 901 511	10 617 831	408 710	18 571 344	71 955 812

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 0,665 DT contre 0,058 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2021	31/12/2020
Résultat de l'exercice consolidé	18 571 344	1 621 460
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	27 941 666
Résultat par action	0,665	0,058

Note : Une AGE tenue le 08 juin 2021 a décidé d'annuler l'augmentation de capital décidée le 31 mai 2019 et de la remplacer par une nouvelle augmentation de capital avec la suppression des DPS (réservée pour le management de la société). L'augmentation sera opérée à la valeur nominale 1,090 DT l'action majorée d'une prime d'émission de 2,210 DT par action soit un total de 3,300 DT par action. L'augmentation de capital projetée serait ainsi de 264.243 dinars avec une prime d'émission de 535.759 dinars ayant comme date de jouissance des nouvelles actions qui est prévue pour le 1^{er} janvier 2021.

11. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/20	Échéances à CT au 31/12/20	Remboursements 2021	Échéances à - d'1 an au 31/12/21	Échéances à LT au 31/12/21	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	-	137 500	137 500	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	-	126 000	126 000	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	-	356 190	356 190	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000 DT	3 102 857	1 034 286	1 034 286	1 034 286	2 068 572	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	3 791 456	703 162	703 162	750 118	3 041 338	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	1 267 000	362 000	362 000	362 000	905 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.200.000 DT	3 066 666	133 334	133 334	533 336	2 533 330	7 ans	TMM+1,25%
Total	11 227 979	2 852 472	2 852 472	2 679 740	8 548 240		

12. Provisions pour risques et charges

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 365.985 DT contre 412.433 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Indemnité de départ à la retraite	208 973	255 421
Provisions pour risques et charges	157 012	157 012
Total	365 985	412 433

13. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 19.067.854 DT contre 10.809.391 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux	4 125 126	2 769 738
Fournisseurs étrangers	10 257 831	6 062 993
Fournisseurs, effets à payer	1 273 842	802 146
Fournisseurs, factures non parvenues	3 411 055	1 174 514
Total	19 067 854	10 809 391

14. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 3.419.730 DT contre 3.973.329 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au personnel	6 604	3 267
Charges à payer pour congés à payer	527 314	553 370
Charges à payer	320 853	296 737
CNSS	687 765	579 350
Etat, impôts et taxes	1 876 614	2 540 215
Retenue UGTT	580	390
Total	3 419 730	3 973 329

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 9.151.270 DT contre 9.145.500 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Banques	6 276	-
Chèques en circulation	195 316	138 968
Virement émis en cours	130 532	-
Concours bancaires	332 124	138 968
Financement de stock	6 100 000	6 100 000
Échéance CMT à - d'1 an	2 679 740	2 852 472
Intérêts courus	39 406	54 060
Total autres passifs financiers	8 819 146	9 006 532
Total	9 151 270	9 145 500

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2020	Nouveaux emprunts	Remboursement 2021	31/12/2021
BT	1 750 000	10 500 000	10 500 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	8 750 000	8 750 000	1 750 000
BNA	1 000 000	5 000 000	5 000 000	1 000 000
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	2 400 000	2 400 000	600 000
Total	6 100 000	30 650 000	30 650 000	6 100 000

IX. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2021 à 127.443.788 DT contre 82.714.073 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Ventes Kraft	76 036 730	50 210 562
Ventes Liner	55 688 135	34 267 852
Ventes Energie	2 345 026	2 424 790
Autres	379 682	314 397
Ristourne	<7 066 366>	<4 539 688>
Divers vieux papiers	60 581	36 160
Total	127 443 788	82 714 073

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 444.479 DT contre 69.746 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Subvention d'investissement	408 710	-
Subvention d'exploitation	35 769	69 746
Total	444 479	69 746

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de matières premières consommés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 55.403.146 DT contre 32.586.748 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Variation stock de MP	<6 883 758>	9 910 922
Achats pâte à papier	40 396 241	14 300 649
Achats pâte à papier en transit	3 172 502	-
Achats vieux papier	18 718 161	8 375 177
Total	55 403 146	32 586 748

3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 28.414.807 DT contre 24.272.768 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Consommation Gaz	13 796 683	11 862 552
Achats électricité	1 588 505	985 600
Achats eau	90 995	76 546
Variation stocks autres approvisionnements	<907 637>	3 889 110
Achats pièces de rechange « PDR »	2 963 382	1 828 313
Achats matières consommables	10 638 608	5 494 151
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	82 961	116 391
Achats consommables et PDR en transit	161 310	20 105
Total	28 414 807	24 272 768

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8.277.564 DT contre 7.337.250 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Salaire de base	4 126 546	3 749 206
Primes	1 942 527	1 668 993
Congés payés	293 613	234 891
Indemnités de stage	50 634	29 222
Charges sociales légales	1 040 998	921 356
Autres charges de personnel	352 242	287 720
Accidents de travail	115 108	100 210
Rémunération des dirigeants	355 896	345 652
Total	8 277 564	7 337 250

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6.722.137 DT contre 9.266.815 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements immos corp. et incorp	5 846 135	5 499 726
Provision pour départ à la retraite	18 323	-
Provisions pour dépréciation de stocks	158 559	74 124
Dotations pour dépréciation des créances clients	1 210 419	3 705 015
Provisions pour congés payés	3 933	16 074
Provisions pour risques et charges	-	157 012
Provisions pour dépréciation des titres de participation	186 137	-
Total	7 423 506	9 451 951
Reprise provision pour départ à la retraite	<64 771>	<3 018>
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-	<31 252>
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	<606 609>	<150 866>
Reprise/provision pour congés payés	<29 989>	-
Total net	6 722 137	9 266 815

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5.944.012 DT contre 4.728.538 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Locations	161 211	132 439
Entretiens et réparations	2 256 544	1 716 997
Assurances	343 525	308 623
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 291 448	985 952
Publicité, publications, relations publiques	116 237	382 644
Transport	517 629	317 156
Déplacements, missions et réceptions	109 091	97 945
Frais postaux et de Télécommunication	34 631	53 814
Services bancaires et assimilés	208 183	123 359
Subventions et dons	46 825	121 382
Jetons de présence	120 000	90 000
Impôts et taxes	736 505	397 125
Pertes ordinaires	2 183	1 102
Total	5 944 012	4 728 538

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2.761.629 DT contre 2.485.194 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts/Comptes courants	15 855	54 693
Intérêts/effets escomptés	1 108 903	595 243
Intérêts/Financement de stock	436 990	466 644
Intérêts/CMT	975 112	1 122 098
Intérêts/Financements en Dinars	133 839	187 964
Total	2 670 699	2 426 642
Pertes de change	198 089	138 432
Gains de change	<107 159>	<79 880>
Total net	2 761 629	2 485 194

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2021 à 245.692 DT contre 335.523 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des placements	238 318	328 554
Intérêts créditeurs des comptes courants	7 374	6 969
Total	245 692	335 523

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 116.716 DT contre 363.271 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits nets sur cession d'immobilisation	16 300	-
Autres gains ordinaires	100 416	363 271
Total	116 716	363 271

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 873.898 DT contre 187.642 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Pertes sur créances de l'exercice	-	2 396
Pénalités fiscales, sociales et douanières	62 128	36 840
Autres pertes ordinaires	811 770	148 406
Total	873 898	187 642

X. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- **Amortissements et provisions**

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Amortissements immob. incorporelles	1 034 002	820 495	213 507
Amortissements immob. corporelles	72 617 516	66 984 888	5 632 628
Amortissements de l'écart d'acquisition	10 441	10 441	-
Provisions de l'écart d'acquisition	114 854	114 854	-
Provisions sur immob. financières	356 411	170 274	186 137
Provisions sur stocks	382 935	830 985	<448 050>
Provisions clients et comptes rattachés	4 986 044	3 775 625	1 210 419
Provision pour risques et charges	365 985	412 433	<46 448>
Charges à payer pour congés à payer	527 314	553 370	<26 056>
Total	80 395 502	73 673 365	6 722 137

- **Variation des stocks**

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Stocks	30 696 113	21 980 393	8 715 720
Total	30 696 113	21 980 393	8 715 720

- **Variation des créances**

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Clients	13 257 956	10 260 173	2 997 783
Clients douteux	4 120 005	3 775 625	344 380
Clients ventes d'énergie	760 180	734 623	25 557
Effets à recevoir	18 457 277	20 334 724	<1 877 447>
Chèques en portefeuille	3 285 972	2 115 771	1 170 201
Total	39 881 390	37 220 916	2 660 474

- **Variation des autres actifs**

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	55 049	112 861	<57 812>
Personnel-avances et acomptes	47 797	57 977	<10 180>
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	2 235 930	3 686 321	<1 450 391>
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	58 236	3 055	55 181
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	24 925	91 654	<66 729>
Débiteurs divers	50 547	32 958	17 589
Produits à recevoir	25 772	56 982	<31 210>
Charges constatées d'avance	190 899	140 221	50 678
Total autres actifs courants	2 689 155	4 182 029	<1 492 874>
Prêts au personnel	26 694	28 127	<1 433>
Autres actifs financiers	26 694	28 127	<1 433>
Total autres actifs	2 715 849	4 210 156	<1 494 307>

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs locaux	4 125 126	2 769 738	1 355 388
Fournisseurs étrangers	7 486 841	6 062 993	1 423 848
Fournisseurs, effets à payer	1 273 842	802 146	471 696
Fournisseurs, factures non parvenues	3 411 055	1 174 514	2 236 541
Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes	2 770 990	-	2 770 990
Total	19 067 854	10 809 391	8 258 463

- **Autres passifs**

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
Rémunérations dues au personnel	6 604	3 267	3 337
Charges à payer	320 853	296 737	24 116
CNSS	687 765	579 350	108 415
Etat, impôts et taxes	1 876 614	2 540 215	<663 601>
Retenue UGTT	580	390	190
Total autres passifs courants	2 892 416	3 419 959	<527 543>
Intérêts courus	39 406	54 060	<14 654>
Total autres passifs financiers	39 406	54 060	<14 654>
Total autres passifs	2 931 822	3 474 019	<542 197>

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Matériels & outillages industriels (y compris Turbine à gaz) pour 1.350.049 DT ;
- Installations générales, Agencements, Aménagements pour 427.937 DT ;
- Matériel informatique & MMB pour 281.316 DT.
- Logiciels pour 99.735 DT
- Immobilisations incorporelles en cours pour 55.684 DT.
- Immobilisations corporelles en cours pour 6.146.531 DT.
- Presse SABOT pour 107.227 DT.
- Révision générale Turbine à gaz pour 601.053 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 2.852.472 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 30.650.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 9.450.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 30.650.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 9.450.000 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 12.023.408 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2021	Trésorerie à fin 2020	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note VIII.9	1 010 485	1 961 043	<950 558>
Placements et autres actifs financiers	cf. note VIII.8	1 276 459	2 100 000	<823 541>
Concours bancaires	cf. note VIII.15	<332 124>	<138 968>	<193 156>
Total		1 954 820	3 922 075	<1 967 255>

XI. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers du Groupe SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

XII. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées du Groupe SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- Le Directeur Général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 :

- ✓ D'un salaire net de 224.366DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896DT.
- ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2021, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120 000 DT .

- Le Co-Gérant de TUCOLLECT a bénéficié au titre de l'exercice 2021 d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT, payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT.

- Aucune rémunération n'a été servie au Gérant de SFTC concernant l'exercice 2021.

XIII. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2021 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	840 003	840 003	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	11 810 213	11 810 213	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	30 428 059	30 428 059	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	43 078 275	43 078 275				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XIV. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2021	31/12/2020	Charges	31/12/2021	31/12/2020	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue Production stockée	127 443 788	82 714 073	Déstockage de production	-1 724 538	797 699			
Total	127 443 788	82 714 073	Total	-1 724 538	797 699	Production de l'exercice	129 168 326	81 916 374
Production de l'exercice	129 168 326	81 916 374	Coût d'achat Mat. Premières Achat d'approvisionnements consommés	55 403 146 28 414 807	32 586 748 24 272 768			
Total	129 168 326	81 916 374	Total	83 817 953	56 859 516	Marge sur coûts matières	45 350 373	25 056 858
Marge sur coûts matières	45 350 373	25 056 858	Autres charges	5 207 507	4 331 413			
Total	45 350 373	25 056 858	Total	5 207 507	4 331 413	Valeur ajoutée brute	40 142 866	20 725 445
Valeur ajoutée brute	40 142 866	20 725 445	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	736 505 8 277 564	397 125 7 337 250			
Total	40 142 866	20 725 445	Total	9 014 069	7 734 375	Excédent Brut d'exploitation	31 128 797	12 991 070
Excédent brut d'exploitation Autres produits ordinaires Produits financiers	31 128 797 561 195 245 692	12 991 070 433 017 335 523	Dotation aux amortissements et aux provisions Charges financières Autres pertes ordinaires Impôts sur le résultat ordinaire	6 722 137 2 761 629 873 898 3 006 281	9 266 815 2 485 194 187 642 649 210			
Total	31 935 684	13 759 610	Total	13 363 945	12 588 861	Résultat des activités ordinaires après impôt	18 571 739	1 170 749
Résultat des activités ordinaires après impôt	18 571 739	1 170 749	Elément extraordinaire	-	500 000			
Total	18 571 739	1 170 749	Total	-	500 000	Résultat net de l'exercice	18 571 739	1 670 749

Tunis, le 29 avril 2022

Messieurs les Actionnaires du groupe
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« **SOTIPAPIER** »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs – part du groupe de 71.955.812 DT y compris le résultat bénéficiaire du groupe s'élevant à 18.571.344 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 30.313.178 DT dont 30.292.233 DT sont relatifs à SOTIPAPIER. De par leur valeur importante à l'actif, de leur nature et du caractère spécifique de leur valorisation, l'évaluation des stocks a été considérée comme point clef d'audit .

Nos procédures d'audit mises en œuvre pour la validation du stock de la société mère SOTIPAPIER ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation des tests sur les contrôles clefs pertinentes ;
- La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les différentes catégories de stock ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la permanence de son application d'une période à l'autre ;
- L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2021 et au début de 2022 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 34.895.346 DT dont 34.930.929 DT sont relatifs à SOTIPAPIER. Compte tenu du caractère significatif des créances clients au regard du bilan de la société, nous avons considéré que l'évaluation des créances clients constitue un point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre pour la validation du solde client de la société mère SOTIPAPIER ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation de tests sur les contrôles clefs pertinents

- Le rapprochement de la balance auxiliaire client avec la balance générale et la revue du délai de remboursement moyen et son évolution par rapport à 2020 ;
- L'envoi de demandes de confirmations externes à un échantillon représentatif de clients. Des procédures alternatives ont été mises en œuvre en cas d'absence de réponses à ces demandes dont notamment la réconciliation entre le bon de livraison et la facture correspondante ainsi que les encaissements reçus début 2022, le cas échéant.
- L'examen de la provision pour dépréciation des créances douteuses à travers la revue :
 - o De l'ancienneté des créances clients,
 - o De l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), et
 - o De l'existence d'éventuelles garanties et les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers .
- L'examen des transactions de vente et des avoirs accordés intervenues à la fin de 2021 et au début de 2022 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de

l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société mère.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Tunisie Audit et Conseil

Mohamed Lassaad BORJI

Wassim CHAKROUN

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

Le Groupe Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Mohamed TRIKI (IN First Auditors) et M Yassine BEN GHORBAL.

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig 2033

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	B.1	103 731	207 462
Immobilisations incorporelles		1 243 199	1 335 754
Moins : amortissements		-930 070	-867 171
<i>S/Total</i>	B.2	<u>313 129</u>	<u>468 583</u>
Immobilisations corporelles		115 279 270	110 513 961
Moins : amortissements		-69 463 214	-63 550 769
<i>S/Total</i>	B.3	<u>45 816 056</u>	<u>46 963 192</u>
Titres mis en équivalence		0	0
Immobilisations financières		3 394 670	3 180 740
Moins : Provisions		-1 125 287	-1 110 649
<i>S/Total</i>	B.4	<u>2 269 383</u>	<u>2 070 091</u>
Total des actifs immobilisés		48 502 299	49 709 328
Autres actifs non courants	B.5	43 301	21 716
Total des actifs non courants		48 545 600	49 731 044
ACTIFS COURANTS			
Stocks		87 121 233	73 201 523
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B.6	<u>87 121 233</u>	<u>73 201 523</u>
Clients et comptes rattachés		55 766 023	45 867 197
Moins : Provisions		-9 791 998	-8 219 427
<i>S/Total</i>	B.7	<u>45 974 025</u>	<u>37 647 770</u>
Actifs d'impôts différés	B.8	1 993 118	1 730 182
Autres actifs courants		22 399 477	20 368 883
Moins : Provisions		-545 347	-545 347
<i>S/Total</i>	B.9	<u>21 854 130</u>	<u>19 823 536</u>
Placements et autres actifs financiers	B.10	58 821 843	61 771 291
Liquidités et équivalents de liquidités	B.11	37 392 450	27 818 743
Total des actifs courants		253 156 799	221 993 045
Total des actifs		301 702 399	271 724 089

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig, 2033

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées		69 405 079	66 773 727
Autres capitaux propres consolidés		-1 250 706	-1 249 004
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		118 154 373	115 524 723
Résultat de l'exercice consolidé		19 059 221	21 220 962
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	B.12	137 213 594	136 745 685
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		9 012 590	2 875 457
Résultat des minoritaires		135 109	670 356
Total des intérêts minoritaires	B.13	9 147 699	3 545 813
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.14	43 214 440	46 376 671
Provisions	B.15	2 434 912	3 265 747
Total des passifs non courants		45 649 352	49 642 418
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.16	39 734 117	33 115 270
Passifs d'impôts différés	B.17	965 610	963 260
Autres passifs courants	B.18	25 013 854	20 429 016
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.19	43 978 173	27 282 627
Total des passifs courants		109 691 754	81 790 173
Total des passifs		155 341 106	131 432 591
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		301 702 399	271 724 089

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig. 2033

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/202
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	214 886 191	180 466 964
Autres produits d'exploitation	R.2	28 411	285 385
Total des produits d'exploitation		214 914 602	180 752 349
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R.3	-4 931 517	-1 126 882
Achats consommés	R.4	146 104 775	115 086 131
Charges de personnel	R.5	19 413 629	17 517 965
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.6	7 490 792	7 896 420
Autres charges d'exploitation	R.7	22 187 439	18 183 980
Total des charges d'exploitation		190 265 118	157 557 614
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 649 484	23 194 735
Charges financières nettes	R.8	8 751 867	5 558 723
Produits des placements	R.9	6 101 639	9 035 381
Autres gains ordinaires	R.10	888 530	474 447
Autres pertes ordinaires	R.11	927 111	595 061
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 960 675	26 550 779
Impôt sur les bénéfices	R.12	2 662 614	4 555 730
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		19 298 061	21 995 049
Pertes extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		19 298 061	21 995 049
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R.13	103 731	103 731
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		19 194 330	21 891 318
Quote-part des intérêts minoritaires	R.14	135 109	670 356
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		19 059 221	21 220 962

GROUPE - TPR

Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig, 2033

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	19 194 330	21 891 318
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	6 731 718	8 676 915
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	103 731	103 730
. Variation des stocks	F.1 -13 919 710	12 690 568
. Variation des créances	F.2 -9 898 826	9 231 112
. Variation des autres actifs	F.3 -2 052 179	2 532 191
. Variation des fournisseurs	F.4 6 618 847	549 535
. Variation des autres passifs	F.5 4 558 095	-10 283 885
. Variation des modifications comptables	-3 622 253	-838 849
. Plus ou moins-value de cession d'immobilisations	0	0
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	0	0
. Ecart de conversion	-1 702	-3 637 794
. Impôt différé	-260 586	1 064 853
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	7 451 465	41 979 694
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.6 -4 672 754	-6 080 332
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 242 563	487 820
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 028 633	973 983
- Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-4 886 684	-4 618 529
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	5 500 000	1 800
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-15 000 000	0
- Dividendes servis aux minoritaires	-580	-580
- Encaissement provenant des placements	181 091 369	50 700 000
- Décaissement pour acquisition des placements	-178 141 921	-78 202 941
- Encaissement provenant des subventions d'investissement		
- Encaissement provenant des emprunts	86 458 719	122 162 711
- Remboursement des emprunts	-71 885 995	-102 446 786
- Décaissements affectés au rachat des actions propres	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	8 021 592	-7 785 796
- Ajustement lié à la variation de périmètre de consolidation		
VARIATION DE TRESORERIE		
	10 586 373	29 575 369
Trésorerie au début de l'exercice	F.7 26 646 194	-2 929 175
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.8 37 232 567	26 646 194

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « TPR » est composé de treize sociétés :

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » (Société mère) Son capital social s'élève avant son introduction en bourse à 2007 à 25 000 000 DT déteu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 50 000 000 DT.

Tunisie Profilés Aluminium TPR a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés Aluminium ou autres produits, outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoules sur le marché européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE » (Société filiale) Est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est déteu à raison de 99,80% par TPR. Le principal client de la société est la société mère TPR.

La compagnie Financière d'Investissement « CFI SICAR » (Société filiale) Est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est déteu à raison de 49,5% par TPR.

ALUFOND (Société filiale) Est créée en 2010. Elle est dotée d'un capital social de 3 000 000 DT. L'objet de cette société consiste en le recyclage et la remise en valeur de déchets en Alliage d'Aluminium, la production de billettes et lingots d'Aluminium. La participation de TPR s'élève à 2 995 000 DT représentant 99,83% du capital d'ALUFOND.

Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFAL » (Société filiale) Est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 337 764 DT. Elle a pour objet la fabrication des profilés d'aluminium.

LAVAAL INTERNATIONAL (Société filiale) La participation de TPR SA s'élève à 872 235 Dinars. Elle a pour objet la fabrication des accessoires en aluminium

**ALUCOLOR
(Société filiale)**

Est créée en 2013. Elle est dotée d'un capital social de 1 000 000 DT. La participation de la société mère TPR dans le capital d'ALUCOLOR s'élève à 999 900 DT représentant 99,99% du capital. Elle a pour objet le traitement des surfaces.

**METECNAL
(Société filiale)**

La participation de TPR SA dans le capital de METECNAL, qui est de 300 000 euros, s'élève à 50%. Cette société de droit italien est spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques en aluminium pour l'industrie des fluides.

**ITALSYS
(Société filiale)**

Est créé en 2015. Elle est dotée d'un capital social de 100 000 DT. Elle a pour objet la réalisation des études techniques de conception des profilés d'aluminium. La participation de TPR SA dans le capital de ITALYS s'élève à 50 000 DT, représentant 50% du capital.

**TPR AFRIQUE
(Société filiale)**

Est créée en 2017. Elle est dotée d'un capital social de 300 000 000 Franc CFA. La participation de la société mère TPR dans le capital de TPR Afrique s'élève à 741 880 DT. Elle a pour objet la commercialisation de tous genre d'articles en profilés d'aluminium ou d'autres produits, l'import et l'export de tous articles, toutes opérations de représentation, commission et courtage négoce internationale.

**TPR ANODAL
(Société filiale)**

Est créé en 2020, ayant comme objet social le traitement de surfaces de profilés Aluminium par Oxydation Anodique. Son capital s'élève à 10 500 000 DT détenu à hauteur de 52,38% par la société TPR.

**TPR GLASS
(Société filiale)**

Est créé en 2020, ayant comme objet social le façonnage et transformation du verre plat. Son capital s'élève à 13 000 000 DT détenu à hauteur de 53,84% par la société TPR.

**TPR COLOR
(Société filiale)**

Est créé en 2020, ayant comme objet social le traitement de surfaces de profilés en Aluminium par thermo laquage. Son capital s'élève à 10 500 000 DT détenu à hauteur de 52,38% par la société TPR.

II. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle	% d'intérêts	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
TPR	100%	100%	Société Mère	Intégration globale
TPR TRADE	99,80%	99,80%	Exclusif	Intégration globale
CFI SICAR	49,50%	49,50%	Exclusif	Intégration globale
PROFAL MAGHREB	99,70%	99,70%	Exclusif	Intégration globale
ALUFOND	99,83%	99,83%	Exclusif	Intégration globale
LAVAAL INTERNATIONAL	75,00%	75,00%	Exclusif	Intégration globale
ALUCOLOR	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
METECNAL	50,00%	50,00%	Exclusif	Intégration globale
ITAL SYSTÈME	50,00%	50,00%	Exclusif	Intégration globale
CAP TPR AFRIQUE	55,00%	55,00%	Exclusif	Intégration globale
TPR ANODAL	52,38%	52,38%	Exclusif	Intégration globale
TPR GLASS	53,84%	53,84%	Exclusif	Intégration globale
TPR COLOR	52,38%	52,38%	Exclusif	Intégration globale

III. PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des filiales étrangères ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1. L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

2. La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers PROFAL, TRP AFRIQUE, METECNAL et LAVAAL est effectuée après retraitements d'homogénéité. L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de changes aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3. L'intégration des comptes

Pour la société contrôlée d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement. L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement.

4. L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

5. Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

6. Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société TPR a amorti le goodwill linéairement au taux de 10% par an.

7. Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de TPR dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents. Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

IV. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère et ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La groupe TPR n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Marque et brevet	33,33%
- Logiciel	33,33%
- Construction	4% à 5%
- Matériel et outillage d'exploitation	10% à 33,33%
- Matériel de transport	20%

- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15% à 20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits du groupe et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par le groupe, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices. Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

6. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 ECART D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Écart d'acquisition - Titres METECNAL	1 037 307	1 037 307
Sous total	1 037 307	1 037 307
Amortissement Écart d'acquisition - Titres METECNAL	-933 576	-829 845
Total	103 731	207 462

B.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	699 457	574 931
Marques et brevets	10 587	112 643
Fonds de commerce	280 717	425 527
Autres immobilisations incorporelles	252 438	222 653
Sous total	1 243 199	1 335 754
Amortissements	-930 070	-867 171
Total	313 129	468 583

B.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrain	3 076 881	3 053 496
Construction	23 574 989	23 133 321
Matériel d'exploitation	69 413 982	67 934 287
Matériel de transport	4 725 599	4 182 397
Immobilisations à statuts juridique particuliers	0	7 666
Agencement, aménagement & installation	6 371 546	6 053 773
Équipements de bureau	729 255	697 393
Matériels informatiques	2 036 790	1 956 270
Autres immobilisations corporelles	1 682 906	1 594 379
Immobilisations en cours	3 667 322	1 900 979
Sous total	115 279 270	110 513 961
Amortissements	-69 463 214	-63 550 769
Total	45 816 056	46 963 192

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE - TPR
Siège social : rue des usines zone industrielle sidi rézig mégrine Sidi rézig, 2033

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

DESIGNATION	VALEUR D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N.
	AU 31/12/2020	Variations	AU 31/12/2021	ANTERIEUR	Variations	CUMUL	AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES							
Logiciels	574 931	124 526	699 457	451 646	49 293	500 939	198 517
Marques et brevets	112 643	-102 056	10 587	10 587	0	10 587	0
Fonds de commerce	425 527	-144 810	280 717	182 285	-16 180	166 105	114 612
Autres immobilisations incorporelles	222 653	29 785	252 438	222 653	29 785	252 438	0
Sous Total	1 335 754	-92 555	1 243 199	867 171	62 898	930 069	313 129
IMMOBILISATIONS COPORELLES							
Terrain	3 053 496	23 385	3 076 881	0	0	0	3 076 881
Construction	23 133 321	441 668	23 574 989	10 558 589	1 237 980	11 796 569	11 778 420
Materiel d'exploitation	67 934 287	1 479 695	69 413 982	44 165 946	3 787 605	47 953 551	21 460 431
Materiel de transport	4 190 063	527 870	4 725 599	3 553 344	336 307	3 889 651	835 948
Agencement, aménagement & installation	6 053 773	317 773	6 371 546	1 999 862	266 343	2 266 205	4 105 341
Equipement de bureau	697 393	31 862	729 255	608 910	28 829	637 739	91 516
Materiels informatiques	1 956 270	80 520	2 036 790	1 580 078	152 283	1 732 361	304 429
Autres immobilisations corporelles	1 594 379	88 527	1 682 906	1 084 040	103 099	1 187 139	495 768
Immobilisations en cours	1 900 979	1 766 343	3 667 322	0	0	0	3 667 322
Sous Total	110 513 961	4 757 643	115 279 270	63 550 769	5 912 446	69 463 215	45 816 056
TOTAL GENERAL	111 849 715	4 665 088	116 522 469	64 417 940	5 975 344	70 393 284	46 129 185

B.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dépôt et cautionnement	464 967	484 068
Prêts aux personnels	503 823	365 040
Titres de participation	1 802 610	1 800 850
Autres immobilisations financières	623 270	530 782
Sous total	3 394 670	3 180 740
Moins : Provisions	-1 125 287	-1 110 649
Total	2 269 383	2 070 091

Les titres de participation se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
ATTIJARI BANK	5 595	5 595
S.M.U	75 000	75 000
LLOYD	550	550
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	25 000	25 000
Société l'Aluminium du Nord Ouest	35 000	35 000
Comptoir Commercial de l'Aluminium	201 000	201 000
LAVAAL TUNISIE	180 000	180 000
Comptoir Jerba Aluminium	65 000	65 000
CETRAM	600 000	600 000
CETRAM.CO	490 000	490 000
Action Bancaire	57 336	55 576
Sous total	1 802 610	1 800 850
Provision Titres TECI	-4 000	-4 000
Provision Titres GIC	-37 700	-37 700
Provision Titres STB	-13 831	-13 607
Provision Titres S.M.U	0	-3 871
Provision Titres Tunis Afrique Export	-25 000	0
Provision Titres LLOYD	-550	-550
Provision Titres Sté l'Aluminium du Nord Ouest	-35 000	-35 000
Provision Titres Comptoir Commercial de l'Aluminium	-201 000	-201 000
Provision Titres CETRAM	-600 000	-600 000
Provision Titres CETRAM.CO	-208 206	-214 921
Total	-1 125 287	-1 110 649

B.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges à répartir	6 270	21 716
Frais préliminaires	37 031	0
Total	43 301	21 716

B.6 STOCK

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Stocks matières premières	47 461 507	34 993 275
Stocks de produits finis	8 341 533	8 824 111
Stocks en transit	13 862 203	9 542 338
Stocks filières	5 716 159	7 163 500
Stocks de produits en cours	7 630 321	8 250 905
Produits résiduels	1 646 307	1 438 826
Stocks de pièces de rechange	288 267	250 099
Stocks de marchandises	2 174 936	2 738 469
Total	87 121 233	73 201 523

B.7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients locaux	13 636 157	18 102 347
Clients étrangers	28 273 447	18 502 631
Clients effets à recevoir	4 210 844	1 172 616
Clients locaux douteux	255 846	204 439
Clients étrangers douteux	7 474 313	5 969 748
Clients étrangers douteux et contentieux	894 523	894 523
Clients locaux douteux et contentieux	1 020 893	1 020 893
<i>Sous total</i>	55 766 023	45 867 197
Provisions sur créances douteuses	-9 791 998	-8 219 427
Total	45 974 025	37 647 770

B.8 ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Actifs d'impôts différés " TPR"	1 255 272	1 025 591
Actifs d'impôts différés "ALUFOND"	104 598	69 647
Actifs d'impôts différés "ALUCOLOR"	10 621	5 109
Actifs d'impôts différés "CFI SICAR"	370 333	370 333
Actifs d'impôts différés "METECNAL"	33 973	25 988
Actifs d'impôts différés "PROFAL"	164 936	197 923
Actifs d'impôts différés "TPR Trade"	35 591	35 591
Actifs d'impôts différés "LAVAAL"	17 794	0
Total	1 993 118	1 730 182

B.9 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts au personnel	185 700	268 593
Personnel, avances et acomptes	15 360	38 348
Fournisseurs avances	6 762 145	6 700 979
Etat, Crédit de TVA	7 244 606	5 689 964
Etat, Crédit d'Impôt	2 858 129	2 579 596
Débiteurs divers	4 135 006	3 648 608
Charges constatées d'avance	559 839	400 385
Produits à recevoir	51 858	46 138
Comptes d'attente	104	453 003
Actionnaires opération sur le capital	586 730	543 269
Sous Total	22 399 477	20 368 883
Provisions	-545 347	-545 347
Total	21 854 130	19 823 536

B.10 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres cotés et SICAV	1 121 843	1 071 291
Billet de trésorerie	50 200 000	50 200 000
Certificats de dépôts	0	7 500 000
Placements	4 000 000	0
Prêt accordé	3 000 000	3 000 000
Emprunt national	500 000	0
Total	58 821 843	61 771 291

Les billets de trésorerie se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021
SPI	4 150 000
CFI	39 000 000
TPS	1 950 000
CETRAM	3 000 000
INDINVEST	2 100 000
Total	50 200 000

B.11 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chèques à encaisser	17 279 945	13 649 633
Banques	9 330 103	14 117 665
Caisse	32 402	51 445
Compte indisponible	10 750 000	0
Total	37 392 450	27 818 743

B.12 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées	69 405 079	66 773 727
Autres capitaux propres consolidés	-1 250 706	-1 249 004
Résultat consolidé	19 059 221	21 220 962
Total	137 213 594	136 745 685

Le résultat par action se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Résultat consolidé de la période	19 059 221	21 220 962
Nombre moyen pondéré des actions	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	0,381	0,424

B.13 INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Réserves des minoritaires	9 012 590	2 875 457
Résultat des minoritaires	135 109	670 356
Total	9 147 699	3 545 813

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

DESIGNATION	Capital social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	50 000 000	66 773 727	-1 249 004	21 220 962	136 745 685	2 875 457	670 356	3 545 813
Affectation du résultat de l'exercice 2020		21 220 962		-21 220 962	0	670 356	-670 356	0
Dividendes distribués par la société Mère		-15 000 000			-15 000 000			0
Dividendes décidés aux minoritaires des sociétés intégrés					0	-580		-580
Modifications comptables		-3 589 610			-3 589 610	-32 643		-32 643
Variation de l'écart de conversion			-1 702		-1 702			0
Augmentation de capital des filiales affectée aux minoritaires					0	5 500 000		5 500 000
Résultat de l'exercice 2021				19 059 221	19 059 221		135 109	135 109
Capitaux propres au 31/12/2021	50 000 000	69 405 079	-1 250 706	19 059 221	137 213 594	9 012 590	135 109	9 147 699

B.14 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires "TPR"	33 119 707	34 184 729
Emprunts bancaires "ALUFOND"	666 667	1 000 000
Emprunts bancaires "ALUCOLOR"	446 667	670 000
Emprunts bancaires "PROFAL"	2 713 483	6 396 556
Emprunts bancaires "METECNAL"	6 267 916	4 125 386
Total	43 214 440	46 376 671

B.15 PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges	2 434 912	3 265 747
Total	2 434 912	3 265 747

B.16 FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation	37 181 842	30 923 483
Fournisseurs d'immobilisations	0	98 155
Fournisseurs effets à payer	2 257 450	1 794 407
Fournisseurs Factures non encore parvenues	294 825	299 225
Total	39 734 117	33 115 270

B.17 PASSIFS D'IMPOT DIFFERES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Passifs d'impôts différés "TPR Trade"	191	191
Passifs d'impôts différés "CFI SICAR"	87 461	85 111
Passifs d'impôts différés "LAVAAL"	877 958	877 958
Total	965 610	963 260

B.18 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Personnel, rémunérations dues	424 576	169 587
Etat, impôts et taxes	910 238	690 323
Etat, IS à payer	415 413	255 853
CNSS	891 433	782 440
Créditeurs divers	16 143 068	11 863 782
Dividendes à payer	56 577	48 640
Charges à payer	1 837 622	1 396 327
Comptes courants associés	1 985	2 008
Clients avances et acomptes	1 240 020	715 727
Produits constatés d'avance	170 108	1 511 289
Autres comptes de régularisation	2 922 814	2 993 040
Total	25 013 854	20 429 016

B.19 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Intérêts courus	138 040	164 783
Échéances à moins d'un an emprunt	13 481 930	2 014 623
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	30 198 320	22 930 672
Découverts bancaires	159 883	1 172 549
Billet de trésorerie, Emprunteur	0	1 000 000
Total	43 978 173	27 282 627

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1 REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chiffre d'affaires	214 886 191	180 466 964
Total	214 886 191	180 466 964

R.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Produits des activités annexes	28 411	285 385
Total	28 411	285 385

R.3 VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation des stocks des produits finis et des encours "TPR"	-721 651	3 373 857
Variation des stocks des produits finis et des encours "METECNAL"	-2 435 433	-1 539 905
Variation des stocks des produits finis et des encours "LAVAAL"	285 674	-2 658 322
Variation des stocks des produits finis et des encours "ALUFOND"	107 850	112 953
Variation des stocks des produits finis et des encours "PROFAL"	-2 171 976	-400 376
Variation des stocks des Travaux encours "ALUCOLOR"	4 019	-15 089
Total	-4 931 517	-1 126 882

R.4 ACHATS DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats stockés de matières premières	135 281 594	93 407 967
Achats emballages	1 373 440	616 839
Pièces de rechanges	736 884	526 031
Achats de fournitures consommables	4 288 254	2 581 676
Achats d'études et prestations de services	4 846 080	3 950 203
Achats non stockés de matières et fournitures	825 438	315 605
Frais sur achats de matières premières	1 089 979	807 170
Frais de transport	0	4 147
Variation de stocks	-20 821 637	10 415 950
Carburants	39 206	20 949
Eaux	224 540	216 672
Électricité & Gaz	5 792 211	4 298 365
Achats de marchandises	11 020 264	-2 727 782
Transport sur achats	1 477 199	766 553
RRR sur achats	-68 677	-114 214
Total	146 104 775	115 086 131

R.5 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires et compléments de salaires	16 827 816	15 289 376
Charges sociales	2 585 813	2 228 589
Total	19 413 629	17 517 965

R.6 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 384 090	6 017 442
Dotations aux provisions pour risques et charges	163 086	1 016 274
Dotations aux résorptions des charges à répartir	7 723	0
Dotations aux provisions des créances clients	1 685 630	1 277 130
Dotations aux provisions immobilisations financières	25 223	0
Reprises sur provision	-774 960	-414 426
Total	7 490 792	7 896 420

R.7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Sous-traitance	188 486	158 434
Locations	2 033 757	1 783 067
Entretiens et réparations	2 540 290	1 657 252
Primes d'assurance	238 790	298 216
Personnels extérieurs	1 702 276	1 166 341
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 091 960	2 363 109
Publicités & relations publiques	184 419	136 746
Dons et Subventions	121 440	1 648 571
Transports	2 159 983	1 671 256
Déplacements, Missions et Réceptions	474 341	458 342
Frais Postaux & Télécommunications	147 928	133 596
Services bancaires et assimilés	336 238	476 671
Jetons de présence	80 000	80 000
Impôts et Taxes	2 458 603	1 680 862
Autres services extérieurs	2 583 734	2 068 769
Autres charges d'exploitation LAVAAL	3 845 194	2 402 748
Total	22 187 439	18 183 980

R.8 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges d'intérêts	7 718 060	6 757 217
Intérêts créditeurs/compte courant	-5 351	-3 586
Escomptes accordés	1 020 217	1 307 562
Escomptes obtenus	-836	-1 757
Revenus des autres créances	-104 250	-94 474
Pertes de change	488 026	208 038
Gains de change	-363 999	-2 614 277
Total	8 751 867	5 558 723

R.9 PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes	36 767	2 221 800
Produits de placements	5 824 872	6 779 581
Intérêts sur prêts	240 000	34 000
Total	6 101 639	9 035 381

R.10 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Plus values sur cession d'immobilisations	22 746	2 088
Gains sur éléments non récurrents	865 784	472 359
Total	888 530	474 447

R.11 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Pertes sur éléments non récurrents	596 747	428 438
Pertes sur cessions d'immobilisations	330 364	166 623
Total	927 111	595 061

R.12 IMPOT SUR LES BENEFICES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Impôts sur les sociétés	2 733 780	4 263 679
Contribution de solidarité sociale	189 421	191 079
Charges d'impôts différés	35 337	1 072 494
Produits d'impôts différés	-295 924	-971 522
Total	2 662 614	4 555 730

R.13 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition - Titres METECNAL	103 731	103 731
Total	103 731	103 731

R.14 QUOTE-PART DES INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part des minoritaires - Société ALUFOND	5 238	307
Quote-part des minoritaires - Société ALUCOLOR	40	61
Quote-part des minoritaires - Société TPR TRADE	223	-43
Quote-part des minoritaires - Société ITALSYS	-2 616	0
Quote-part des minoritaires - Société CFI SICAR	-45 288	762 813
Quote-part des minoritaires - Société PROFAL MAGHREB	3 600	1 480
Quote-part des minoritaires - Société METECNAL	198 915	36 045
Quote-part des minoritaires - Société TPR AFRIQUE	-98 729	-130 307
Quote-part des minoritaires - Société TPR GLASS	24 246	0
Quote-part des minoritaires - Société TPR ANODAL	24 740	0
Quote-part des minoritaires - Société TPR COLOR	24 740	0
Total	135 109	670 356

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1 VARIATION DES STOCKS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique "Stocks"	73 201 523	87 121 233	-13 919 710

F.2 VARIATION DES CREANCES

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique "Clients"	45 867 197	55 766 023	-9 898 826

F.3 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique "Autres actifs non courants"	21 716	43 301	-21 585
Rubrique "Autres actifs courants"	20 368 883	22 399 477	-2 030 594
Total	20 390 599	22 442 778	-2 052 179

F.4 VARIATION DES FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique "Fournisseurs"	39 734 117	33 115 270	6 618 847

F.5 VARIATION DES AUTRES PASSIFS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique "Autres passifs courants"	25 013 854	20 429 016	4 584 838
Compte "Intérêts courus"	138 040	164 783	-26 743
Total	25 151 894	20 593 799	4 558 095

F.6 DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique "Immobilisations corporelles"	110 513 961	115 279 270	-4 765 309
Rubrique "Immobilisations incorporelles"	1 335 754	1 243 199	92 555
Total	111 849 715	116 522 469	-4 672 754

F.7 TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2020
Chèques à encaisser	13 649 633
Banques	14 117 665
Caisse	51 445
Découverts bancaires	-1 172 549
Total	26 646 194

F.8 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	Solde au 31/12/2021
Chèques à encaisser	17 279 945
Banques	9 330 103
Caisse	32 402
Compte indisponible	10 750 000
Découverts bancaires	-159 883
Total	37 232 567

VIII. SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉ

GROUPE TPR
Rue des usines, ZI Sidi Rezig ,2033 , Mégrine

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDÉ

(Exprimé en dinars)

Produits	2021		2020		Charges	2021		2020		Soldes	2021		2020	
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
Revenus et autres produits d'exploitation	214 914 602		180 752 349		Achat consommés ou (Déstockage de production)	146 104 775		115 086 131			219 846 119		181 879 231	
Production stockée	4 931 517		1 126 882											
Production immobilisée														
Total	219 846 119		181 879 231		Total	146 104 775		115 086 131		• Production	219 846 119		181 879 231	
Production	219 846 119		181 879 231		Achat consommés	146 104 775		115 086 131		• Marge sur coût matières	73 741 344		66 793 100	
Marge sur coût matière	73 741 344		66 793 100		Autres charges externes	19 728 836		16 503 138			54 012 508		50 289 962	
Quote-Part Subvention d'investissement					charges de personnel						0		0,000	
Total	73 741 344		66 793 100		Total	19 728 836		16 503 138		• Valeur Ajoutée brute	54 012 508		50 289 962	
Valeur Ajoutée Brute	54 012 508		50 289 962		Impôts et taxes	2 458 603		1 680 842						
					Charges de personnel	19 413 629		17 517 965						
Total	54 012 508		50 289 962		Total	21 872 232		19 198 807		• Excédent brut d'exploitation	32 140 276		31 091 155	
Excédent brut d'exploitation	32 140 276		31 091 155		Autres charges ordinaires	927 111		595 061						
Autres produits ordinaires	888 530		474 447		Charges financières	8 751 867		5 558 723						
Produits des placements	6 101 639		9 035 381		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	7 490 792		7 896 420						
Transfert et reprise de charges	0		0		Impôt sur le résultat ordinaire	2 662 614		4 555 730						
Total	39 130 445		40 600 983		Total	19 832 384		18 605 934		• Résultat net des entreprises intégrées	19 298 061		21 995 049	
• Résultat net des entreprises intégrées	19 298 061		21 995 049		Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	103 731		103 731						
Total	19 298 061		21 995 049		Total	103 731		103 731		• Résultat net de l'ensemble consolidé	19 194 330		21 891 318	

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2021**

*Messieurs les actionnaires
de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,
Rue des usines Z.I Sidi Rezig
2033 Megrine*

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 juillet 2020, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	301 702 399 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	19 059 221 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TPR et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Comptabilisation des revenus :**

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021 s'élève à 214 886 191 DT provenant principalement des ventes des profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 3 relative aux revenus, lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économique futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2021 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice,
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés,
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers,
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TPR. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 12 Mai 2022

Les Co-commissaires aux Comptes

InFirst Auditors
Mohamed TRIKI

Yassine BEN GHORBAL